VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., MARDI 8 AVRIL 1924 — NUMERO 44

JAN 25 PROV. LIBRARY. PARL. BLDG. WINNIPEG

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

Adresser toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

OLIVER DENONCE LES DEFAITISTES

Un peuple qui n'a pas confiance en lui-même ne peut faire aucun progrès

Montréal — "Est-ce parce que le Canada est trop grand, ou parce que les gens sont trop petits, que le défaitisme et le manque de confiance caractérisent tant de nos hommes d'affaires d'aujourd'hui?", s'est demandé l'honorable M. Frank Oliver, en adressant la parole aux membres du club de Réforme de Montréal.

Le Canada, a-t-il dit, ne serait pas ce qu'il est, si nous n'avions pas eu le concours d'hommes aussi énergiques et aussi tenaces que ceux qui présidèrent aux débuts de notre pays. Il a rappelé, dans des termes très éloquents, les épreuves de ces hommes courageux et il a démontré comment ils savaient vaincre les difficultés.

En sa qualité de membre de la Commission des chemins de fer, l'orateur a visité toutes les parties du Canada, d'Halifax à Vancouver. Il confesse sa surprise d'avoir constaté, dans l'esprit de tous ceux qui se sont présentés devant la Commission des chemins de fer, un manque manifeste de confiance dans la population, en eux-mêmes ainsi que dans leur pays. Et, ajoute-t-il, un peuple qui n'a pas confiance en lui-même ne peut faire aucun progrès.

Les hommes d'autrefois, dit-il, faisaient leur commerce dans des canots d'écorce portant cinq tonnes de marchandises. Ces canots étaient conduits par dix hommes. Ce n'était pas comme aujourd'hui, ces canots n'étaient pas des paquebots luxueux. Ils ne songeaient pas aux difficultés qui existaient alors; ils naviguaient là où il y avait de l'eau et transportaient canots et marchandises sur terre. Ils étaient des "nationalistes" dans le sens populaire du mot, des hommes qui songeaient à leur pays et à son développement, se souciant fort peu de ce que l'on faisait autour d'eux mais regardant toujours vers l'avenir.

Ces hommes ont maintenu leur commerce et ils ont donné une grande autorité dans la renommée du Canada. Et cependant, nous doutons aujourd'hui des possibilités de notre pays; nous doutons qu'il y ait moyen de développer un Canada qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

Les hommes d'autrefois étaient-ils plus grands que ne le sont ceux d'aujourd'hui? Nous ne l'admettrions sûrement pas. Ce que perd le pays en développement, il le possède en possibilités et ces occasions sont à notre disposition. A nous de les exploiter.



L'HON. JOHN BRACKEN,
qui fait partie de la délégation envoyée à Ottawa pour presser le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

UN PIONNIER DE L'OUEST MEURT

L'ancien maire Ashdown avait beaucoup fait pour Winnipeg, qu'il habitait depuis 56 ans

M. J.-H. Ashdown, fondateur de la maison de ferronnerie Ashdown et ancien maire de Winnipeg, est mort samedi de pneumonie. Il venait de fêter son 80me anniversaire.

Né à Londres en 1844, il était tout jeune enfant quand ses parents émigrèrent dans l'Ontario. A l'âge de 24 ans il vint à la colonie de la Rivière Rouge en charrette à boeufs. Le village de Fort Garry comptait alors cent habitants, mais le jeune Ashdown devait le voir se développer et devenir une ville de plus de 200,000 âmes.

Au cours des événements de 1869-70, le jeune marchand, qui était opposé à Riel, fut emprisonné pendant 69 jours, avec des compagnons, dans l'un des magasins de la Baie d'Hudson.

C'est à M. Ashdown principalement que Winnipeg est redevable de son nom. Il fit partie du premier conseil de ville et fut élu maire en 1906 et 1907. Il s'était aussi mêlé activement de politique et avait subi deux fois la défaite comme candidat libéral. Aux dernières élections fédérales, il s'était rallié au parti progressiste.

M. Ashdown s'intéressait en outre à une foule d'oeuvres de charité. Il est universellement regretté pour ses hautes qualités d'homme d'affaires et de citoyen dévoué aux intérêts de Winnipeg et de l'Ouest.

Joseph Hogue, natif du Manitoba, meurt à 89 ans

Le Manitoba a perdu, le 31 mars, l'un de ses plus anciens habitants. Joseph Hogue était né sur la ferme Hogue, aujourd'hui Happyland, il y a 89 ans. Il était le fils d'un employé de la Baie d'Hudson, Aimable Hogue, qui avait accompagné le gouverneur Simpson dans ces explorations du Nord.

Joseph Hogue avait passé toute sa vie au Manitoba. Pendant dixhuit ans il avait exploité une grande ferme près de Saint-François-Xavier et depuis une vingtaine d'années il habitait Saint-Charles. Il comptait de nombreux amis et était très estimé de ses concitoyens qui lui avaient confié plusieurs charges publiques; il avait été, en particulier, commissaire d'école et directeur de l'exposition rurale de Saint-François-Xavier.

Mme Hogue, qui vit encore, est âgée de 81 ans. Née Pélagie Turcotte, elle est venue au monde sur la ferme de son père, située à l'endroit où se trouve actuellement l'hôpital Tuxedo. M. et Mme Hogue ont célébré, le 11 janvier dernier, le 65me anniversaire de leur mariage.

Le défunt laisse, outre son épouse, six filles et six fils, deux soeurs et trois frères, 115 petits-enfants et 45 arrière petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à l'église de Saint-Charles.

Les perdrix hongroises

Les cent perdrix hongroises récemment amenées au Manitoba ont été lâchées en liberté dans le district de Woodlands, en présence d'une cinquantaine de sportsmen en vue de Winnipeg. La scène a été "tournée" pour le cinéma.

LES RESSOURCES NATURELLES

Le gouvernement est toujours désireux de régler cette question à l'amiable

Ottawa — Le premier ministre Mackenzie King a réitéré le désir du gouvernement de régler à l'amiable la question des ressources naturelles des provinces de l'Ouest. Il a reçu la visite de M. James Gardiner, membre du gouvernement de la Saskatchewan, qui a présenté quelques résolutions adoptées à la Législature de sa province.

Le premier ministre a fait remarquer que les fréquentes conférences qui ont eu lieu sur ce sujet démontrent le bon vouloir du cabinet. Les échecs sont attribuables à la dissemblance des cas des différentes provinces et à la difficulté de découvrir un terrain d'entente propre à satisfaire toutes les provinces. Le gouvernement fédéral est disposé cependant à restituer aux provinces leur domaine, dit le premier ministre. La pierre d'achoppement réside dans les détails et non dans le principe.

On demande de nouveau à Sapiro de paraître devant la Commission du Grain

La Commission d'enquête sur le Grain a décidé de demander de nouveau à Aaron Sapiro de venir témoigner devant elle. Il semble y avoir eu un malentendu et Sapiro a fait connaître dernièrement qu'il n'avait pas reçu la première invitation, mais qu'il serait enchanté de venir si l'on pouvait lui fixer une date convenable. L'expert américain sera entendu le 14 avril.

EN DELEGATION A LA CAPITALE

Les provinces de l'Ouest vont à Ottawa pour presser l'achèvement du chemin de fer de la Baie

Plus d'un millier de personnes ont assisté, vendredi soir, à la grande réunion tenue sous les auspices de l'association "On-to-the-Bay", à la Chambre de Commerce. Des délégués de tous les points de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Nord Dakota, du Minnesota ont apporté leur appui entier au parachèvement, le plus tôt possible, du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

La seule résolution adoptée a été pour que le gouvernement fédéral remplisse sa promesse solennelle aux citoyens du Dominion et que des mesures pour l'achèvement du chemin de fer soient prises à cette session du parlement.

Hon. John Bracken

L'ex-maire de Winnipeg C.-F. Gray présidait l'assemblée. Le premier ministre John Bracken a été le premier orateur. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, il a fait l'historique du projet du chemin de fer de la Baie d'Hudson, rappelant qu'il y a 37 ans, les partis politiques rivalisaient de zèle pour le mettre à exécution. Il semble incompréhensible, a-t-il dit, qu'un gouvernement fédéral dépense tant d'argent sur un projet s'il n'a pas l'assurance suffisante d'en faire un succès.

Hon. S.-J. Latta

L'hon. S.-J. Latta, ministre de l'éducation de la Saskatchewan, représentait le premier ministre Dunning. D'après lui, le projet n'est pas seulement vital, mais nécessaire au bien de la population de sa province. "En Saskatchewan, a-t-il dit, nous produisons assez pour nourrir trente millions d'habitants. Notre population compte à peine trois quarts de million et nous ne pouvons pas vivre avec notre production. L'un des facteurs du problème est le transport par chemins de fer et si, par le chemin de fer de la Baie d'Hudson, nous pouvons venir plus près de gagner notre vie, alors nous devrions lui donner notre appui le plus entier".

Le Dr J.-T.-M. Anderson, chef du parti conservateur de la Saskatchewan, le maire Clark, de Saskatoon, le major Taylor, chef conservateur, et l'hon. T.-C. Norris, chef libéral du Manitoba, ont été au nombre des orateurs.

Douzaines de résolutions

A la conférence tenue samedi matin à l'hôtel Marlborough, on a lu des douzaines de résolutions envoyées par les villes et les bourgades de l'Ouest en faveur du projet de la route de la Baie.

Une seule ville de l'Ouest, Swift Current, ne s'intéresse pas au chemin de fer de la Baie d'Hudson et favorise plutôt la canalisation du Saint-Laurent.

La principale résolution adoptée a été celle-ci: "Que l'on demande au gouvernement fédéral de parachever sans délai la route de la Baie d'Hudson".

La délégation

La délégation est partie dimanche matin pour Ottawa. Elle comprend: Maj.-gén. G.-W. Paterson, Winnipeg; H.-S. Patterson, Saint-Boniface; le maire W.-H. Clark, Saskatoon; Dr J.-T. Anderson, chef du parti conservateur de la Saskatchewan; le maire W.-R. Bradley, Hanley, Sask.; le maire Allan McFadden, Star City, Sask.; le shérif Calder, Saskatoon.

L'hon. John Bracken est parti mardi matin. L'hon. James-G. Gardiner, ministre de la voirie de la Saskatchewan, et M. Charles McDonald, député provincial de Prince-Albert, qui sont déjà à Ottawa, se joindront à la délégation.

Médéric Martin a fini sa carrière comme maire de Montréal

Montréal — Charles-E. Duquette a battu Médéric Martin, lundi, aux élections pour la mairie. Il a obtenu une majorité de 3,104. Les votes respectifs ont été: 42,183 pour Duquette et 39,079 pour Martin. Le troisième candidat n'a eu que 1,704 voix et perd son dépôt. Un autre candidat, Luc Rochefort, s'était retiré en faveur de Duquette.

La campagne électorale a été excessivement mouvementée. Médéric Martin était dans la politique municipale à Montréal depuis 25 ans et il remplissait les fonctions de premier magistrat depuis 1914.

Nouvelles brèves

REGINA — John Reid, un modeste employé des postes, a hérité d'un million de livres comme seul héritier d'un oncle à la Jamaïque. Natif d'Ecosse, il est venu dans l'Ouest en 1907.

LETHBRIDGE, Alta — On a signalé les premières semailles de l'année dans le sud de l'Alberta vendredi à Masinasin et Pippenville, dans le district de Milk River.

REGINA — Paul-Henry Cram, consul des Etats-Unis à Nancy, France, a été nommé consul de la Saskatchewan avec quartiers généraux à Regina. Il n'arrivera pas à son poste avant le mois de juin.

REGINA — R.-E.-A. Leech, président de la Commission des liqueurs, poursuivi pour vol de documents privés, a été acquitté. L'accusation contre Joseph-L. Buckley a été abandonnée.

OTTAWA — D'après un arrêté ministériel le corps d'aviation canadien, qui était en partie militaire et en partie civile, devient uniquement militaire et en même temps force permanente de l'armée canadienne.

PARIS — Le docteur Jean Charcot a l'intention de partir vers la fin du mois pour un nouveau voyage d'exploration océanographique.

PARIS — Le tarif postal de France est augmenté de cinquante pour cent depuis le premier avril.

PARIS — L'as français Sadi Lecointe annonce sa candidature à Paris comme radical-socialiste.

PARIS — Suivant "l'Echo de Paris", M. Albert Sarraut, ancien ministre des colonies, serait bientôt nommé ambassadeur de France à Tokio, en remplacement de M. Paul Claudel, qui prendra prochainement sa retraite.

BERNE — Le gouvernement suisse a accepté la nouvelle proposition d'arbitrage de la France au sujet de la zone française de la Savoie.

WASHINGTON — Woodrow Wilson laisse des biens évalués à $250,000. Sa fille recevra une annuité de $2,500 par année jusqu'à son mariage.

CAPETOWN — Le cabinet Jean Smuts a démissionné. Le parlement du Sud-Africain sera dissout dans quelques jours.

BRUXELLES — Le roi Albert souffre d'une grave attaque de grippe qui cause de l'anxiété dans son entourage. Le premier ministre relève tout juste d'une maladie semblable.

PARIS — L'historien Camille Jullian a été élu membre de l'Académie Française en remplacement de Jean Aicard, l'écrivain bien connu décédé en 1921.

PARIS — Le comité des affaires étrangères de la Chambre des députés a recommandé à l'unanimité la ratification du traité de Lausanne.

PARIS — Dans un certain nombre de départements où le cartel des gauches semblait réalisé, l'accord n'a pu se faire entre socialistes et radicaux.

PARIS — Le parti communiste n'a pas encore établi définitivement ses listes de candidats pour la Seine. Les compétitions sont très vives et plusieurs sections menacent de se retirer.

PARIS — Le conseil de ville a discuté le projet de M. Fernand Laurent au sujet de la taxe sur les étrangers qui demeurent à Paris plus de 48 heures. Le projet a été renvoyé à un comité pour étude. On estime qu'il y a environ 400,000 étrangers résidant à Paris et que 700,000 touristes visitent la capitale dans une année.

Le commerce du grain n'est pas hasardeux

James Stewart, ex-président de la Commission du blé du temps de la guerre et l'un des hommes les plus en vue dans le monde des grains, déposant devant la commission Turgeon, a déclaré que le commerce des grains, tel qu'il se pratique au Canada, est moins hasardeux que n'importe quel autre commerce au pays. Il n'a pas hésité à dire qu'il lui arrivait fréquemment de vendre du grain sans l'avoir en sa possession dans le moment.

ACQUITTEMENT DE LUDENDORFF

Le verdict est approuvé par le peuple allemand

Munich — Le général Erich Ludendorff, ancien feld-maréchal, qui était accusé de trahison pour avoir participé à la révolte de novembre dernier, révolte dont le succès a été éphémère, a été acquitté. Adolphe Hitler et l'ancien chef de police Pochner ont été reconnus coupables et condamnés, chacun, à cinq ans de forteresse et à une amende de 200 marks-or. Le Dr Weber et le colonel Kriebel, qui étaient accusés d'avoir aidé Hitler, ont reçu la même sentence que leur chef. Le Dr Friech, ancien président du district de Munich, le capitaine Roehm, le lieutenant Henri Purnet, qui est le beau-fils de Ludendorff, et les lieutenants Bruekner et Wagner ont été condamnés à quinze mois de réclusion et une amende de 100 marks chacun.

Le verdict est approuvé par le peuple, qui est porté à le considérer comme une réprimande pour le Dr von Kahr, ancien dictateur bavarois, le général von Lossow, ancien commandant de la Reichswehr bavaroise, et le général Sasser, ancien chef de la police bavaroise, qui ont répudié la révolte après s'y être joints parce qu'ils étaient forcés de le faire, comme ils l'ont prétendu. Au point de vue du châtiement, les sentences imposées à Hitler et à ses partisans, sont considérées, en général, comme des farces; car Poehner et son chef ne seront obligés de passer que six mois en réclusion. Au bout de six mois, ils pourront être remis en liberté sur parole, à la condition qu'ils se conduisent bien.

Il n'a fallu que cinq minutes au juge pour lire le verdict et quelques secondes plus tard, la nouvelle se répandait dans la ville comme une traînée de poudre. Le général Ludendorff a paru devant le tribunal avec son uniforme militaire; il portait de nombreuses décorations. Hitler et Lundendorff ont été couverts de fleurs; car un très grand nombre de bouquets avaient été envoyés à la Cour.

Malgré les précautions prises par la police, les rues conduisant au tribunal ont été promptement envahies par des foules de joyeux admirateurs des deux chefs qui ont été acclamés. Ces foules ont crié: "A bas von Kahr! A bas bon Lossow! A bas Seisser".

Il a été annoncé dernièrement que ces trois anciens fonctionnaires bavarois étaient partis pour l'Italie dans l'intérêt de "leur santé".

ENCOURAGEMENTS A L'AVIATION

Le gouvernement français offre plusieurs prix pour les records de vitesse, de durée et d'altitude

Paris — Le gouvernement français a offert un prix de deux cent mille francs (environ $3,860) dans le but de ramener en France le record mondial de la vitesse en aéroplane, actuellement détenu par le lieutenant A.-J. Williams, de la marine américaine, qui a atteint 266.59 milles à l'heure à Mitchell Field, près de New-York, au mois de novembre dernier.

Le prix est divisé comme suit: 140,000 francs au constructeur de l'aéroplane, et 60,000 au fabricant du moteur. Plusieurs autres prix sont offerts, dont 150,000 francs pour le record de la vitesse en hydravion, 100,000 francs pour une nouvelle envolée à longue distance, auxquels seront ajoutés 50,000 francs si le record de durée est battu. De plus 25,000 francs seront attribués en même temps pour le record de l'altitude.

Tous ces prix seront divisés entre le constructeur de l'appareil et le fabricant du moteur, dans la même proportion que pour le prix de vitesse, soit 70 pour cent et 30 pour cent respectivement. Cette offre sera maintenue jusqu'au 1er février 1925.

Cette offre de prix est le premier acte officiel de M. Laurent Eynac depuis qu'il a assumé la charge de commissaire de l'aviation.

M. Eynac était autrefois secrétaire d'Etat pour l'aviation; il se trouvait à la tête d'un personnel considérable et touchait de gros appointements. Le sous-secrétariat a été éliminé par le nouveau gouvernement Poincaré pour des raisons d'économie, et maintenant M. Eynac ne touche pas un sou.

La force de la Saskatchewan repose dans sa forte population rurale

L'hon. McNabb, ministre des travaux publics et des téléphones de la Saskatchewan, de passage à Winnipeg, a déclaré: "La force de notre province vient de ce que 73 pour cent de notre population est rurale. Puisse cet état de choses durer longtemps et que l'instruction ne chasse pas nos enfants de la terre!" M. McNabb n'entend pas décrier l'instruction, dont il reconnaît la valeur, mais il ne veut pas qu'elle soit poussée à un point où elle mettrait la majorité des enfants en danger d'abandonner la terre. Ce n'est qu'en garéant la majorité de nos enfants sur les fermes que l'on pourra assurer la prospérité de l'Ouest.

LES ETUDIANTS EN LAITERIE

Dix-huit ont suivi un cours de trois mois au Collège d'agriculture

Le Collège d'Agriculture du Manitoba vient d'annoncer les résultats du sixième cours annuel de trois mois d'industrie laitière, qui s'est terminé le 14 mars. Dix-huit hommes l'ont suivi jusqu'à la fin, ce qui est le chiffre le plus élevé depuis l'établissement du cours, et quinze ont passé l'examen écrit final. Le cours et l'examen portaient sur les sujets suivants: travail de crèmerie, épreuve des produits laitiers, fabrication de la crème à la glace, fabrication du fromage, écrémeuses, appréciation des produits laitiers, bactériologie laitière, réfrigération, récoltes fourragères, machines à vapeur, chimie laitière, vache laitière et arithmétique.

Le maximum de points pour les sujets s'élevait à 2,200; 50 pour cent du total et 40 pour cent des points sur chaque sujet étaient nécessaires pour l'admission du candidat.

Voici le nombre de points obtenus par les candidats heureux:

	Points
S.-A. Slipp, Wolseley, Sask.	1904
P.-A. Galliot, N.-D. de Lourdes	1837
J. Lund, Winnipeg	1565
J.-B. Watson, Lena, Man.	1558
J.-D. Rogers, Carman, Man., (11 sujets)	1547
L.-R. Hall, Hazelridge, Man.	1486
G. Arthur, Narcisse, Man.	1428
A.-J. Wilson, Birtle, Man.	1402
R. Colville, Esk, Sask.	1377
W.-D. Cain, Winnipeg	1317
H. Nordstrum, Lanigan, Sask.	1291
T. Wilson, Winnipeg (11 sujets)	1140

L'intérêt au travail se trouvait doublé, cette année, par le don de prix en argent fait par la Compagnie Eaton et la Canadian Packing Co. Chacune d'elle avait donné $25. Cette somme sera divisée entre les trois élèves ayant obtenu le plus de points pour les résultats pratiques, dans la proportion de $25, $15 et $10.

Un cours spécial de deux semaines pour les fabricants de beurre et de crème à la glace a été organisé cette année pour la première fois, du 17 au 29 mars. Ce cours était limité aux hommes d'expérience et les crèmeries se trouvant très occupées à cette époque, l'assistance a été forcément restreinte.

Les directeurs du "Pool" se réunissent vendredi

On a reçu, au cours de la semaine dernière, plus de 3,000 contrats, ce qui en fait, jusqu'à présent, la semaine la plus fructueuse de la campagne. Les directeurs de la Coopérative se réuniront vendredi. Ils examineront le total des contrats recueillis jusqu'à date et décideront si les résultats sont suffisants pour que les fermiers du Manitoba se joignent à ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan dans la formation d'une grande agence pour la vente de la prochaine récolte.

Les travaux du printemps sont commencés sur divers points de l'Ouest

D'après des informations fournies par le Pacifique Canadien, on s'attend à commencer les travaux cette semaine dans les districts de Barnwell, près de Lethbridge, Etzikom, Purple Springs et Taber, dans l'Alberta. On a commencé à disquer vendredi sur la ferme expérimentale de Swift Current, Sask.

PARIS — L'heure d'été est en vigueur en France depuis le 29 mars.

LA FRANCE EN TEMPS DE GUERRE

Un nouveau projet de loi de mobilisation générale

Paris — "La mobilisation nationale", tel est le titre officiel d'un projet de loi que le gouvernement français a soumis au parlement. Ce projet de loi comporte un plan détaillé pour "l'organisation générale de la nation, en temps de guerre". Son but est d'assurer "l'étude immédiate d'une formule d'organisation nationale susceptible d'être appliquée sans délai, si une guerre éclatait". Le projet de loi dit: "Au début même de la guerre de 1914-1918, il fut constaté que la préparation militaire, qui était généralement considérée comme suffisante avant 1914, n'était pas efficace. Il devint bientôt nécessaire d'improviser, sous la pression des circonstances, une organisation complètement nouvelle. La création de cette nouvelle organisation fut lente et difficile. Donc, le gouvernement a pensé qu'il était de son devoir d'étudier immédiatement la situation qui serait offerte, en cas d'un nouveau conflit. En 1914, on prévoyait que la guerre serait purement militaire et qu'un résultat serait promptement obtenu. Ainsi, le salut paraissait résider dans l'intensification de la production des armes de grande puissance et des munitions. Le maintien de la vie nationale fut considéré comme une question secondaire. C'était une erreur capitale, et pendant cinquante et un mois, les belligérants eurent à mettre à contribution toutes les ressources latentes de l'énergie de la nation."

Une organisation centrale, sous l'unité de commandement, est la base essentielle et fondamentale du nouveau plan pour la défense nationale. Le devoir de cette organisation sera, en temps de paix, de faire constamment des expériences méthodiques avec le matériel le plus moderne, de grouper tous les stocks indispensables, nécessaires pour équiper et armer les forces militaires prêtes à partir pour le front, au commencement des hostilités, et de prendre les mesures voulues pour assurer aux armées le matériel supplémentaire.

Le projet de loi demande la mobilisation de toutes les activités destinées à "assurer la production abondante de tous les armements, des munitions et du matériel de toute nature nécessaires aux forces armées".

L'article F dit: "En temps de guerre, tous les Français et les citoyens des colonies françaises, aussi bien que tous les groupes légalement constitués sous le régime français, sont obligés de participer à la défense du pays et au maintien de sa vie matérielle et morale."

MILITARISTES DANS LA RUHR

Les Français font des arrestations à Bochum et à Essen

Dusseldorf — A la suite de mesures prises par M. Tirand, président de la Commission de la Rhénanie, et du général Degoutte pour la suppression d'organisations militaristes secrètes dans la Rhénanie et la Ruhr, les recherches ont commencé dans les maisons; elles ont déjà amené de nombreuses arrestations et la saisie de nombreux documents qui prouvent, d'après les autorités françaises, les extraordinaires ramifications de ces activités illicites.

Les perquisitions faites dans vingt-quatre maisons ont amené soixante-et-une arrestations rien qu'à Bochum. Quatorze arrestations ont été faites également à Essen.

Le rapport de la police de Dusseldorf dit que l'organisation d'Essen avait enrôlé cent hommes, dont un grand nombre avaient servi dans l'armée allemande, à Potsdam et ailleurs. Pour être admis dans l'organisation, il fallait présenter un certificat médical attestant que l'on était bon pour servir dans la réserve.

Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien

Nous accusons réception du quatrième et dernier volume de "l'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien", par le R. P. A.-G. Morice, O.M.I. Nous rendrons compte de cet important ouvrage dans un prochain numéro.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Clôture de la session à Winnipeg

Manitoba

La troisième session de la Législature du Manitoba a été prorogée samedi après-midi. Vers 6 heures le lieutenant-gouverneur Sir James Aikins est entré à la Chambre, et, après avoir donné l'assentiment royal à 127 bills, passés au cours du dernier mois, a prononcé l'allocution de clôture d'usage.

La Chambre a siégé samedi matin jusqu'à 3 h. 45, pour être en mesure de terminer les travaux à temps. A la suite de conférences entre les chefs des divers groupes, il a été décidé de renvoyer à l'année prochaine le bill d'initiative et de referendum et de retirer les clauses contentieuses dans les deux lois des liqueurs. Trente-trois bills ont été approuvés en comité plénier et adoptés en troisième lecture à la dernière séance. Quelques députés de l'opposition ont tenté, mais sans succès, de s'opposer à cette méthode de législation à toute vapeur.

M. J.-T. Haig s'est plaint avec raison de cette avalanche de nouveaux bills qui arrive ainsi dans les derniers jours de la session. La Chambre siège depuis le 10 janvier, a-t-il dit, et on lui a soumis plus de bills depuis le 1er mars que pendant toute la période précédant cette date. Trop de lois sont adoptées sans étude préalable suffisante. Il en résulte que les législateurs ont souvent à défaire ce qu'ils ont fait l'année précédente. C'est une perte de temps et d'argent.

Les pensions aux anciens soldats

La Chambre a adopté à l'unanimité une motion du Major Taylor, chef conservateur, priant le gouvernement fédéral de rendre permanent le boni de pension accordé actuellement aux anciens soldats et de l'ajouter au chiffre des pensions pendant la durée de ces dernières.

Les bonnes routes

L'hon. F.-M. Black, trésorier provincial, a soumis à l'approbation de la Chambre des crédits supplémentaires s'élevant à environ $1,045,000. Sur cette somme, $500,000 sont destinées à fournir le capital nécessaire au fonctionnement de la commission des liqueurs et $200,000 à la construction de bonnes routes.

Les droits sur les liqueurs

Une résolution présentée par M. J.-K. Downes, indépendant, pour demander au parlement fédéral de réviser les droits de douane et d'accise sur les vins et spiritueux, en revenant au tarif en vigueur en 1914, et de réduire l'imposition sur la bière, a été adoptée à l'unanimité. Le député de Winnipeg a fait remarquer que pendant les quatre mois d'existence de la commission des liqueurs au Manitoba, le gouvernement fédéral a encaissé environ $600,000. Si la consommation se maintient au même volume, a-t-il dit, le Dominion prélèvera deux millions par année sur la population du Manitoba pour le privilège d'avoir des liqueurs. Ceci est injuste pour les provinces où la vente des liqueurs est permise, car les provinces prohibitionnistes en tirent avantage sans payer un sou.

La Chambre a repoussé à mains levées une motion de M. C.-A. Tanner, député ouvrier, Kildonan et St. Andrews, demandant de constituer un certain nombre de circonscriptions à plusieurs députés, dans le but d'expérimenter le fonctionnement de la représentation proportionnelle.

Le surplus de la Commission de blé

M. D.-L. Campbell, progressiste, Lakeside, a présenté une motion au sujet du retour aux fermiers du surplus de la Commission du blé, s'élevant à $560,000. Le Manitoba aurait droit à 25 pour cent environ de cette somme, si l'on tient compte de la quantité de blé reçue de chaque province.

Alberta

Edmonton — En vertu d'un amendement approuvé par le comité plénier de la Chambre, les établissements licenciés pour la vente de la bière pourront rester ouverts le samedi jusqu'à 9 h. Les autres jours de la semaine, le dimanche excepté, ils fermeront à 10 h.

Les brasseries pourront livrer toutes les commandes de bière dans les villes. Les liqueurs fortes seront achetées directement des magasins de liqueurs et elles seront envoyées aux personnes de la campagne.

Les licences d'hôtel s'élèvent de $200 à $400, suivant la population. Ce dernier chiffre s'applique aux villes de plus de 15,000 habitants.

Les personnes restant dans un hôtel pourront se faire envoyer de la bière de la brasserie dans leurs chambres, mais ne pourront aller dans le lieu de vente licencié d'un hôtel et porter une bouteille dans leur chambre dans le même hôtel.

Une autre stipulation du bill défend de transporter de la liqueur d'une chambre d'hôtel dans une autre. La liqueur doit être consommée dans la chambre même. Tout occupant d'une chambre pourra offrir un verre à un ami.

Les pharmaciens ne pourront tenir des liqueurs qu'en bouteilles de 40 onces.

Téléphones

Il n'y aura pas d'augmentation, cette année, dans les tarifs des téléphones du gouvernement, a déclaré l'hon. Vernon Smith. Bien que le gouvernement se rende compte de la nécessité d'élever ces tarifs, il ne croit pas pouvoir le faire dans le moment à cause des conditions économiques.

Loi électorale

En vertu d'un amendement au bill des élections approuvé par le comité plénier, les candidats aux futures élections provinciales ne pourront rentrer en possession de leur dépôt de $100 que s'ils obtiennent 20 p. c. des premiers votes préférentiels.

Votre garantie est le nom "SALADA"

H413F

il vous assure un thé frais, parfumé et pur —Essayez-le.

LES FERMES EXPERIMENTALES, LES EMBRANCHEMENTS, LA R. P.

M. Mackenzie King déclare que le Canada n'a rien à voir au traité de Lausanne et qu'il ne sera même pas soumis au parlement

Ottawa — Les progressistes ont passé au crible le crédit de $1,400,000 demandé pour les fermes expérimentales.

Trop de fermes expérimentales

M. E.-J. Garland, progressiste de Bow River, demande à l'honorable M. Motherwell quelle est l'utilité de la ferme expérimentale de Fort Vermilion. "Les colons, dit-il, ne peuvent vivre confortablement dans cette région". Le ministre dit que c'est une colonie de 400 à 500 fermiers et la station expérimentale de cinq acres que l'on y maintient est d'une grande utilité pour les colons.

M. D.-M. Kennedy, progressiste d'Edmonton, dit qu'il y a une grande ferme expérimentale appartenant au gouvernement provincial à Edmonton. A Lacombe, le gouvernement fédéral en a une autre. Il ne voit pas la nécessité de deux grandes fermes dans cette région. M. W.-T. Lucas croit que le travail des fermes expérimentales devrait être laissé aux provinces, le ministère fédéral se consacrant uniquement au travail de recherches scientifiques.

Crédits nécessaires

M. Motherwell déclare que son ministère fait son possible pour éviter que deux fermes se trouvent trop rapprochées l'une de l'autre et il insiste sur la nécessité des fermes expérimentales. Par ailleurs, il faut que les crédits soient votés, si l'on ne veut pas abandonner les fermes.

M. Meighen se demande quelle est la politique de M. Motherwell qui, l'an dernier, augmentait le crédit des fermes expérimentales de $200,000 et qui le réduit, cette année, de $120,000. M. Motherwell répond que, par suite de la politique d'économie, il a été décidé de couper plusieurs services qui ne sont pas essentiels. "Nous avons trop de fermes expérimentales, dit le ministre, mais elles existent et elles font un travail utile. Il faut les maintenir".

Plusieurs orateurs progressistes critiquent encore les fermes. M. John Millar, progressiste de Qu'Appelle, dit qu'elles sont moins utiles maintenant qu'autrefois. Les résultats obtenus par les fermes ont été adoptés par les fermiers et l'utilité des fermes est finie.

Les cultures rotatives

M. Motherwell dit que le problème des cultures rotatives n'est pas réglé dans les Prairies. Il ne croit pas que personne ait encore obtenu de bons résultats dans l'Ouest et c'est pourquoi il croit à l'utilité des fermes expérimentales.

M. John Pritchard, progressiste de Wellington, ne veut pas que l'on abolisse le travail des fermes, mais il désirerait que le ministère s'arrange de façon à ce que ces fermes rapportent des revenus au pays.

La ferme de Rosthern

Certains députés traitent de la question de la ferme de Rosthern, qui coûte très cher inutilement. M. Motherwell dit que le gouvernement étudie s'il est opportun d'abolir cette ferme.

M. McQuarrie, progressiste de New Westminster, parle de l'abolition du subside aux provinces pour fins d'éducation agricole. Il ne croit pas que l'économie ainsi réalisée soit sage.

L'hon. Dr Tolmie, ex-ministre de l'agriculture, est convaincu que nous ne saurions lutter avantageusement contre l'Argentine pour la production des bestiaux d'élevage, car la main-d'oeuvre y est beaucoup moins élevée. Il dit que nos fermes expérimentales sont les plus pratiques de l'univers.

MM. Robert Forke et D. Warner, députés progressistes, trouvent que les fermes expérimentales font un excellent travail.

L'amendement Macphail

Mlle Agnès Macphail, député progressiste de Grey-Sud-Est, trouve que les fermes expérimentales ne servent à rien et qu'elles engloutissent, chaque année, d'un million à un million et demi sans produire de résultats. Le bureau des recherches scientifiques devrait avoir toute la mission de voir aux expériences à faire. Elle propose en amendement de réduire de $200,000 le crédit de $1,400,000 demandé pour cette fin.

L'amendement de Mlle Macphail est battu et le crédit de $1,400,000 voté sans division.

La question du charbon

L'approvisionnement du charbon a été l'objet d'un long débat qui a duré toute une journée. Il s'agissait d'une motion de M. T.-L. Church, de Toronto, demandant un taux préférentiel sur les chemins de fer pour le transport du charbon de l'Alberta et des provinces maritimes.

Actuellement, le Canada central, dit M. Church, dépend des Etats-Unis pour son approvisionnement en combustible, de sorte que des millions sortent du pays chaque année, pour aller fournir des salaires aux mineurs américains. Au même moment, le Canada ne peut mettre en valeur ses ressources houillères de l'Alberta et des provinces maritimes. Le problème du transport entre pour 35 pour 100 dans le problème de la houille, dit l'orateur, et c'est pourquoi il demande l'établissement d'un taux préférentiel [illegible] parties des Etats-Unis.

Le Canada ferait bien, continue le député de Toronto, d'adopter une politique nationale à l'égard du transport du charbon, comme le fit le Manitoba, en important chez lui le charbon albertain. En utilisant le charbon de l'Alberta et des provinces maritimes, le Canada deviendrait indépendant en matière de combustible. "Il devrait y avoir, dit-il, une déclaration d'indépendance en ce qui touche au charbon". Les importations de charbon américain ont passé de 56 millions, en 1922, à 36 millions, en 1923.

Les autres orateurs ont parlé dans le même sens.

L'hon. C. Stewart

Le ministre de l'Intérieur dit qu'il serait enchanté de voir le Canada indépendant en matière de combustible et il espère qu'un jour viendra où l'on verra cette situation. Le charbon de l'Alberta a une valeur éprouvée, dit-il. Ce n'est qu'une question de transport. Le charbon de l'Alberta peut concurrencer les autres sur les marchés ne dépassant pas, à l'est, Winnipeg, et le charbon de la Nouvelle-Ecosse peut se vendre à Montréal et même à Ottawa. La partie centrale, sise entre Ottawa et Winnipeg, est celle qui suscite des ennuis. Les mines américaines, près de la frontière, feront toujours une concurrence redoutable. Le ministre parle du succès de l'usine de coke à Hamilton, où l'on obtient de bons résultats avec le charbon néo-écossais. Ce charbon peut être amené à Hamilton pour $6 la tonne et le coke se vend ensuite $10, plus les frais du transport.

M. Stewart parle aussi de diverses expériences ministérielles pour mouler en briquettes la tourbe de l'Ontario et de la Saskatchewan. Ces entreprises ont réussi, mais le procédé n'est pas économique, et alors la tourbe se vend cher, trop cher pour les désavantages qu'elle possède sur le charbon.

La construction des embranchements

Vingt-six résolutions qui donneront naissance à vingt-six bills, lesquels, s'ils subissent leurs trois lectures, permettront la construction d'un millier de milles de chemins de fer, à un coût approximatif de $28,000,000, telle est la belle tranche que le parlement s'est mise sous la dent. Ce ne sera pas un petit travail, surtout si les députés insistent, comme l'a demandé M. MacMaster, pour savoir le nombre de personnes que desservira chaque embranchement, la grandeur du territoire dont il drainera les produits, le tonnage espéré du trafic, un estimé des pertes ou profits qu'on espère réaliser et enfin la distance entre les chemins de fer et les endroits habités à qui l'on veut faire cadeau de ces nouvelles voies.

Il est difficile de prévoir le sort réservé à chaque bill. Les députés voteront, en effet, comme ils l'entendront, selon leurs opinions, et l'on dit que le gouvernement ne posera pas la question de confiance. Alors quelques embranchements peuvent parfaitement rester sur le carreau, malgré qu'ils soient tous recommandés spécialement par le président du réseau national et le conseil d'administration. M. Graham a affirmé, en effet, qu'il a reçu de M. Thornton lui-même le projet des 26 embranchements, que le cabinet ne l'a pas modifié, ne l'a pas suggéré et se contente tout simplement de le présenter à la Chambre et de le défendre.

MM. Archambault et Denis ont fait entendre des revendications en faveur de Québec, qui possède moins de chemins de fer que les autres provinces.

M. Forke voudrait tout considérer du point de vue national. Il croit que l'ouest produit plus de tonnage par acre aux chemins de fer que le reste du pays. Il faut voter pour les embranchements les plus urgents, ayant toujours devant les yeux la situation financière du pays.

Encore le surplus de la Commission du blé

Les fermiers canadiens de l'ouest doivent au gouvernement la somme de $5,264,008 pour grains de semences qu'ils ont reçus, a répondu aujourd'hui M. Robb à M. J.-L. Brown, député progressiste de Lisgar, Sask. Le Manitoba doit $140,737, la Saskatchewan $3,555,283, l'Alberta $1,567,791 et la Colombie-Anglaise $197. Comme le résidu de l'opération de la régie des blés n'est que de $565,000, le gouvernement croit qu'il n'est pas obligé de remettre cette somme aux fermiers, mais peut parfaitement la garder pour balancer un peu le compte des grains de semence.

Le traité de Lausanne

Au début de la séance, mercredi, le premier ministre fit une importante déclaration sur notre statut international. Parlant du traité de Lausanne, conclu entre les Alliés et la Turquie, à la suite d'une conférence tenue en Suisse, l'hon. M. Mackenzie King dit que, comme le Canada n'y était pas représenté, le traité ne nous engagera d'aucune manière et que le gouvernement canadien ne se croit pas même autorisé à le soumettre à l'approbation du parlement canadien. Le gouvernement anglais avait demandé à notre gouvernement d'autoriser un personnage quelconque à signer en son nom. Mais le cabinet répondit qu'il ne veut pas signer le traité, qu'il ne le soumettra même pas au parlement.

La représentation proportionnelle

M. Good, député de Brant, introduit ensuite une résolution demandant au gouvernement d'appliquer la représentation proportionnelle dans les comtés actuels du Canada qui élisent plus d'un député. Ces comtés sont au nombre de cinq, à l'heure présente.

M. Ernest Lapointe lui a répondu pour le cabinet. Appliquer la R. P. dans les cinq comtés à plusieurs membres ne serait peut-être pas tout à fait juste, dit-il, parce que ces comtés comprennent presque tous une partie rurale importante. Si on essaie ce système, on devrait l'essayer dans les grandes villes comme Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg. Mais il ne faut pas aller trop vite. Le gouvernement va présenter un bill, cette année, pour mettre en vigueur une résolution adoptée l'an passé, à l'effet que le vote cumulatif soit adopté partout. C'est un premier pas. Il faut aller lentement dans cette matière, et le gouvernement ne se sent pas justifié d'aller plus loin pour le moment.

Les conservateurs, naturellement, qui parlent ensuite, se déclarent contre la R. P. et le système du vote cumulatif que le gouvernement se propose d'adopter.

Sept embranchements votés

Jeudi, la Chambre a adopté des résolutions couvrant la construction de sept embranchements sur les vingt-six proposés dans le programme de construction du Canadien National. Les sept bills passés en première lecture comportent une dépense de $6,422,300 sur un total de $28,000,000 demandés. Ils intéressent le Québec, les provinces maritimes et la Colombie-Anglaise.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of Jean-Baptiste Côté, Farmer and Insurance Agent, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 153 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before May 15th 1924.

Dated at St. Boniface, Manitoba, this 28th day of March A.D. 1924.

LEONIE R. COTE,
Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of Alphonse Toupin, Merchant, late of the Post Office of Hillside Beach, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 433 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 21st day of May A.D. 1924.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 31st day of March 1924.

J. E. ARPIN,
Administrator of the Estate.

NOTICE TO CREDITORS OF FIRST MEETING WHERE ASSIGNMENT MADE

The Bankruptcy Act

In the Estate of Joseph Girard, of Elie, Man., Authorized Assignor

Notice is hereby given that Joseph Girard of Elie, Man., Farmer, did on the 2nd day of April, 1924, make an authorized assignment of all his property for the benefit of his creditors, and that F. A. Macdonald, Official Receiver, has appointed us to be custodian of the estate of the debtor until the creditors, at their first meeting, shall elect a Trustee to administer the estate of the debtor.

Notice is further given that the first meeting of the creditors in the above estate will be held at the office of the said Official Receiver, Room 221, in the Law Courts, Kennedy and Broadway Streets, in the City of Winnipeg, on Friday, the 11th day of April 1924, at the hour of 3 o'clock in the afternoon.

To entitle you to vote thereat, proof of your claim must be lodged with us before the meeting is held.

Proxies to be used at the meeting must be lodged with us prior thereto.

The said proofs of claim and proxies may be sent to us in care of J. A. HEBERT, Standard Trusts Building, 348 Main Street, Winnipeg.

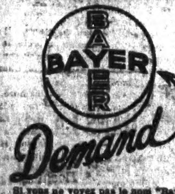
And further take notice that if you have any claim against the debtor for which you are entitled to rank, proof of such claim must be filed with us within thirty days from the date of this notice, for from and after the expiration of the time fixed by Sub-Section 8 of Section 37 of the said Act, we shall distribute the proceeds of the debtor's estate among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which we have then had notice.

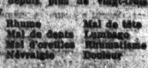
Dated at Winnipeg, Manitoba, this 7th day of April, 1924.

DUBUC & ROY,
Custodian.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contrefaçons





Si vous ne voyez pas le nom "Bayer" sur le paquet ou sur les tablettes vous n'avez pas le vrai produit Bayer, [illegible]

N'acceptez que les "Tablettes Bayer d'Aspirine" [illegible]

FOURRURES BRUTES

[illegible]

PEAUX ET TANNAGE

[illegible]

FRANK MASSIN

BRANDON, MAN. [illegible] REGINA, SASK.

NE SOUFFRE PLUS DE MAUX DE TÊTE

"Fruit-a-tives" la délivra d'années de souffrances.

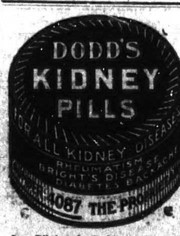
Le traitement aux fruits paraît le seul moyen de débarrasser complètement le système de ce qui y cause les maux de tête.

Mlle Annie Ward, du 112, rue Hazen, St-Jean, N.B., dit: Je souffris beaucoup pendant des années de maux de tête nerveux et de constipation. J'essayai de tout mais rien ne semblait devoir me soulager jusqu'à ce que je tentasse "Fruit-a-tives".

Après en avoir pris quelques boîtes je fus complètement soulagée et me suis toujours bien portée depuis."

"Fruit-a-tives", fait de jus d'oranges, de pommes, de figues et de pruneaux, régularise les organes vitaux du corps, assure un approvisionnement de sang pur et soulage complètement des maux de tête.

25c. et 50c. la boîte chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.



Les Pilules de Dodd pour les reins aident dans toutes les maladies du rein: rhumatisme, maladie de Bright, diabètes, mal de dos. Vendues 50 sous la boîte. Par tous les pharmaciens ou par la poste sur réception du prix par The Dodds Medicine Co., Ltd., Toronto, Ont.

Hotel Frontenac

L'unique hôtel de langue française à Winnipeg

Repas à la carte — Chambres simples et doubles

Satisfaction assurée

141, RUE NOTRE-DAME-EST

G. H. CARMAN & CIE

PHARMACIENS

Coin Smith et Graham Tél. A 2367

Demandez M. P. Renaud

The Gagnon Lumber Co. Ltd.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

de toutes sortes de matériaux de construction

[illegible]

SAINT-BONIFACE MANITOBA

CARTES PROFESSIONNELLES

BERNIER, Hon. Joseph, BERNIER, Noël, et FRIPP, C.A.I.

Avocats: Testaments et Successions, Municipalités, Notariat

Pratique générale du droit

401, ED. SOMERSET WINNIPEG

DUBUC & ROY

AVOCATS ET NOTAIRE

Téléphone A1585

201-206 ED. SOMERSET WINNIPEG

HENRI LACERTE

B. A., L. L. B.

AVOCAT

Edifice Standard Trust, 348, rue Main

Téléphone N 8969

WINNIPEG

ALEX. BERNIER, B.A.

AVOCAT ET NOTAIRE

348, rue Main, Edifice Standard Trusts

Tél.: Bureau, A 7647 — Rés., N 2524

Succursale à St-Jean-Baptiste, Man.

LOUIS BETOURNAY

AVOCAT ET NOTAIRE

608, Edifice Great West Permanent

356, RUE MAIN

Bureau: A1451 Résidence: N2449

ALEXANDRE GELINAS

Avocat — Notaire

LE PAS MANITOBA

N 7221 Rés. N 1883

J.-A.-W. LANE

Finance et assurance

Perception de loyers.

201-5, Edifice Somerset Winnipeg

Voyageurs, venez à l'agence où l'on vous procurera gratuitement tous les renseignements concernant le voyage que vous vous proposez. Achetez ici les billets pour faire venir vos parents ou amis d'Europe.

M.-E. SABOURIN

Agent de change. Envois d'argent dans tous les pays. Assurances. Billets de voyages.

343, rue Taché Saint-Boniface, Man.

Tél.: Bureau N 1351—Rés. N 1265

DUBOIS & DUBOIS

Entrepreneurs, Menuiserie, Réparations.

Tél. N 7817—B 3661—227 rue Vaughan et 537 rue Langside

WINNIPEG

J. O. BRUNET

MONUMENTS FUNERAIRES

MARBRE GRANIT ETC.

346 Avenue Taché Saint-Boniface

En face de l'hôpital St-Boniface

Téléphone: N 1481

Téléphone N 1771

N. PIROTTON

MONUMENTS FUNERAIRES

Statues de tout genre

Couronnes en perles.

135 et 141, rue Dubuc Saint-Boniface

W. J. BARKER

Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur catholique

Dans un district résidentiel

CHAPELLE MORTUAIRE PRIVEE

Coin Broadway et Donald

Winnipeg

Téléphone A 6915

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EUCLIDE LONGPRE

MEDECINE GENERALE

Téléphones: St-Boniface: N 2355

Rés.: 183, Provencher, St-Boniface

DR OLIVIER CAZA

MEDECIN ET CHIRURGIEN

Chambre 342, Ed. Somerset, Winnipeg

Spécialité: Accouchements et maladies de la femme.

Heures de consultations: 2 à 5 p.m.

Tél.: Bureau, A 3707 — Rés., A 3697

Bureau: A 2455 Rés.: Ft Rouge 2678

Dr DONALD McKENTY

RAYONS X

Heures de bureau: 2 à 5 p.m. 8-9 p.m. et sur rendez-vous.

208 Ed. Kennedy 317 Portage

Winnipeg

Dr. R. MICHAUD

Rayons X

HEURES DE CONSULTATIONS:

11 heures à 12½ a.m.

2 heures à 6 p.m.

910, EDIFICE BOYD Tél. A 2173

DR JARJOUR

DENTISTE

Gradué avec grande distinction à Montréal et membre du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Québec

702, Ed. Great West Permanent Loan

Téléphone A7240

356 RUE MAIN WINNIPEG

DR JONCAS

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS

De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française

[illegible] EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG

Dr J.-A. SEGUIN

[illegible]

J.-T. BEAUBIEN

AVOCAT ET NOTAIRE

[illegible] Ed. Great West Permanent Bldg. 356, RUE MAIN

ARTHUR PRUD'HOMME

AVOCAT ET NOTAIRE

Tél. A [illegible] [illegible] 455 rue Main

Dr P.-E. LaFLECHE

Dentiste canadien-français

Gradué de l'Université de Montréal

Bureau: 505, Edifice Boyd, Winnipeg

[illegible]

Dr M.-A. LAURENDEAU

[illegible]

DR J.-J. TRUDEL

[illegible]

VOLUME XL — WINNIPEG, MAN., MARDI 8 AVRIL 1924 — NUMERO 44

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux, — deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.
Professeur A.-L. BURT.

LA LIBERTÉ

Chez les Français (du Canada), l'organisation, que viennent fortifier les liens religieux, est de beaucoup supérieure à celle de la nation anglaise, où est loin de régner la même unité de religion.
Professeur A.-L. BURT.

LE DUALISME CANADIEN

Ce qu'en pense un professeur de l'Université d'Edmonton

L'Echo du Collège, l'excellent bulletin mensuel du Collège des Jésuites d'Edmonton, nous apporte le texte d'une fort intéressante conférence du professeur A.-L. Burt sur le dualisme canadien. M. Burt, gradué de Toronto et maître ès arts d'Oxford, est professeur d'histoire à l'Université de l'Alberta. C'est un passionné de l'histoire du Canada qui se sent tout particulièrement attiré vers l'étude du problème, si délicat et si complexe, des deux races au Canada. Il l'aborde avec une indépendance et une largeur de vues qui l'apparentent à certains écrivains fameux de sa race, les Moore, les Hawkes, les Morley. Nous ne saurons jamais trop faire connaître ces Anglo-Saxons sympathiques à notre cause qui, après avoir conquis une vérité historique fondamentale, s'efforcent de la faire partager à leurs compatriotes. Aussi voulons-nous relever ici les points saillants de l'étude du professeur Burt.

Notre auteur commence par poser carrément le principe que nous formons *"deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais"*. Et il ajoute cette constatation, très flatteuse pour nous:

« Les Français, fortement concentrés dans le bloc solide du Québec, sont un tout compact; les Anglais, au contraire, se voient disséminés de l'Atlantique au Pacifique. Chez les Français, l'organisation, que viennent fortifier les liens religieux, est de beaucoup supérieure à celle de la nation anglaise, où est loin de régner la même unité de religion. Et ce qui constitue pour le Français du Canada une situation à part, c'est qu'il s'est vu arraché aux inflences d'outre-mer. Il y a à peine cinq générations, les contacts avec la mère patrie ont été interrompus... Enfin, la race française forme comme un îlot au milieu de l'immense mer des peuples anglais de l'Amérique du Nord. Tous ces facteurs ont contribué à dégager fortement la personnalité canadienne-française; et c'est ce que peut trop facilement oublier le peuple anglais qui, malgré une population deux fois plus forte, est loin d'avoir le même souci de sa solidarité nationale.

* * *

Nous ne pouvons suivre le conférencier dans son exposé lumineux de la genèse et du développement de notre double nationalité, *"de ce problème qui est et sera probablement le plus passionnant de notre pays"*. Contentons-nous de noter en passant en quels termes cet Anglais protestant reconnaît le rôle bienfaisant joué par l'Eglise catholique à une phase décisive, au lendemain de la conquête anglaise. Il se demande pourquoi les vaincus d'hier ne se levèrent pas pour secouer le joug britannique en épousant la cause de la révolution américaine, soutenue par leur ancienne mère patrie, la France.

Où trouver l'explication? dit-il. *Dans la loyauté de la noblesse canadienne? Non, car la noblesse n'aurait pu se faire écouter. La réponse à l'énigme se trouve dans l'influence de l'Eglise catholique. L'Eglise savait gré au gouvernement britannique des libertés accordées et s'efforça, à l'heure du danger, de maintenir les Canadiens dans le devoir. Si la hiérarchie catholique avait été hostile et avait prêché la révolte, on ne peut raisonnablement douter que le Canada aurait cédé devant la révolution. Peut-être aujourd'hui c'en serait fait à jamais de l'hégémonie britannique dans l'Amérique du Nord.*

Au cours de son historique très impartial des conflits de race sous les différents régimes, M. Burt, après avoir dit que *"les deux partis montraient plus d'acharnement que jamais et faisaient appel à une plus grande violence de langage"*, ajoute ce trait de fine observation: *"Ceci est vrai surtout du Français, qui dit plus qu'il ne veut, pendant que l'Anglais fait plus qu'il ne dit..."*

Le jugement qu'il porte sur la révolution de 1837 est aussi à retenir:

Pour celui qui veut bien juger l'insurrection de 1837, il doit se garder d'oublier trois choses. Premièrement, il y eut dans le même temps une semblable insurrection dans le Haut-Canada, et Papineau mérite autant que William Lyon Mackenzie le titre de héros et de martyr. Deuxièmement, comme dans le Haut-Canada, ce n'est pas le peuple, mais seulement un poignée de Canadiens qui y prirent part. On ne peut penser sans frémir à ce qui serait arrivé, si les Français s'étaient révoltés en masse; ils étaient alors aussi nombreux que les Anglais dans les deux Canadas réunis. Troisièmement, l'Eglise de Rome, bien loin de vouloir se venger des violentes attaques de la minorité anglaise et de favoriser l'insurrection, réprima énergiquement le mouvement.

La survivance française au Canada, pour quelqu'un qui sait démêler si habilement les effets et les causes, devient un fait logique, inévitable, rigoureusement conforme aux lois de l'histoire.

Souvent et dans bien des pays, des races ont été assimilées. Mais ceci n'est arrivé que lorsque le peuple assimilé ne possédait pas une civilisation ancienne et forte, ou lorsqu'il formait une minorité infime et éparpillée. Aucune de ces conditions fondamentales ne s'applique au peuple canadien-français. Il appartient à une civilisation aussi vieille et aussi riche que celle des Anglais, et loin d'être une petite minorité, les Français étaient aussi nombreux que ceux qui prétendaient les absorber.

Quant aux leçons que comporte cette survivance, le professeur les dégage avec sa forte simplicité habituelle, pour le bénéfice de ses compatriotes:

Nous ne devons jamais oublier ces cinquante années tragiques, (1800-1850), de peur de voir revenir les mêmes catastrophes. Nous savons maintenant ce qu'il a fallu pour ramener la paix dans le pays; souvenons-nous-en toujours, dans le présent et dans l'avenir.

* * *

M. Burt conclut, comme il faut s'y attendre, à la nécessité d'imprégner nos problèmes nationaux du principe des deux nationalités. Sur le chapitre de l'immigration, voici comment il passe résolument à la pratique. Nous avons un grand nombre de colons venus de l'Europe continentale.

Qu'allons-nous en faire? Des Canadiens? Oui, mais quels Canadiens, français ou anglais? Voilà où nous avons besoin de notre principe des deux nationalités. Jusqu'ici, on a essayé d'en faire des Anglais. Comme ils s'établissaient dans des centres anglais, c'était bien naturel. Mais les succès ne furent pas extraordinaires. Plusieurs sont à se demander si jamais nous pourrons assimiler ces immenses groupes européens. Il est même possible qu'à cause de leur religion et de leur tempérament, ils sympathiseraient plutôt avec les Français. Si tel est le cas, pourquoi ne pas laisser aux Français le soin de les assimiler?

C'est le bon sens même. L'idée risquerait cependant de soulever une vive opposition en certains milieux, si l'on tentait de l'y faire accepter.

Nous avons cité copieusement M. Burt; c'était le meilleur moyen de montrer jusqu'à quel point il nous est sympathique et possède la véritable mentalité canadienne. Si l'on constate toujours maints exemples de fanatisme et de parti pris à l'endroit de tout ce qui est français et catholique, il se fait aussi, parmi les meilleurs éléments, un lent travail de pénétration qui peu à peu portera ses fruits. Tant qu'il se trouvera des Anglo-protestants éclairés et influents pour rétablir les faits de l'histoire et parler à leurs compatriotes avec cette courageuse franchise qu'y met le distingué professeur de l'Université de l'Alberta, il ne faut pas désespérer de voir régner quelque jour la justice et le vrai dualisme canadien.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

La Propagation de la Foi et ses ressources

Rome — Le Conseil supérieur général de l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi a transmis aux Conseils nationaux le compte rendu de 1922. La charité catholique a réuni une somme de 25,831,712 lires 70 dépensée en subsides pour les missions; le change réduit cette somme à une valeur de 1,205,118 dollars 475, tandis que les recettes de 1913, qui étaient de 8 millions 114,893 fr. 05, valaient 1 million 622,996 dollars 61. La France a contribué pour 5,144,263 lires 95, suivie de loin par l'Angleterre et l'Ecosse qui donnèrent 1,663,359 lires 40; à elle seule, la France a fourni la moitié des ressources perçues en Europe. En Amérique, elle est dépassée par les Etats-Unis qui, grâce à la générosité des fidèles et aussi à la souveraineté du dollar, ont apporté 10,496,766 lires.

La frayeur au Japon

Tokio — Dans une forte proportion, les habitants de Tokio et d'autres villes du Japon vivent dans des transes continuelles, particulièrement parce que des savants ne cessent de prédire des tremblements de terre. Depuis six mois le Japon a été fort éprouvé par les chocs sismiques et personne n'a oublié la catastrophe qui s'est produite en septembre 1923. Personne n'a oublié non plus le tremblement de terre du 15 janvier. Ce jour, les chocs ne furent pas d'une extrême violence, mais on compta près de dix morts. Cinq ou six des personnes qui ont péri le 15 janvier ont été les victimes de la frayeur. Elles ont perdu la vie en essayant de fuir.

Femmes diplomates

Une bolcheviste russe bien connue, Mme Kollontai, qui représentait le gouvernement des Soviets à Christiania, vient d'être nommée dans les mêmes fonctions à Téhéran.

Il y eut, en 1918, une femme diplomate à Berne, Mme Rorzika-Schwimmer, qui représentait la Hongrie à ce poste, au lendemain de la déchéance des Habsbourgs. Elle se livra à de telles dépenses chez les couturiers et les modistes que le gouvernement hongrois, soucieux de ses deniers, dut la rappeler.

Combien de femmes, dans les chancelleries, qui n'ont pas eu d'autre titre officiel que celui de leur mari et qui ont été d'excellents diplomates!

La visite de l'archevêque de Paris en Pologne

Varsovie — La Pologne prépare une réception somptueuse aux évêques français qui doivent la visiter sur l'invitation du cardinal primat Dalbor, au moment de la Fête-Dieu. C'est à Poznan que doivent se rendre S. Em. le cardinal Dubois, Mgr Chaptal et Mgr Baudrillart, qui est, comme on sait, le président des Amitiés françaises à l'étranger. Après avoir séjourné quatre jours à Posna, où ils prendront part à des processions solennelles, ces hôtes éminents visiteront Varsovie, Czestochowa, qui est un lieu de [illegible] considéré comme le Lourdes polonais, Cracovie, Lwow et très probablement Wilna.

La prévision du temps

Paris — M. l'abbé Gabriel a présenté à l'Académie des sciences, lundi, une étude fort intéressante sur les orages.

Comme pour les pluies, les orages présentent une véritable périodicité. En quarante ans, 1883-1923, l'abbé Gabriel a mis en lumière une première période minimum d'environ sept années où les orages se comptent par 20 ou 21 chaque année; puis une seconde période, fort longue, de fréquence moyenne, à raison de 25-27 orages par an, et cela durant près de vingt années, et enfin une troisième et dernière période maximum de dix années où l'on trouve une moyenne de 34 orages par an.

Le caractère pratique de cette étude s'aperçoit nettement.

Nous pouvons déduire de ces observations que l'année 1924, comme les trois années précédentes et les trois suivantes, sera peu orageuse, une vingtaine d'orages environ. Toutefois, cette rareté n'implique pas la moindre importance des phénomènes électriques. L'abbé Gabriel déclare, dans sa note à l'Académie, que la violence des orages est indépendante de la période.

Pour amuser les amuseurs

Paris — Les Fratellini sont ces trois frères clowns auxquels le ministre de l'Instruction publique a récemment décerné les palmes académiques pour les récompenser d'être très drôles et très amusants.

Il y a, dans la vie, des hommes qui sont aussi drôles et qu'on ne décorera jamais, parce que, s'ils font rire, c'est malgré eux. Ils n'ont à cela aucun mérite, bien au contraire, tandis que le métier d'amuseur n'est pas toujours drôle, assure-t-on.

C'est pourquoi les humoristes qui composent la République de Montmartre ont cherché et trouvé le moyen de faire passer un joyeux moment aux Fratellini: ils ont donné, en leur honneur, une fête où tous, écrivains ou peintres, étaient habillés en clowns, sauf les trois Fratellini, spectateurs, habillés en bourgeois.

Enfin, c'était bien leur tour, aux professionnels, de sourire aux efforts des faux clowns pour être spirituels sous le costume de l'amuseur.

Dans les deux camps, on se comprenait mutuellement... mais les plus heureux furent ceux qui ne se croyaient plus obligés, pour une fois, d'être drôles.

C'était d'ailleurs, le résultat recherché.

Notre commerce avec l'Oncle Sam

Washington — Les exportations des Etats-Unis au Canada durant le mois de février eurent une valeur de $45,666,670 en comparaison de $41,479,219 en février 1923.

Les Américains ont importé du Canada pendant le mois en question pour $33,917,722 en comparaison de $33,290,534 durant le même mois l'an dernier.

Le commerce étranger des Etats-Unis a continué son expansion en février. Les importations et les exportations furent plus considérables que pendant le mois correspondant de l'an dernier. Les exportations se sont totalisées par $[illegible] en comparaison de $[illegible] l'an dernier, et les importations, par $[illegible] l'an dernier, une augmentation de $20,160,000 sur février 1923.

LE FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

Un article de la "Presse", de Montréal

Dans un article très franc qu'il vient de publier, M. Raymond Denis, président de l'Association des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, dénonce le grave danger que l'enseignement du français court dans les écoles primaires de cette province, faute d'une organisation suffisante de la part de la population canadienne-française elle-même. L'avertissement produira son effet, nous n'en doutons pas, et nos compatriotes ne tarderont pas à se ressaisir en face du péril nouveau qui menace la survivance de leur langue maternelle.

M. Denis, que ses fonctions depuis sept ans mettent en contact quotidien avec les petites écoles de la Saskatchewan, a pu constater que, peu à peu, sous la pression d'influences adverses, l'enseignement du français perd du terrain dans cette province de l'Ouest. Trop laissée à elle-même, l'institutrice vise plutôt à plaire à l'inspecteur dont elle attend ses certificats de compétence et son avancement. Or, cet inspecteur examine en anglais. D'où il suit que l'institutrice prépare ses élèves en faisant une part très large à l'anglais, presque insignifiante au français. De même pour les concours inter-scolaires. L'anglais y étant exclusivement employé, les institutrices qui désirent voir leurs élèves figurer avec honneur dans ces concours, donnent leurs leçons presque exclusivement en anglais. Et ainsi de suite pour le reste.

C'est contre cette tendance funeste que M. Denis met ses compatriotes en garde, montrant comment, si l'on n'y fait attention, l'état de choses actuel finira par entraîner la disparition complète du français dans la Saskatchewan. Il faut opposer aux influences nuisibles des influences favorables. Il importe de donner aux institutrices de langue française l'appui moral et l'encouragement dont elles ont besoin pour accomplir leur tâche sans défaillance. Que les Canadiens français envoient régulièrement dans les écoles un visiteur de langue française qui s'occupera de voir à ce que la langue maternelle des élèves conserve la place à laquelle elle a droit. Que l'on s'organise de façon à récompenser les institutrices pour le soin qu'elles apporteront à enseigner le français. En un mot, que chacun comprenne l'importance de cet enseignement et travaille à le consolider et à l'étendre sans cesse davantage.

Les Canadiens français de la province de Québec forment des voeux pour que le programme formulé par M. Raymond Denis reçoive une entière exécution. La langue est le principal lien qui unit entre eux nos compatriotes partout où ils se trouvent. Qu'elle disparaisse et nous devenons étrangers les uns aux autres. Personne ne voudra se rendre responsable d'un semblable malheur. — (La Presse).

TRIBUNE LIBRE

Ce que nos lecteurs pensent de leur journal

Central Falls, R. I.,
24 mars 1924.

Monsieur le Directeur,

Laissez-moi franchement vous féliciter pour la publication d'un roman canadien historique. C'est pure et simple logique. La connaissance de son histoire n'est-elle pas la condition indispensable d'attache à son pays? "Ignoti nulla cupido". Que vaut, à ce point de vue, un roman exotique comme avantage pratique?

Bien vôtre,
J.-A. FAUTEUX.

Saint-Louis, Sask.,
29 mars 1924.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous envoyer encore un mot de félicitation sur la bonne fortune qui vous arrive en trouvant de si bons collaborateurs pour votre journal à mesure que le temps s'écoule. Ainsi cette bonne Marguerite, qui a su nous intéresser avec son histoire du premier hôpital de l'Ouest; puis, ce correspondant qui signe "Jean" et qui met on ne peut mieux au point la vie du juge Dubuc pour ce qui regarde ses premières années au Manitoba. Ce Jean me paraît connaître à fond son histoire de ce temps-là. Et voilà le tort que l'on fait involontairement à un homme quand on le vante sans mesure. Oh! ces Canadiens, je l'ai dit souvent, ne savent où s'arrêter quand ils blâment ou félicitent quelqu'un.

Louis SCHMIDT.

PARIS — Deux aviateurs français ont volé de Paris à Tunis en trois heures et cinq minutes. La distance est de 400 milles.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La campagne du "Wheat Pool"

Manitoba Free Press (Winnipeg):

La campagne du "Wheat Pool" au Manitoba semble maintenant assez assurée de faire signer la superficie nécessaire pour mettre la Coopérative sur pied cette année. Dans la Saskatchewan, la plus grande des provinces à blé, il semble y avoir beaucoup plus de difficulté à faire signer le contrat aux fermiers qu'au Manitoba, où l'on aurait pu supposer que les avantages du marché, sous forme d'une moisson plus hâtive et de facilités de transport plus rapide, auraient rendu plus difficile la tâche de faire entrer les cultivateurs dans le "Pool". Les rapports de toutes les parties de la province, cependant, indiquent, assure-t-on, que la campagne remporte un succès satisfaisant pour ses promoteurs.

Dans la Saskatchewan, il faut obtenir des signatures couvrant 6,166,000 acres pour atteindre l'objectif de la moitié de la superficie en blé de la province. Au commencement de la campagne actuelle, environ deux millions d'acres avaient été signés, en comprenant les contrats anciens et nouveaux. La superficie sous signature en ce moment est, dit-on, dans les environs de quatre millions d'acres, de sorte que la campagne est à peu près à mi-chemin de son objectif. Elle sera interrompue pendant les semailles, mais reprise en juin. Ce n'est pas une tâche facile, apparemment, de convaincre les fermiers de la Saskatchewan, bien que l'Association des "Grain Growers" et l'Union des Fermiers soutiennent la campagne. Si la campagne du Manitoba atteint son objectif, cependant, ceci peut avoir quelque influence en Saskatchewan.

S'il y avait une coopérative du blé organisée dans chacune des trois provinces cette année, avec une agence de vente commune, elle manipulerait environ 200 millions de minots, même si la récolte n'était pas aussi considérable que l'année dernière. Ce serait un commencement sérieux de la grande expérimentation de la vente coopérative du blé, dont la valeur et le bénéfice pour le fermier ne peuvent être démontrés que par l'expérience.

Les développements de la culture mixte dans l'Ouest

La Presse (Montréal):

En 1900, nous avions en Canada deux millions et demi d'acres semés en blé; en 1910, la superficie en était triple, et en 1922, nous avions 21,223,448 acres ensemencées en blé.

Ce sont là des progrès et développements qui témoignent assurément en notre faveur et dont il faut être fiers, mais la contre-partie, celle-là fâcheuse, en présence de la raréfaction des marchés d'exportation, c'est l'accroissement formidable correspondant de notre surplus disponible.

Le remède, le seul effectif, on l'a démontré depuis longtemps sans peine, c'est pour les cultivateurs de varier leurs cultures, afin de ne plus mettre tous leurs oeufs dans le même panier.

Or, il ressort de statistiques récentes, qu'en fait, cette transformation est déjà en voie de réalisation. La preuve en est facile à faire, puisque, dans l'Ouest, le nombre des vaches à lait qui, en 1901, s'élevait à 244,215 têtes, était passé, en 1921, à 1,097,343 têtes; que le nombre total des bêtes à cornes de toutes catégories est passé de 941,624, en 1901, au chiffre de 4,235,293 en 1921.

De même les porcs, qui étaient au nombre de 200,375 en 1901, ont atteint en 1921 le chiffre de 1,231,188.

On pourrait multiplier ces chiffres, qui, tous, tendent aux mêmes conclusions, et qui expliquent, justifient pleinement le regain d'optimisme notable dans les provinces de l'Ouest; elles possèdent désormais les éléments nécessaires pour asseoir solidement leur production agricole en diversifiant cette production et, par suite, garantissant contre l'avatar inévitable de la mévente d'un produit trop exclusivement cultivé.

Progressistes et libéraux se font des concessions mutuelles

Le Devoir (Léo-Paul Desrosiers):

Une entente implicite apparente existe actuellement entre les deux partis dirigés par MM. Mackenzie King et Forke. Divers incidents le révèlent chaque jour. Lorsque les fermiers, par exemple, ne sont pas absolument satisfaits de l'attitude du gouvernement, ils quittent la Chambre pour ne pas voter. Lorsqu'ils prononcent des discours, ils adressent presque tous leurs sarcasmes aux conservateurs et particulièrement à M. Meighen dont ils n'aiment pas beaucoup les idées. Ils se laissent persuader plus aisément qu'on ne le supposait d'avance quand, par hasard, le gouvernement propose à la Chambre la formation d'un comité qu'ils n'approuvaient pas beaucoup au fond. Enfin, progressistes et libéraux, depuis le début de la session, tapent ensemble et à tour de bras sur le parti conservateur, leur ennemi commun, votent ensemble contre lui et cherchent à lui couper, autant que possible, le chemin du pouvoir.

L'approche du danger a été pour les uns et pour les autres le commencement de la sagesse. Les élections de Kent et d'Halifax les ont fait réfléchir. Séparés, ils risquaient la défaite; unis, ils peuvent rester triomphants à condition que les uns et les autres comprennent les nécessités du moment, la situation politique, et adoucissent les angles sur lesquels ils se blessaient réciproquement. Les gens de l'Ouest paraissent même vouloir réduire leurs demandes au strict minimum, afin de les rendre acceptables au gouvernement tout d'abord et ensuite à l'Est; et les libéraux, de leur côté, font sans doute un effort sérieux pour connaître les vrais griefs des provinces des prairies, et leur donner une satisfaction légitime.

Vivons selon nos moyens

La Semaine Commerciale (Montréal):

Dans une faillite récente d'un passif d'environ $6,000, l'actif déclaré n'atteint pas $3,000.

Et le plus curieux, dans cet actif figurent une automobile, un piano et un gramophone.

Nous ne voulons faire de reproche à personne, mais l'on conviendra avec nous que les choses agréables semblent bien trop nombreuses dans le cas qui nous occupe.

L'économie est à la base de tout succès et si l'on a vraiment à coeur de réussir il ne faut pas que les dépenses l'emportent sur les revenus ou les moyens d'un quelqu'un.

Notre train de vie doit être calculé sur le roulement d'affaires, ou plutôt être d'accord avec les bénéfices que l'on réalise.

Celui qui veut le succès coordonne sa vie en vue de l'assurer et ne mange pas sa récolte en terre.

Mener gros train sans s'occuper des conséquences, puis déclarer banqueroute, voilà qui est bien facile.

Mais, si au point de vue de la loi on est exempt de tout compte à rendre, l'est-on au point de vue de la justice, de la justice éternelle?

On ne transporte pas toujours au spirituel l'éponge de certaines lois humaines.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 4 avril 1924

La question de Riel

Lundi, Riel était à Ottawa. Il s'est rendu au Parlement, a prêté le serment d'allégeance et a inscrit son nom au rôle des membres de la Chambre des Communes.

A l'ouverture de la Chambre, l'Orateur donna lecture d'une pétition contre l'élection de M. Riel. La dépêche ne dit pas de qui était la pétition. Etait-elle de M. Joseph Hamelin? Dans tous les cas, elle était irrégulière et a été mise de côté.

Après quelques discours sur l'adresse, M. Masson, de Terrebonne, a fait l'éloge de M. Riel; il a parlé de l'amnistie et a soumis des documents se rapportant à cette importante question.

L'hon. M. Dorion a répondu que le gouvernement n'avait aucune preuve de la promesse d'amnistie et que les documents soumis, n'étant que des copies, ne prouvaient rien.

Mardi, M. Bowell propose que Riel soit à son siège le lendemain à l'ouverture de la Chambre et que l'homme de police muni d'un mandat pour son arrestation soit aussi présent.

Mercredi, M. Smith, de Selkirk, propose la formation d'un comité de neuf membres pour s'enquérir de la cause des troubles de 1869-70. La motion est adoptée malgré l'opposition que lui fait le Dr Schultz.

L'excitation a été immense dans la capitale.

Départs précipités

Hier, S. G. Mgr Taché et le Rév. M. Ritchot ont respectivement reçu d'Ottawa une dépêche leur enjoignant, de la part du comité nommé mercredi pour s'enquérir des causes des troubles de 1869-70, de se rendre à la capitale pour comparaître devant le comité jeudi, le 16 courant.

Nous apprenons que les hon. MM. Bannatyne, Dr Bown et M. Hargrave ont reçu des dépêches analogues.

LONDRES — Le Prince de Galles, voyageant incognito sous le nom de comte de Chester, est parti pour Biarritz où il restera dix jours, dans l'intérêt de sa santé qui a été affectée par son récent accident.

ECHOS D'EUROPE

Le franc continue de monter

Paris — Le franc, après avoir été stable pendant quelques jours, continue à monter. La livre sterling est tombée, mercredi, à 75¾ francs, soit une baisse de 47 points en 24 heures.

Le rétablissement du change français a été suivi d'une baisse correspondante du coût de la vie. On est convaincu, dans certains milieux, que le franc aurait monté beaucoup plus haut, n'eût été la défense opiniâtre des baissiers.

La venue de nombreux visiteurs, à l'occasion des jeux Olympiques, achèvera la victoire du franc. L'argent qu'ils dépenseront maintiendra le franc entre 60 et 70 pour une livre sterling et 17 pour un dollar, ce qui est à peu près sa valeur réelle.

Succès prévu pour les nationalistes allemands

Berlin — D'une manière générale on estime, dans les milieux politiques, que les prochaines élections allemandes marqueront un succès pour les nationalistes. Von Gerlach, dans la "Welt Am Montag", résume ainsi ses pronostics: 110 sièges aux social-démocrates; 96 au centre, 96 aux nationalistes, 76 aux populistes, 37 aux racistes et 50 aux démocrates. Selon Von Gerlach, le Reichstag sera nettement orienté vers la droite.

Berlin repousse tout contrôle militaire

Berlin — En réponse aux Alliés demandant que la commission de contrôle militaire interallié reprenne ses fonctions, l'Allemagne leur adresse une note d'un ton quasi menaçant.

Le gouvernement déclare impossible pour "une nation ayant des traditions vivaces et de l'honneur d'être continuellement placée sous le joug et mise en état de sujétion" et ajoute que, si les Alliés violent ce principe en imposant la commission à l'Allemagne, cette action pourra nourrir des sentiments d'animosité qui contribueront à retarder la pacification définitive de l'Europe.

L'Allemagne propose que le conseil de la Société des Nations donne la mesure du contrôle interallié sur les armements allemands. Elle assure qu'on pourra ainsi établir un contraste entre la préparation militaire de l'Allemagne et celle de la France.

M. Poincaré obtient un vote de confiance

Paris — Une fois de plus, M. Poincaré a dû recourir à la confiance pour forcer la Chambre à accepter ses volontés. Devant l'obstruction de l'opposition, le président du conseil menaça de donner la démission de tout son cabinet si l'on ne mettait pas fin au débat sur la politique étrangère du gouvernement et si le vote n'était pas pris.

La Chambre, par une majorité de 257 voix, exprima sa confiance dans le gouvernement pour mettre à exécution la politique des réparations, de la sécurité et de l'économie demandée par le pays.

Le vote fut de 408 à 151.

Mussolini a remporté une grande victoire

Rome —Les élections de dimanche ont été un véritable triomphe pour Mussolini. Les fascistes ont obtenu 40 pour cent de tous les votes et ils sont assurés d'une majorité parlementaire de 356. A la suite de cette victoire, Mussolini peut garder le pouvoir presque indéfiniment, à moins que la division ne se mette parmi les siens, car avec le système parlementaire actuel, il ne peut être renversé que par son propre parti.

Le prince Othon de Bismarck dans la politique

Berlin — Le prince Othon de Bismarck, petit-fils du "chancelier de fer", va prendre place parmi les députés nationalistes allemands au nouveau Reichstag. Le prince, qui est âgé de 27 ans, vivait dans la retraite au château familial à Friedrichsruhe, près de Hambourg. Il a fait ses débuts dans la politique au congrès des nationalistes allemands tenu récemment à Hambourg. Les orateurs réactionnaires l'ont présenté comme le chef qui saura rallier la jeunesse patriote allemande sous l'étendard monarchiste aux prochaines élections.

Un discours du roi Georges qui pourra être entendu partout

Londres — Le roi Georges prononcera un discours qui doit être entendu dans tout le monde, à 11 heures 30, heure de Greenwich, le 23 avril, alors qu'il inaugurera solennellement, à Wembley, l'exposition de l'empire britannique. Pour la première fois dans l'histoire anglaise, la voix d'un monarque sera transmise par le radio et entendue simultanément par des centaines de mille de ses sujets qui l'ont vu seulement, en public, et par des centaines de mille autres qui ne le connaissent que par ses photographies. Le roi possède une voix extrêmement agréable; elle est profonde et sonore. La prononciation est parfaitement claire.

Une cure contre l'ivrognerie

Paris — La petite ville de Membrolle, près de Tours, a l'honneur d'avoir donné le jour à un médecin qui a trouvé un remède pour guérir l'ivrognerie. Ce qui est intéressant dans ce remède c'est son infaillibilité, et dans son découvreur, le docteur Lhospitalier, c'est son manque d'amour-propre. Il s'agit d'une injection faite au patient avec son propre sang arrangé en sérum. Il suffit de trois opérations de ce genre pour les cas les plus durs. De plus non seulement les ivrognes laisseraient leur mauvaise habitude, mais leur nez aussi en perdrait leur couleur vineuse pour revenir à l'état normal.

TABACS CANADIENS

Marque "REGALIA"

Tous les tabacs portant la marque "Regalia" sont particulièrement recherchés par les amateurs de bon tabac naturel.

	La liv.
Grand Havane "Regalia"	$ .40
Petit Havane "Regalia"	$ .40
Grand Rouge "Regalia"	$ .40
Petit Rouge "Regalia"	$ .40
Feuille étendue "Regalia"	$ .45
Hambourg "Regalia"	$ .70
Quesnel "Regalia"	$ .75
Parfum d'Italie "Regalia"	$ .75

Ces prix s'entendent pris à Winnipeg. Pour transport et assurance par colis postaux, ajoutez 10 sous par livre.

Tabacs hachés

"Valiquette" No 40—La liv.	$1.20
No 50—La livre	$1.30
No 60—La livre	$1.70
No 80—La livre	$1.80
No 100—La livre	$2.00
"Français", pour cigarettes—1-14. Le paquet	$ .15
"Boisvert"—No 25. La livre	$ .80
No 40—La livre	$ .90
No 60—La livre	$1.10
No 80—La livre	$1.30
No 100—La livre	$1.40
Cigarettes "Valiquette", faites à la main—20 cigarettes	$ .40

Cigares, cigarettes, tabacs de toutes marques.

Pipes, porte-cigarettes, sacs à tabac, etc.

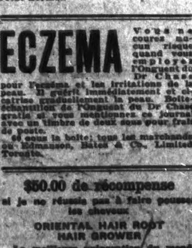
GROS ET DETAIL

Cie Richard-Béliveau

Maison fondée 1880

330, RUE MAIN WINNIPEG





CENT ANS DE SERVICES



La famille de M. George F. Snyder réclame ce qui est sans doute le record de la durée de service à l'emploi d'une compagnie. M. George F. Snyder a été lui-même 50 ans à l'emploi du Grand-Tronc, aujourd'hui fusionné avec le chemin de fer National du Canada; et les années de service de ses quatre fils et de ses deux filles ajoutées aux siennes forment un total de 150 ans. L'aîné de ses fils, M. George A. Snyder, est à l'emploi du chemin de fer National du Canada depuis 49 ans et 3 mois. Il remplit les fonctions de surveillant de jour aux Canadian National Telegraphs. Sa photographie apparait à gauche; à droite est celle de son père, feu M. George F. Snyder.

FAITS DIVERS

Un homme mort, deux autres grièvement brûlés

Le Pas, Man. — Fred. Meinich, du Pas, a été brûlé à mort et James Johnson et Allan Howard sont dans une situation critique à la suite d'une explosion de gazoline dans la maison commune d'un chantier, à Herb Lake.

Plusieurs des hommes étaient couchés quand l'un d'eux se leva pour allumer du feu dans un grand poêle à bois, se servant pour cela de gazoline qu'il prit pour du pétrole. Un bidon de gazoline qui se trouvait tout près s'enflamma et fit explosion, enveloppant de flammes tout l'intérieur de la maison et les vêtements des hommes endormis.

Meinich était si affreusement brûlé à la tête et sur le corps qu'il expira au bout de quelques heures. En l'absence de médecin et d'objets de pansement, ses compagnons furent impuissants à alléger ses souffrances. C'était un vieil employé de la "Pas Lumber Co."; il était âgé de 45 ans. Johnson et Howard venaient de Kinistino.

Un coup audacieux de bandits à Montréal

Montréal — Un groupe d'environ neuf bandits masqués ont attaqué les percepteurs de la Banque d'Hochelaga, vers deux heures de l'après-midi, sous le pont de la rue Ontario, et après avoir tué le chauffeur de l'auto et blessé légèrement deux des employés au bras et à une main, ont volé une somme de $143,000. Dans leur précipitation les bandits ont oublié de prendre un sac qui contenait $200,000.

Un des bandits, Harry Stone, alias Peter Ward, alias Warren, alias Powell, a été tué d'une balle au poumon, qui a traversé la colonne vertébrale.

Le chauffeur qui a été tué est Henri Giéroux, 24 ans.

L'attentat a été préparé et exécuté avec une habileté consommée.

Huit hommes et deux femmes sont entre les mains de la police.

Un crime horrible dans l'Alberta

Calgary — La tête détachée du corps, qui portait la trace de maints coups de couteau, le cadavre de Nels Frederickson, ancien cultivateur à Fraserton, a été trouvé dans la cave de sa petite maison. On croit que le vol a été le mobile du crime.

Il avale son dentier!

Québec — Un accident assez extraordinaire a failli coûter la vie à un jeune homme de Notre-Dame des Laurentides. Samedi soir dernier, M. Eugène Pageot, cultivateur, âgé de 24 ans, se couchait avec son dentier et l'avalait en dormant. Le Dr G. Beaudet, de Charlesbourg, fut appelé en toute hâte et fit transporter le patient à l'hôpital Saint-François d'Assise où, grâce à un instrument perfectionné, les médecins réussirent à retirer le dentier. Après avoir vu la mort de près, M. Pageot est de nouveau en parfaite santé.

Lutte contre des taureaux furieux

Toronto — Se précipitant dans un enclos de la cour à bestiaux de Toronto-ouest où deux taureaux furieux se livraient bataille, Michael Murphy, âgé de 55 ans, fut lui-même attaqué par un de ces animaux et cerné dans un coin de la cour. Il allait être inévitablement éventré quand son fils, armé d'un bâton, vint à son secours et dispersa ces animaux fous de rage.

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION A TRAVERS LE MANITOBA

SAINT-CHARLES

Percepteurs: M. l'abbé Beauregard et R. Paquin.

M. l'abbé Beauregard	$10.00
Antoine Hogue	.15
Charles Caron	1.50
Pat. Beauchemin	.50
X. Caron	1.00
A. Guillaume	.35
Alfred Caron	2.00
Famille Paillé	6.00
M. Laflèche	1.25
RR. SS. Oblates	2.00
Bienfaiteurs anonymes	7.85
Total	$32.60

SAINT-NORBERT

Percepteurs: John Kenny, Luc Campeau, Jos. Bohémier, U. Campeau, A.-B. Dufort.

Mgr G. Cloutier	$5.00
Georges Kenney	1.00
F. Parisien	.50
Mme A. Chartrand	1.00
Mme J. Parisien	.25
C. Parisien	.25
A. Ritchot	2.00
Ulysse Campeau	1.00
John Kenney	3.00
A. Bohémier	.50
W. Hassel	.30
G. Bohémier	1.00
B. Bohémier	1.00
A. Perreault	.25
J. Bohémier	1.00
O. Bonin	1.00
Jos. Champagne	3.00
Mme Isabel Champagne	2.00
M.-D. Champagne	2.00
A. Rousseau	1.00
L. Champagne	1.00
E. Champagne	1.00
A. Champagne	1.00
J. Bogucki	2.00
F. Champagne	2.00
H. Bohémier	2.00
Jeanne Bohémier	1.00
A. Pelletier	.50
C. Champagne	.25
Arthur Champagne	1.00
John-S. Charle	1.00
A. Champagne	1.00
Mlle J. Delorme	1.00
Jos. Lépine	.25
Mlle Anna Dufort	5.00
L.-J. Dufort	1.00
Nap. Verriault	5.00
Henri Gousseau	5.00
Jos. St-Germain	.50
Francis Carrière	.25
J.-B. Métayer	.25
Joseph Leclair	.50
A.-P. Dufort	1.00
Mme Aug. Vouriot	1.00
Louis Gasse	2.00
C. Delorme	1.00
Arthur Delorme	1.00
V. Ritchot	2.00
M.-G. Cloutier	1.00
G.-P. Cloutier	5.00
D. Pelland	1.00
H.-D. de Moissac	5.00
Mme V. Champagne	.20
J.-B. Smith	.25
Mme C.-J. Beaudry	1.00
Léon Leclair	.50
Arthur Leclair	1.00
A. Renaud	.50
A. Renaud, fils	.50
Sylvio Laporte	1.00
Eugène Teillier	1.00
Louis Verger	.50
J.-B. Lamoureux	1.00
Hubert Lamoureux	1.00
Frank Sherwood	.25
Mme Savarie	.50
J.-F. Delisle	1.00
Désiré St-Jean	.25
Louis Roy	2.00
O. Courchaine	1.00
E. Guay	.50
RR. SS. Grises	5.00
J.-L. Teillier	1.00
James Kenney	5.00
E. Trottier	1.00
R. Végénir	[illegible]
G. Grandmont	1.00
J.-N. Lord	2.00
RR. SS. de la Miséricorde	3.00
Arthur Landry	.25
Cyrille Leclair	1.00
Arthur Turenne	1.00
Dr. Gendreau	5.00
J.-B. Lavery	1.00
Emile Joyal	1.00
J. Campeau	1.00
Z. Laporte	1.00
W. Campeau	1.00
H. Campeau	.25
Total	$124.50

SAINT-JOSEPH

Perception faite dans l'église	$32.25

SAINTE-ROSE DU LAC

J.-E. Langevin	$10.00



LES AFFAIRES DANS L'OUEST

La baisse du prix du blé pousse les fermiers vers la culture mixte

La lettre mensuelle de la Banque Royale donne les renseignements suivants:

Dans l'Ouest, on note des perspectives d'affaires plus brillantes. Les affaires de banques indiquent partout une augmentation sur l'année dernière; le commerce de gros et de détail est meilleur qu'en 1923. La neige a été abondante l'hiver passé. La surface du sol était dans une condition favorable pour absorber l'humidité si nécessaire, et avec un printemps hâtif en perspective, les fermiers devraient être bientôt à travailler la terre.

La récolte de blé de la dernière saison a amélioré la position des cultivateurs, mais les prix continuellement bas auront pour effet de leur montrer l'opportunité de diversifier leurs produits. On montre un plus grand intérêt dans les troupeaux de vaches laitières et il devrait en résulter une augmentation graduelle des récoltes fourragères telles que le trèfle, la luzerne et le maïs. L'augmentation des droits de 30 à 42 sous le minot sur le blé allant aux Etats-Unis ont acceptée sans alarme. On pense que l'ancien tarif a réussi à écarter des Etats-Unis tout le blé canadien, à l'exception de la quantité absolument nécessaire à l'industrie meunière.

Les minoteries de l'Ouest travaillent à pleine capacité, principalement pour l'exportation, et il leur faudra beaucoup plus de blé que l'année dernière.

Les perceptions s'améliorent dans les districts urbains, les comptes courants sont bien payés, mais les vieux comptes restent toujours au même point. Les faillites accusent un déclin marqué sur 1923.

UNE OPERETTE CANADIENNE

"Vive la Canadienne!", par Aimé Plamondon, Omer Létourneau et Eugène Corriveau

Québec — Une nouvelle oeuvre du terroir vient d'être créée par trois de nos concitoyens, MM. Aimé Plamondon, Oscar Létourneau et Eugène Corriveau. Ceux-ci ont donné la semaine dernière la première représentation de leur opérette "Vive la Canadienne".

Le livret est de MM. Plamondon et Corriveau; la musique est de M. Létourneau, et celui-ci a fait une oeuvre fort appréciable.

"Vive la Canadienne" est une comédie fine où les auteurs présentent l'intrigue suivante: deux jeunes Français, en visite à Québec, croient, suivant une erreur trop commune à l'étranger, trouver des sauvages en notre ville.

Les visiteurs arrivent ici le jour de la Saint-JeanBaptiste et aperçoivent deux jeunes filles costumées en sauvagesses; elles avaient figuré dans un char allégorique. Les espiègles, voyant l'erreur des Français, décident de leur faire une leçon. Les jeunes gens reçoivent cette leçon et une romance s'ébauche entre les deux couples.

C'est le premier acte; au second, les deux couples assistent au bal de l'Armistice et rencontrent une Française qui fonde des espoirs sur un des deux Français. Cette jeune femme tente de rompre les relations entre Français et Canadiennes, mais un capitaine canadien vient éclaircir la situation et faire écrouler les plans de la Française.

Au troisième acte, c'est le mariage et le départ des deux couples pour le traditionnel voyage. Avant le départ, la Française tente de nouveau, et vainement, de causer du trouble aux "mariés". Elle se reprend et avoue crânement ses erreurs.

C'est l'intrigue. Elle est très simple et parfois elle manque de vie non pas dans la partie chantée, mais dans la partie parlée. Il y a des scènes qu'on aurait pu retrancher. Mais à côté de ces quelques peccadilles, il y a de grands mérites.

L'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à cette opérette, genre revue. Les auteurs ont eu le mérite de créer une oeuvre du terroir et une oeuvre attrayante.

Chronique Scientifique

La reproduction des poissons

Tout poisson nait d'un oeuf, mais tous les oeufs des poissons n'arrivent pas à maturité; et c'est bien heureux, car la mer et les eaux douces en seraient infectées, leur nombre se comptant par des mille et des millions.

Les ovaires des femelles se remplissent périodiquement d'oeufs qui, en grossissant, compriment les organes qui les contiennent. Alors les femelles cherchent à s'en débarrasser, et se frottent ordinairement le ventre contre les pierres et le fond de l'eau pour faciliter leur sortie. De là, dit-on, les expressions de frai, frayer ("fricare", frotter). La ponte achevée, les mâles, conduits par leur instinct, viennent féconder les oeufs en répandant sur eux leur laite.

L'époque de cette ponte varie parfois beaucoup, suivant les espèces de poissons, et quelque peu parmi les mêmes espèces, suivant la latitude, le climat, les accidents des saisons, la fonte des neiges, le charroi des glaces, les orages, les surprises causées par des obstacles, des chemins interrompus, des cours d'eau déviés, des ombrage disparus, et d'autres circonstances qui déguisent à leurs yeux la patrie, le berceau, et leur font renoncer à la parturition destinée à assurer la perpétuité de leur race.

La nature prévoyante en tout a donné aux poissons qui fraient en hiver des oeufs plus lourds que l'eau, afin qu'ils puissent aller au fond chercher une température égale et un abri contre les glaces et les crues. Au contraire, les oeufs des poissons qui fraient en été surnagent la rivière, sont portées au loin sur les eaux libres de glaçons et s'attachent aux rivages, aux herbes qui poussent à ce moment, et y reçoivent l'influence de l'air, et de la lumière surtout, qui accélère le moment de l'éclosion.

Le lieu de dépôt des oeufs varie avec les poissons. Ce sera pour les uns dans l'eau salée, pour d'autres dans l'eau douce, dans les fleuves, les rivières, les ruisseaux, sur les plantes aquatiques, sur le gravier, dans la boue.

Ainsi le brochet, qui nous est bien connu, fraye en mai et juin, sous les plantes aquatiques d'endroits déserts et retirées, en eaux douces. Le nombre des oeufs est d'environ 150,000: leur couleur est verdâtre. Les oeufs éclosent en 8 à 10 jours, au soleil, et à l'ombre en 15 à 18 jours.

L'époque de la reproduction est un moment de perturbation dans les habitudes des poissons; ceux qui vivent dans les eaux profondes se rapprochent des rivages, afin que leurs oeufs jouissent de l'influence bienfaisante de la lumière et de la chaleur. Plusieurs espèces marines remontent très haut les cours d'eau, sans doute dans le même but. D'autres, qui habitent les eaux douces, quittent les courants et vont chercher dans les lacs et les étangs une plus grande tranquillité.

La prohibition de la pêche à certaines époques est fondée sur la question du temps du frai. Car alors les poissons sont pris plus aisément, vu leur migration, et c'est en même temps détruire un grand nombre d'oeufs que de capturer une seule femelle.

DESPREAUX.

LES OUBLIES DE L'HISTOIRE

(Suite)

Le 24 mai 1749 — Permis du même au Sieur Gonneville Rupalais de partir de Montréal avec trois canots équipés de six hommes chacun, pour se rendre aux postes du lac de La Pluie et du lac des Bois.

Rôle des engagés: Louis Ménard, guide, du Sault-au-Récollet; Joseph Laplante, de Laprairie; Robert Drousson, de Contrecoeur; Jean ......, de Laprairie; Jean Chartrain, de l'île Jésus; Jean-Baptiste Mercereau, de Montréal; Jean-Baptiste de Couagne, de Saint-Michel; Baptiste Laramée, de Boucherville; Pierre Saint-Pierre, de Montréal; Jean Vincent, de Sainte-Geneviève; Charles Saint-François, de Saint-François; Jean Roy, de Laprairie; Jean-Baptiste Leduc, de l'île Perrot; Michel Leduc, de l'île Perrot; François Labrosse, des Vertus; Jacques ......, de Laprairie; Jacques Morin, de Boucherville; Jean-Baptiste Larivière, de Saint-Laurent; Michel Ritchot, de Saint-François. P. 240.

17 avril 1750 — Permis du gouverneur de la Jonquière au Chevalier de la Vérendrye, officier des troupes de cette colonie, de partir de Montréal avec un canot équipé de sept hommes pour se rendre au poste de Michillimakinac. Le congé ajoute: "Nous lui permettons aussi de prendre à Michillimakinac les vivres et provisions qui lui seront nécessaires pour les porter au grand portage du lac Supérieur et de les employer uniquement à la subsistance des engagés que feu le Sieur de la Vérenderie (sic), son père, avait laissé aux postes de la mer de l'Ouest afin qu'ils puissent revenir à Montréal." P. 244.

24 mai 1752 — Permis du gouverneur de la Jonquière au Sieur L'Echelle, négociant, de faire partir de Montréal huit canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite de Jean-Baptiste Ladouceur pour se rendre au poste de la mer de l'Ouest pour le compte du Sieur de Saint-Pierre.

Pas de rôle des engagés. P. 262.

Congé de traite accordé au Sieur de La Vérendrye par le gouverneur de Beauharnois, le 18 mai 1747.

Charles Marquis de Beauharnois, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la Nouvelle-France. Nous avons permis au Sieur de la Véranderie, capitaine dans les troupes et commandant pour le Roy, au poste de la mer de l'Ouest, de faire partir de la ville de Montréal quatre canots équipés de six hommes chacun, sous la conduite des Sieurs de Beaumois et Gonneville dont il a donné les noms et demeures à M. de Beaucours, pour se rendre au poste de l'Ouest et d'embarquer dans les dits canots les effets et marchandises propres pour la traite du dit poste avec les vivres et provisions nécessaires pour la subsistance des dits conducteurs et celle des autres engagés pendant le voyage. Défendons aux dits conducteurs et aux engagés de faire aucune traite ou commerce avec les sauvages ou autres ailleurs qu'au dit poste de l'Ouest et dépendances sous les peines portées par les ordres du Roy.

Enjoignons aux dits engagés d'avoir chacun leur fusil tant en allant qu'en revenant, sans qu'ils puissent s'en défaire en le traitant aux sauvages ni autrement, à peine de trois mois de prison.

Sera tenu le dit Sieur de la Vérendrie de faire viser ces présentes par M. l'Intendant et de les faire enregistrer au greffe de la juridiction de Montréal avant le départ des dits canots.

Permettons aux dits engagés d'embarquer avec les dits canots la quantité de quatre pots d'eau de vie par homme, laquelle servira pour leur usage seulement, sans qu'ils puissent en traiter aux sauvages, sous quelque cause, prétexte que ce soit. Leur ordonnons d'être de retour en cette ville de Montréal dans le temps stipulé pour leur engagement, sous les peines portées par les ordres de Sa Majesté contre les coureurs de bois, sans congé ni permission, et à cet effet les dits conducteurs feront leur déclaration aux commandants des postes où ils passeront de ceux qui pourraient avoir déserté, lesquels nous en donneront avis.

Fait à Québec le 18 may 1747.

Beauharnois, Boisberthelot, Hocquart, par Monseig. Besnard Dauré de Blanzy.

Rôle des engagés du Sieur Gonneville pour deux canots pour les postes du lac de la Pluie et lac des Bois: Nom illisible, Gonneville, Pierre Parant, de cette ville; Louis Cailliard, de Lachine; Louis Pelletier, de la Prairie de la Madeleine; ...... Baudin, Paul Guyot, de l'île Perrot; (nom illisible), André Forest, Charles Duplessis, de L'Assomption; Alexandre Larchévêque, de cette ville; Pierre Carignan, Gervais Baril, François (illisible), de Batiscan. De Boisberthelot, D.D.B.

Juge L.-A. PRUD'HOMME.

Saint-Boniface, 6 mars 1924.





Un conte par semaine

VIANDE DE BOUCHERIE

Au milieu de l'océan indien, un soir triste où le vent commençait à gémir.

Deux pauvres boeufs nous restaient, de douze que nous avions pris à Singapoor pour les manger en route. On les avait ménagés ces derniers, parce que la traversée se prolongeait, contrariée par la mousson mauvaise.

Deux pauvres boeufs étiolés, amaigris, pitoyables, la peau usée sur les saillies des os par les frottements du roulis. Depuis bien des jours ils naviguaient ainsi misérablement, tournant le dos à leur pâturage de là-bas, où personne ne les ramenerait plus jamais, attachés court, par les cornes, à côté l'un de l'autre et baissant la tête avec une résignation chaque fois qu'une femme venait inonder leur corps d'une nouvelle douche si froide; l'oeil morne, ils ruminaient ensemble un mauvais foin mouillé de sel, bêtes condamnées, rayées par avance sans rémission du nombre des bêtes vivantes, mais devant encore souffrir longuement avant d'être tuées; souffrir du froid, des secousses, de la mouillure, de l'engourdissement, de la peur...

Le soir dont je parle était triste particulièrement. En mer, il y a beaucoup de ces soirs-là, quand de vilaines nuées livides trainent sur l'horizon où la lumière baisse, quand le vent enfle sa voix et que la nuit s'annonce un peu dure. Alors, à se sentir isolé au milieu des eaux infinies, on est pris d'une vague angoisse que les crépuscules ne donneraient jamais sur terre, même dans les lieux les plus funèbres. Et ces deux pauvres créatures de prairies et d'herbages, plus dépaysées que les hommes dans ces déserts mouvants et n'ayant pas comme nous l'espérance, devaient très bien, malgré leur intelligence rudimentaire, subir à leur façon l'angoisse de ces aspects-là, y voir confusément l'image de leur prochaine mort.

Ils ruminaient avec des lenteurs de malades, leurs gros yeux atones restant fixés sur ces sinistres lointains de la mer. Un à un, leurs compagnons avaient été abattus sur ces planches à côté d'eux; depuis deux semaines environ ils vivaient donc plus rapprochés par leur solitude, s'appuyant l'un sur l'autre au roulis, se frottant les cornes, par amitié.

Et voici que le personnage chargé du service des vivres (celui que nous appelons à bord: le maître-commis) monta vers moi sur la passerelle, pour me dire dans les termes consacrés: "Cap'taine, on va tuer un boeuf." Le diable l'emporte, ce maître-commis! Je le reçus très mal, bien qu'il n'y eût assurément pas de sa faute; mais en vérité, je n'avais pas de chance depuis le commencement de cette traversée-là: toujours pendant mon quart, l'abatage de boeufs!... Or cela se passe précisément au-dessous de la passerelle où nous nous promenons, et on a beau détourner les yeux, penser à autre chose, regarder le large, on ne peut se dispenser d'entendre le coup de masse, frappé entre les cornes, au milieu du pauvre front attaché très bas à une boucle par terre; puis le bruit de la bête qui s'effondre sur le pont avec un cliquetis d'os. Et sitôt après, elle est soufflée, pelée, dépecée; une atroce odeur fade se dégage de son ventre ouvert, et, alentour, les planches du navire, d'habitude si propres, sont souillées de sang, de choses immondes...

Donc c'était le moment de tuer le boeuf. Un cercle de matelots se forma autour de la boucle où l'on devait l'attacher pour l'exécution, — et, des deux qui restaient, on alla chercher le plus infirme, un qui était déjà presque mourant et qui se laissa emmener sans résistance.

Alors, l'autre tourna lentement la tête, pour le suivre de son oeil mélancolique, et, voyant qu'on le conduisait vers ce même coin de malheur où tous les précédents étaient tombés, il comprit; une lueur se fit dans son pauvre front déprimé de bête ruminante et il poussa un beuglement de détresse... Oh! le cri de ce boeuf, c'est un des sons les plus lugubres qui m'aient jamais fait frémir, en même temps que c'est une des choses les plus mystérieuses que j'aie entendues... Il y avait là-dedans du lourd reproche contre nous tous, les hommes, et puis aussi une sorte de navrante résignation; je ne sais quoi de contenu, d'étouffé, comme s'il avait profondément senti combien son gémissement était inutile et son appel écouté de personne. Avec la conscience d'un universel abandon, il avait l'air de dire: "Ah! oui... voici l'heure inévitable arrivée, pour celui qui était mon dernier frère, qui était venu avec moi de là-bas, de la patrie où l'on courait dans les herbages. Et mon tour sera bientôt et pas un être au monde n'aura pitié, pas plus de moi que de lui..."

Ah! si, j'avais pitié! J'avais même une pitié folle en ce moment, et un élan me venait presque d'aller prendre sa grosse tête malade et repoussante pour l'appuyer sur ma poitrine, puisque c'est là une des manières physiques qui nous sont le plus naturelles pour bercer d'une illusion de protection ceux qui souffrent et qui vont mourir.

Mais, en effet, il n'avait plus aucun secours à attendre de personne, car même moi qui avais si bien senti la détresse suprême de son cri, je restais raide et impassible à ma place en détournant les yeux... A cause du désespoir d'une bête, n'est-ce pas, on ne va pas changer la direction d'un navire et empêcher trois cents hommes de manger leur ration de viande fraîche! On passerait pour un fou, si seulement on y arrêtait une minute sa pensée.

Cependant un petit gabier, — qui peut-être, lui aussi, était seul au monde et n'avait jamais trouvé de pitié, — avait entendu son appel, entendu au fond de l'âme comme moi. Il s'approcha de lui, et, tout doucement, se mit à lui frotter le museau.

Il aurait pu, s'il y avait songé, lui prédire:

"Ils mourront aussi tous, va, ceux qui vont te manger demain; tous, même les plus forts et les plus jeunes; et peut-être qu'alors l'heure terrible sera encore plus cruelle pour eux que pour lui, avec des souffrances plus longues; peut-être qu'alors ils préféreraient le coup de masse en plein front."

La bête lui rendit bien sa caresse en le regardant avec de bons yeux et en lui léchant la main. Mais c'était fini, l'éclair d'intelligence qui avait passé sous son crâne bas et fermé venait de s'éteindre. Au milieu de l'immensité sinistre où le navire l'emportait toujours plus vite, dans les embruns froids, dans le crépuscule annonçant une nuit mauvaise, — et à côté du corps de son compagnon qui n'était plus qu'un amas informe de viande pendue à un croc, — il s'était remis à ruminer tranquillement, le pauvre boeuf; sa courte intelligence n'allait pas plus loin; il ne pensait plus à rien; il ne se souvenait plus.

Pierre LOTI,
de l'Académie française.

Dames! teignez tout vêtement toute draperie

Teint tout vêtement ou draperie usé, fripé



Chaque paquet de 15 sous de "Diamond Dyes" contient des instructions si simples que toute femme peut teindre et reteindre à neuf tout morceau vieux, usé, fripé, même si elle n'a jamais teint auparavant. Les pharmacies vendent toutes les couleurs.







Page Féminine

Désespoir

Ces jours derniers, dans une chambre d'hôpital, se tordant dans des douleurs atroces, une jeune femme de vingt-six ans expiait le crime d'avoir attenté à sa vie. Les médecins et les gardes se dévouaient avec un zèle infatigable pour ramener à la santé cette pauvre désespérée. Vivra-t-elle? On en doute, car elle a pris la dose forte.

Dans cette chambre riante, aux murs blancs et roses, où le soleil rentrait en pleine liberté, je la regardais par la porte entr'ouverte. Je me demandais si elle regrettait son acte insensé, et si ces rayons qui la caressaient ne lui réchaufferaient pas assez le coeur pour lui donner goût à l'existence.

Oh! cette neurasthénie! quel mal ne fait-elle pas! Et que nous devons nous mettre en garde contre l'apparition du premier symptôme! On dit qu'il se produit par une pensée excessive du "grand moi" et que le meilleur remède est d'obéir à un devoir ou de se dévouer à un idéal. De plus, il faut apprendre jeune à se plier aux exigences de la vie et à supporter les désappointements de chaque jour. Oui, tant que le bonheur nous sourit et que tout marche suivant nos désirs, nous sommes heureuses comme des oiseaux à l'aube d'un beau jour; nous entrevoyons alors les horizons de bonheur sans limites. Mais qu'un nuage passe, aussitôt nous sommes désemparées: l'espoir dans l'avenir nous laisse; les jours qui se succèdent nous font horreur et la vie même que nous aimions tant hier nous devient une charge.

Une des causes de la neurasthénie est bien aussi "l'ennui" — cet état de l'âme de celle qui n'a rien à faire et qui se plaît à méditer sans cesse sur ses maux réels et sur ceux qui l'atteindront peut-être demain.

Mais dans ce siècle débordant d'activité, se peut-il qu'il y ait des ennuyées? Oui, et elles sont plus nombreuses qu'on ne pense. Ce sont surtout celles qui n'ont jamais goûté à la pauvreté et qui ont été gâtées d'attentions toute leur vie. Elles auraient été capables de vaillance; mais l'occasion seule a manqué et maintenant elles regardent d'un air d'envie celles qui se dépensent en activité charitable. Elles ne peuvent plus secouer leur inertie. C'est un exemple pour les jeunes mères. En formant le caractère de leurs enfants, elles devraient les outiller pour les rudes passages de la vie. Cette idée de dire à tout propos: "Ménageons ces pauvres petits, ils auront bien le temps de souffrir et de travailler plus tard", est fausse. Avec cette lâcheté, nous inoculons à nos enfants le microbe de la neurasthénie, et au lieu d'une vie heureuse nous leur préparons une existence de désenchantements sans fin.

GERTRUDE.

Dévotion des Sept Dimanches en l'honneur de saint Joseph

Si vous voulez obtenir de grandes grâces de saint Joseph, faites l'exercice des sept dimanches en son honneur.

La dévotion des Sept Dimanches en l'honneur des Sept Douleurs et des Sept Allégresses de saint Joseph est une des pratiques les plus aimées des dévoués serviteurs du Saint Patriarche, pour se préparer à chacune de ses fêtes. L'expérience a démontré que c'est là un des moyens les plus efficaces d'obtenir par l'entremise de ce grand saint les grâces les plus précieuses et les faveurs les plus ardemment souhaitées. "Notre-Seigneur, dit le chanoine Weber, désireux de voir les âmes entourer Celui qu'il appelait son Père, de vénération, de confiance et de filiale tendresse, les encourage à cette pieuse pratique par une large effusion de ses grâces dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel. Il semble vouloir ainsi payer à son cher nourricier la dette de son inépuisable reconnaissance."

Le 22 janvier 1836, Sa Sainteté Grégoire XVI accordait une indulgence de 300 jours à la récitation, pendant sept dimanches consécutifs, dans le courant de l'année, de la prière connue sous le nom des Sept Allégresses et des Sept Douleurs de saint Joseph, et le septième dimanche une indulgence plénière. Mais le Saint Pontife [illegible]

Pie IX a appliqué, le 1er février 1847, l'indulgence plénière à chaque dimanche, et le 22 mars de la même année, il a étendu ces indulgences à tous ceux qui, ne sachant pas lire, ou n'ayant pas la prière susdite, réciteraient, ces mêmes dimanches, sept Pater, Ave, Gloria, en remplissant les conditions d'usage pour gagner les indulgences plénières. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

On peut commencer n'importe quel dimanche; mais une interruption, même involontaire, obligerait de recommencer.

TOUT BIEN FAIRE

ARTISTE ET ARTISAN

Bien que l'article suivant, paru dans "La femme et l'enfant", soit destiné à des jeunes gens, nos lectrices y trouveront, si elles le veulent, sujet à d'utiles réflexions, en y ajoutant l'esprit surnaturel qui lui manque.

Lorsque vous terminez un ouvrage, vous devriez pouvoir vous dire: "Voilà, je puis garantir ce travail. Il n'est sans doute pas parfait, mais je l'ai fait de mon mieux. Cela, je le garantis. On peut me juger d'après lui."

Ne soyez jamais satisfait d'un travail fait "à peu près bien", "assez bien", "suffisamment bien". N'acceptez jamais de ne pas faire le mieux que vous pouvez. Mettez tellement de vous-même dans votre travail que ceux qui le voient puissent y trouver du caractère, de l'individualité, la marque de votre supériorité. Il y va de votre réputation, et votre réputation, c'est votre capital. Vous ne devez pas laisser sortir de vos mains un ouvrage gâché, ou inférieur. Tout ce que vous faites, même les choses les moins importantes, doit porter l'estampille de la supériorité. Vous devez considérer tout travail qui passe dans vos mains, comme Tampion considérait chaque montre qui sortait de son atelier. Il doit être un chef-d'oeuvre de l'habileté humaine.

C'est la petite différence qui existe entre le bien et le mieux qui fait la différence entre l'artiste et l'artisan. Ce sont justement les petites retouches que l'homme ordinaire néglige, qui font la réputation du maître.

Regardez votre travail comme Stradivarius regardait ses violons "faits pour durer l'éternité" et dont pas un ne s'est jamais brisé ni gâté. Quand un ouvrage quitte vos mains, il doit être votre recommandation et porter l'estampille de votre caractère.

Stradivarius n'avait pas besoin de faire breveter ses violons, car aucun autre luthier ne pouvait lutter contre l'excellence de ses produits, aucun ne prenait autant de peine pour mettre la marque de la supériorité sur ses instruments. Dès le début, il fut résolu à ce que son nom sur un violon signifiât quelque chose, à en faire une marque de fabrique qui protégerait ses instruments dans le monde entier. Sa réputation était son brevet; il n'avait besoin d'aucun autre. Chaque "Stradivarius" existant aujourd'hui dans le monde vaut de quinze mille à cinquante mille francs, plusieurs fois son poids d'or.

... Aucune autre caractéristique ne fait une aussi forte impression sur un patron que l'amour du travail, de l'exactitude, de la bienfacture. Il sait que si un jeune homme met, par principe, de la conscience à son travail, non pour le salaire qu'il en retirera, mais parce qu'il y a en lui quelque chose qui refuse de faire du mauvais travail, il sait qu'il est honnête et droit.

... John-D. Rockfeller Jr. dit que "le secret du succès est d'accomplir le devoir ordinaire d'une manière extraordinaire". La majorité des jeunes gens ne voient pas que les marches qui conduisent à une position supérieure se construisent petit à petit, par l'accomplissement fidèle des devoirs communs, humbles, journaliers, de la position qu'ils occupent maintenant.

Beaucoup d'employés attendent quelque grand événement qui leur permettra de donner leur mesure et de montrer leur ardeur. "Comment, se disent-ils, la sèche routine des devoirs journaliers pourrait-elle m'aider à avancer?" Mais c'est le jeune homme qui sait voir de grandes occasions cachées derrière une humble position, qui avance dans ce monde. Il fait les choses un peu mieux que ceux qui l'entourent; il est un peu plus prompt, un peu plus exact, un peu plus observateur, un peu plus poli, un peu plus obligeant; il a un peu plus de tact, d'énergie, de gaieté, d'optimisme que ses collègues, et c'est ainsi qu'il attire l'attention de son patron, et d'autres encore.

... Une des conditions du succès est le désir de faire bien ce que l'on fait. Le garçon qui réussira n'est pas satisfait d'une chose faite "assez bien", et ne laisse pas les choses à moitié terminées. Rien d'autre que la recherche de la perfection ne pourra le satisfaire. Ce sont ceux qui éprouvent ce besoin impérieux de ne pouvoir rien accepter d'imparfait, qui tiennent la bannière du progrès, qui maintiennent l'idéal pour les autres.

... Les gens qui ont accompli de grandes choses ont eu des idées très élevées sur la manière de faire les choses. Ils ne se sont pas bornés à suivre les chemins battus; ils ne se sont pas contentés de la médiocrité, ils n'ont pas cherché à faire comme les autres. Ils ont toujours poussé les choses qui se présentaient à eux un peu plus loin, un peu plus haut. Et c'est cet élan vers ce qui va plus loin et plus haut qui fait la qualité de l'oeuvre d'une vie. C'est le constant effort de parvenir à ce qu'il y a de mieux en toutes choses qui conduit au sommet de la supériorité.

Orison SWETT-MARDEN.

Les femmes vont devenir chauves

New-York — Au sixième congrès annuel de l'"American Master Hairdressers' Association", le gérant Jo. Byrne a prédit une prochaine génération de femmes chauves. M. Byrne soutient que se faire couper les cheveux comme fait aujourd'hui la femme est un moyen sûr d'arriver à la calvitie. Si donc cette mode ne cesse, le monde sera témoin d'un spectacle horrible, a-t-il ajouté. La chevelure à la garçonne est surtout répréhensible, parce que les coiffeuses doivent serrer le bord des chapeaux pour les faire tenir [illegible]

Si quelqu'un souffre des cors, il trouvera dans le Holloway's Corn Remover un remède qui le soulagera parfaitement.

LE CAP TOURMENTE

Souvenir de Québec

Je le vois de chez moi, le fameux Cap Tourmente,
Dressé dans la blancheur d'une neige éclatante
Le couvrant tout entier.
Je l'aurais cru tout près; la route a dix lieues
Qui, partant de Québec, s'en va jusqu'aux eaux bleues
Baignant son large pied.

Que je le trouve immense et qu'il flatte ma vue,
Ce grand cône d'argent qui monte vers la nue
Au soleil du matin!
Dieu l'a-t-il placé là comme une grande borne
Qui dans l'immensité marque, divise et orne
Le grand oeuvre divin?

Il change quand le vent chasse les neiges folles;
On dirait un volcan aux blanches fumerolles
Qui vient de s'éveiller;
Et sa chape d'argent se change en robe grise
Que je vois onduler et flotter à la brise
Rouler et dérouler.
Le souffle du printemps sur la neige qu'il mine,
Semant quelques points noirs, fait un manteau d'hermine
De la chape d'argent;
Mais du royal manteau la beauté éphémère
S'est bien vite changée en manteau de misère
Sous le souffle du vent.

Il n'est plus que haillons, de larges déchirures
Grandissent chaque jour. De sordides souillures
En découlent partout;
Le beau cône d'argent couvert de lèpre affreuse
Reste encore un géant à face douloureuse
Qui se tient bien debout.

Nous attendons un peu. La féconde nature
Tisse pour le géant un manteau de verdure
Si léger et si frais
Que le voyant ainsi revêtu de jeunesse,
Je lui découvre plus de grandeur, de noblesse
Et beaucoup plus d'attraits.

J'ai gravi plusieurs fois le flanc de la montagne
Par le petit sentier qui s'y glisse et qui gagne
Le sommet en plein ciel.
On y trouvait alors un modeste oratoire
Que fit bâtir un jour, si j'ai bonne mémoire,
Le bon Monsieur Hamel.

J.-M.-A. JOLYS, ptre

Saint-Pierre-Jolys, 28 janvier 1924.

PETITS CONSEILS

Le repassage

Si peu compliquées que soient maintenant les garnitures de nos pièces de lingerie, il n'en faut pas moins beaucoup de soin pour les entretenir, les faire durer et leur conserver jusqu'à l'usure un aspect de fraîcheur qui en fait le charme.

Beaucoup de femmes économes repassent elles-mêmes ou font repasser à la maison le linge fin, toujours fragile et auquel les blanchisseuses donnent un coup de fer savant, mais sans prendre les précautions nécessaires pour en prolonger la durée. A toutes celles qui ont l'électricité à leur disposition, je crois utile de recommander l'usage du fer électrique: elles s'en servent certainement et apprécient l'économie de temps et d'argent qu'elles réalisent. Lorsqu'on doit employer les bons vieux fers d'anciens systèmes, chauffés sur le gaz, le charbon de bois, ou par une plaque rougie qu'on enferme dans leur boîte évidée, il faut prendre beaucoup de précautions si l'on veut que le linge reste d'une propreté absolue: on essuie le fer avant de le promener sur la pièce

Soit qu'on se serve d'une planche rembourrée, soit qu'on [illegible] et bien étendu à plat avec la main. Il faut, après le repassage de ces garnitures, revenir avec le fer sur les jours, les points de surjet, etc., qui les fixent à la pièce de lingerie pour les aplatir, mais en évitant de marquer les fronces, s'il y en a.

On donnera sur les petits plis un premier coup de fer léger, en travers, puis on appuiera plus fortement en long, dans le sens des plis, en soignant leur extrémité.

Calendrier de la semaine

Jeudi 10 avril — S. Fulbert.
Vendredi 11 — S. Léon.
Samedi 12 — S. Jules.
Dimanche 13 — Dimanche des Rameaux.
Lundi 14 — S. Justin.
Mardi 15 — Ste Anastasie.
Mercredi 16 — S. B.-J. Labre.

TOUS LES ALIMENTS DEVRAIENT ETRE EN PAQUETS CACHETES

La profession médicale préconise généralement pour tous les produits alimentaires des paquets cachetés. Toutes les villes [illegible]

"J'ai souffert terriblement d'un mal de dos très douloureux"

[illegible]

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie

Autour de la Ferme

Culture Mixte

On y vient graduellement dans la plupart de nos centres français, et c'est tant mieux pour l'avantage des familles et du groupe français du Manitoba.

On dit de moins en moins: "Ca ne paye pas de garder des vaches". Au contraire, on entend dire en divers endroits: "Sans mes vaches je me demande comment j'aurais passé l'année", ou bien: "J'ai vécu du produit de mes cinq ou six vaches toute l'année", ou encore: "Avec mes douze vaches j'ai fait honneur à toutes mes affaires et j'ai mis quelques centaines de piastres de côté", etc., etc.

Il en coûte à plusieurs de s'ébranler dans la seule direction d'où viendra le salut; il faut y venir. Telle paroisse où les cultivateurs juraient de ne jamais garder de vaches entre résolument dans le mouvement, et un bon nombre vont se creuser des silos cette année même.

Deux choses sont nécessaires pour que ça paye: avoir des animaux de bonne race et les bien soigner. Pour cela il faut de l'ensilage et des trèfles. Avec de bonnes vaches, de l'ensilage, des trèfles et un peu de bon grain, on peut produire du lait pour soixante sous les cent livres. Il revient à une piastre et cinquante avec des vaches médiocres et des nourritures chères qui sont absolument nécessaires, si l'on manque d'ensilage et de trèfles. Dans le dernier cas, il reste peu de profit au cultivateur; dans le premier, il a une mine d'or à exploiter.

Les silos-fosses ou, comme on les appelle, les silos en tranchées, ne coûtent pas cher. Deux hommes et quatre chevaux font, en deux jours, une tranchée suffisante à recevoir cinquante tonnes d'ensilage. Le trèfle d'odeur fait un excellent pâturage, augmente la production du lait, peut faire un foin excellent s'il est semé assez fort pour ne pas pousser les tiges trop grosses et prépare la terre pour une belle récolte de blé. Pourquoi n'en pas semer dès ce printemps? La graine de trèfle d'odeur ne coûte pas très cher et le trèfle est moins difficile à faire pousser que la luzerne. M. Villeneuve, notre conférencier agricole, conseillait, ces jours derniers, aux cultivateurs de Lorette de commencer par le trèfle d'odeur et de ne faire de la luzerne que plus tard.

Faisons de la sélection dans le troupeau, gardons les meilleurs sujets, éliminons graduellement les vaches pensionnaires, car elles mangent le profit des meilleures. Un reproducteur de bonne race est indispensable; c'est le meilleur agent de sélection. L'argent dépensé pour se le procurer est un capital placé à gros intérêt. Il est important de le choisir avec soin, car il est faux de croire que tous les animaux enrégistrés ont la même valeur, même lorsqu'il s'agit d'animaux d'une même race. M. Villeneuve s'offre à faire le choix pour nos cultivateurs, et il s'y connait.

Ayons quelques bonnes vaches, semons trèfles et luzernes, creusons des silos, cultivons blé d'Inde et soleils pour les remplir, et le succès est assuré.

Mettons-nous en route immédiatement pour n'être pas dépassés par les autres. Sera-t-il vrai que nous ne saurons pas tenir nos propriétés et les agrandir, alors que d'autres arrivent en grand nombre pour y faire fortune?

J. A.

ENSILAGE

Réponse à une question posée dans l'un de nos derniers numéros

Nous avons reçu la réponse suivante à la demande:

"Quelle quantité endommagée à l'extérieur du silo du monsieur de Sainte-Elisabeth qui a fait de l'ensilage sur terre?"

Ce monsieur me répond:

"Trois pouces d'ensilage tout le tour de la meule a été un peu endommagé, c'est-à-dire qu'il y a eu trois pouces de moisi; tout le reste, de haut en bas, était de bonne qualité."

* * *

Pour répondre également aux nombreuses demandes au sujet de cet ensilage sur terre, voici le procédé que je conseille à ceux qui veulent tenter l'expérience:

1o. Hachez le blé d'Inde ou les soleils *verts* sur la terre *nue*. Le blé d'Inde mûr ou gelé n'est pas bon en ensilage.

2o. Faire cet ensilage près des portes de l'étable, de manière qu'il y ait cinq ou six pieds d'espace entre l'ensilage et l'étable.

3o. Après avoir haché le blé d'Inde, couvrir l'ensilage de cinq ou six pouces de paille hachée. Cette paille hachée sert à faire un manteau protecteur contre l'air extérieur.

4o. *Battre* de la paille d'avoine ou d'orge sur cette meule de manière à protéger le tout contre la gelée.

5o. Au moment de se servir de l'ensilage, faire un passage sous la paille de l'étable à l'ensilage. Mettre les appuis pour empêcher la paille de tomber. Vous aurez ainsi un bon ensilage près de l'étable et la paille servira également de nourriture.

6o. Il sera prudent de clôturer ce meulon pour que les animaux n'aillent point faire des trous qui permettraient à l'air de [illegible] et de gâter ainsi l'ensilage.

Que tous ceux qui désirent de l'ensilage essaient de ce procédé si peu coûteux et qui a donné de bons résultats.

JEAN.

Suffoqué par l'air — Un petit [illegible] se loge dans les tubes des bronches, d'autres s'y rassemblent en même temps et il en résulte la suffocation douloureuse de l'asthme. Rien ne donne un soulagement aussi prompt et aussi positif que le remède de l'asthme du Dr J.-D. Kellogg. La fumée ou vapeur cicatrisante, adoucissante, pénètre dans les passages, les nettoie et procure un soulagement indicible. Il a derrière lui des années de succès. C'est le re-

LUNES ET MOIS

Un préjugé difficile à déraciner

Il y a des préjugés fort difficiles à déraciner chez le peuple, et parmi ces préjugés, il faut mettre au premier rang ceux qui sont relatifs à la lune et à son influence sur l'atmosphère terrestre. C'est ainsi que le public reconnait à chaque mois le droit de propriété pour une lune en particulier, et se croit obligé de désigner les diverses lunaisons d'après les noms des mois dans lesquels on les observe. On dira, par exemple, la lune de mars, la lune d'avril, la lune de mai, etc. Il importe donc de mettre les choses au point.

On sait que la lune se renouvelle tous les 29 jours et 12 heures; il y a donc, dans une année, 12 lunaisons et près de 11 jours en plus. Il est ainsi facile de voir que la coïncidence ne peut être parfaite, puisqu'il y a plus de 12 lunaisons par année. Il y a des mois qui ont deux lunes et d'autres qui n'en ont pas; de plus, une lune d'un mois peut passer au mois voisin, et alors, suivant le dicton populaire, "les lunes chevauchent". Mais il n'y a, là-dedans, rien qui justifie de dire que si le mois d'avril est froid, c'est parce que nous sommes encore dans la lune de mars.

Cette manière de qualifier les lunes est absolument futile, et les astronomes ne peuvent la reconnaître, pour une excellente raison: c'est que les lunaisons sont des phénomènes astronomiques, tandis que la division de l'année en douze mois est arbitraire et d'aucune nécessité astronomique. L'année pourrait être aussi bien divisée en 10 ou 15 mois et, alors, est-ce que chaque mois aurait sa lune?

L'obstination du public peu versé en astronomie provient, sans doute, du fait que l'on attribue à la lune une influence exagérée sur la température. On suppose une température propre à chaque lune, que la lune de janvier, par exemple, est plus froide que celle de février et que celle de mars ou de mai. Il n'en est rien, pas plus que la lune est plus froide au Canada qu'aux zônes torrides. Exemple: pendant la durée d'une lunaison, la lune fait le tour de la terre et éclaire aussi bien le Canada que les pays où les saisons sont à l'inverse des nôtres, c'est-à-dire où le mois de janvier est le mois des chaleurs. Est-il raisonnable de penser que la lune serait froide au Canada pendant qu'elle serait chaude en Australie?

En réalité, l'influence climatérique de la lune, s'il y en a une, est invariable d'un bout de l'année à l'autre; elle n'a rien à voir avec les saisons tardives ou hâtives. Il ne faut donc pas chercher des coïncidences là où il n'y en a pas.

Dire: "Pâques tard, printemps tardif" est un autre préjugé, toujours relatif à la lune. Au Canada, on a l'habitude d'appeler lune de mars celle qui détermine la fête de Pâques. Il suffit, à ce sujet, de rappeler que la lune qui fixe la fête de Pâques est celle qui est "pleine" le ou après le 21 mars, et qu'elle peut fort bien arriver en avril. Mais cela ne peut avoir aucune influence sur la saison.

LE MARCHE

8 AVRIL 1924

Bouvillons—	
Excellents	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.50—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$3.50—$4.50
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.75—$4.25
Bons	$2.75—$3.50
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.50—$6.00
Assez bonnes	$4.00—$5.25
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.50
Bonnes	$2.25—$2.75
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$5.00—$7.00
Ordinaires	$2.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$2.25—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$12.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Lourds	$7.81
Très lourds	$7.10
Lourds	$6.35
Très lourds	$5.60
Porc d'étal	$6.70
Légers	$6.60
Inférieurs	$3.60
Truies No 1	$5.60
Truies No 2	$4.60
Verrats	$2.10

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .32
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .21
Premiers	$ .19
Seconds	$ .16
Fêlés	$ .13
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$ .90—$1.00
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Gru. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Red Top" No 2	$10.00

Obtenez le plus possible avec votre
CRÈME
MEILLEURS PRIX
PESÉE FIDÈLE
SERVICE PROMPT
ÉPREUVES CORRECTES
Holland Creameries Co. Ltd

Expédiez votre crème à votre propre compagnie
Manitoba Co-Operative Dairies Ltd.
Manitoba
RIGHT WEIGHTS
RIGHT TESTS
BANK OF CANADA
PROMPT RETURNS

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

STE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur au couvent

Grade XI — 1. Annie Lanthier et Norman Finnigan, égaux.

Grade X A 1. Flora Girard; 2. M. Ange Desautels.

Grade IX — 1. Anna Bisson; 2. Lily Hunt.

Grade VIII — 1. Antoinette Boulet; 2. Eva Girouard.

Grade VII — 1. Berthe Beauchemin; 2. Marie Aubertin.

Grade VI — 1. Simone Perron; 2. Jeannette Lanthier.

Grade V — 1. Yvonne Guay; 2. Michel St-Jacques.

Grade IV — 1. Anna Sicotte; 2. Regina Curtaz.

Grade III — 1. Orile De Montigny; 2. Laura Perron.

Grade II — 1. Marguerite Guay; 2. Jeanne Tougas.

Grade I — 1. Marguerite Mahé; 2. Jacques Désorcy.

Visiteur des écoles

M. l'abbé Sabourin est venu visiter nos écoles, la semaine dernière. Il nous a donné le sermon à la grand'messe, sermon magistral, plein de vérités éminemment pratiques, exprimées avec une précision admirable. L'anglicisation, ses dangers pour nous, la facilité avec laquelle on y glisse, la nécessité et les moyens de réagir, pour garder fidèlement notre foi, nos traditions: c'est en résumé ce que le prédicateur nous a prouvé avec éloquence. Sachons mettre à profit ses paroles salutaires.

Train-exposition

Il s'arrêtera à Sainte-Anne vendredi avant-midi, le 11 avril. M. I. Villeneuve, notre conférencier agricole, l'accompagne. Il donnera une conférence sur les plantes fourragères. On pourra se procurer sur le train les graines de semence de blé d'Inde, de trèfle, de luzerne et de foin. Allons en foule entendre M. Villeneuve, si bien renseigné sur les questions agricoles. Il parlera de l'ensilage. Pour ceux qui veulent se construire un silo cet été (et il y en a plusieurs), voilà une excellente occasion de se renseigner. Le conférencier encourage les cultivateurs à semer du trèfle et de la luzerne. C'est le meilleur moyen de donner le coup de mort à nos chardons jaunes; il paraît que ça les étouffe net.

Concours d'épellation

Vendredi dernier avait lieu à Giroux un concours d'épellation pour les élèves des écoles environnantes. Le concours était sous la direction de l'inspecteur Jones. Il y avait huit élèves. Le prix a été gagné par Iva Toews, élève de Sainte-Anne ouest. Nos félicitations à l'élève et à son institutrice, Mlle Yvonne Laurin.

Séance dramatique

Les Enfants de Marie de la paroisse en ont donné une dimanche, le 6 avril. Les trois pièces ont été bien rendues. Le succès a vraiment couronné leur travail. Espérons qu'avant longtemps elles nous en donneront encore une. Parmi nos visiteurs distingués on remarquait Mgr Jubinville, MM. les abbés Sabourin et Moquin. Nous donnons ci-dessous le programme de la séance.

Entrée — Duo de piano: Miles L. Lavack et A. Lanthier.

Pièce en deux actes: "Le Collier" — Personnages: Mme Duval, Mlle A. Lanthier; Isabelle, sa fille, Mlle L. Champagne; Rosalie, lingère, Mlle Elsie Owens; Jeanne, domestique, Mlle M.-A. Desautels; Magicien, M. Walter Lavack; son fils, Mesmers, M. Charles Bernier.

Entr'acte: "L'Ecolier turbulent" — Gaston, M. Alfred Perron; Lili, Mlle Laura Perron.

"Le Collier", deuxième acte.

Duo de piano: "Rose de mai": M. Arthur Lacerte et Mlle Bibiane Lacerte.

Pièce anglais en un acte — Personnages: Miss Stone, school teacher, Mlle A. Lanthier; Miss Martin, school teacher, Mlle Elsie Owens; pupils: Ethel, Yvonne Owens; Margaret, Bibiane Lacerte; Grace, Jeannette Lanthier; Helen, Daffy's sister, Rosie Perreault; Daffy, Evelyn Owens, Duchess of Petwig, Mlle L. Lavack; Sarah Jane, servant, Mlle P. Carrière.

Solo de piano: Mlle Alice Girouard.

Pièce comique: "Les chars" — Le commis, M. N.-O. Finnigan; la vieille, Mlle Léona Champagne; Johnny, son fils, M. Léo Champagne.

Duo de piano: Miles L. Lavack et A. Lanthier.

"Drill" par un groupe d'enfants.

O Canada!

FANNYSTELLE

Partie de cartes

Le 23 mars, partie de cartes organisée par les Fauvettes: assistance nombreuse. Premier prix des dames, donné par Mlle Maria Toupin, gagné par Mme Arthur Régis. Roger Piché a gagné celui des hommes, donné par les Fauvettes.

Capitaine Piché

Le 26, avait lieu le service anniversaire du capitaine Piché. Nous conservons bien vivace le souvenir de ce digne vieillard dont le plus grand bonheur, à l'âge de 78 ans encore, était de servir la sainte messe, et qui fut un des pionniers de Fannystelle. Ses nombreux enfants ont tous fait souche ici dans l'Ouest. A peine un an avant la mort de leur vénérable père, ils s'étaient réunis pour célébrer les noces d'or de leurs bien-aimés parents. Fasse le ciel qu'il nous arrive encore de la province de Québec quelques familles comme celle du capitaine Piché.

Baptêmes

Le 16 mars — Joseph-Paul-Odilon, fils de M. et Mme Etienne Poitras. Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Arnal.

Le 24 mars — Honorius-Joseph-Alfred, fils de M. et Mme Ulric Coulombe. Parrain et marraine: M. et Mme J.-H. Daignault, de Saint-Boniface.

Divers

En visite au presbytère: MM. les abbés J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur, et H. Messier, économe à l'archevêché de Saint-Boniface. Ils sont venus aider à M. le Curé pour les confessions pascales.

Louis Piché, fils d'Alfred, est allé passer l'été chez son oncle dans l'Alberta.

M. Ploufle, qui avait dû se rendre à l'hôpital de Saint-Boniface à la suite d'un accident, nous est revenu en bonne voie de guérison.

Luzerne et trèfle d'odeur

Le nombre des vaches à Fannystelle augmente de jour en jour. Nous avons déjà quelques bons reproducteurs. Nous connaissons l'ensilage. Il ne nous manque plus que de la luzerne et du trèfle d'odeur. Plusieurs se proposent d'en semer ce printemps. Bravo! On dit que si une vache s'améliore par la race, elle s'améliore aussi par la gueule. Rien de plus vrai. M. Eugène Painchaud le constate ce printemps: ses vaches ont diminué depuis qu'il a fini son ensilage. L'hiver prochain, si le bon Dieu le veut, ses vaches en mangeront tout le printemps de ce bon ensilage.

SAINTE-AMELIE

Baptêmes

Le 20 mars — M. et Mme Jules Callewaert font part à tous leurs parents et amis de la naissance d'une fille, qui reçut au baptême les noms de Marigène-Irène-Cornélia, née le 23 du même mois. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Marion.

Le 29 mars — M. et Mme Robert Ramsay, marchands, ont aussi le plaisir de faire part de la naissance d'un fils, venu au monde le 24 mars. Parrain, Henri Ramsay, son frère; marraine, Eola Roy.

Partie de cartes

La partie de cartes de la mi-carême a été non moins agréable que les précédentes. Il y eut du chant, de la musique, avec tous les autres amusements accoutumés. Un duo de piano a clos la veillée.

Les gagnants aux cartes furent:

Messieurs: 1er prix, Archibald Dupré; 2me prix, Georges Delanoy; prix de consolation, Gérard James.

Dames: 1er prix, Marie-Louise Gagnon; 2me prix, Elisabeth James; prix de consolation, Marguerite Altingburg.

Comme c'était la mi-carême, il y eut, à cause de cela peut-être, une assistance moins nombreuse que d'habitude. Tout de même il s'est réalisé la somme de $33.00, profit net.

La fromagerie Sainte-Amélie

Elle est en construction. Ce n'est pas facile de lancer une bonne entreprise. Mais ça s'en vient. Au début du mois de mai il y aura une fromagerie au village, prête à recevoir le lait de plus de deux cents vaches.

Il y en a qui disent que ça ne marchera pas, d'autres disent que le fromager ne donne pas assez pour le lait, qu'il va devenir riche trop vite; mais la plupart, et presque tous, disent que ça va marcher. C'est en plein ce qu'il nous faut, une fromagerie, et ça va payer, et beaucoup plus que la crème. Le fromager s'engage, en effet, à payer au fermier plus pour son lait qu'il pourrait avoir pour sa crème, net à Winnipeg.

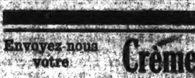
Don à l'église

Mme Alexandre Dauphinais, autrefois de cette paroisse, fait don à l'église de Sainte-Amélie de $25.00 en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour obtenir par son intercession quelque grâce importante.

Les bons municipaux de l'Ouest Canadien

Toronto — Le comité représentant les détenteurs d'obligations de Humboldt, Sask., vient de décider de s'adresser à la Cour suprême, à Ottawa, pour faire casser le jugement de la Cour d'appel de la Saskatchewan, qui refuse aux détenteurs d'obligations le droit d'en appeler d'un ordre du conseil provincial. Si le jugement est maintenu, les détenteurs perdront environ $400,000. On dit que cette question est d'intérêt vital pour ceux qui placent de l'argent dans les obligations municipales de l'Ouest.

Protégez les enfants contre les ravages des vers en usant de l'Exterminateur de Vers de Mother Graves. C'est un remède reconnu et qui a des années de succès à son crédit.



Vous aurez
Poids complet,
Epreuve correcte,
Service de 24 heures,
Satisfaction
Canadian Packing Company Limited
Fondé en 1852
WINNIPEG — CANADA

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 7 avril 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 1 avril	Merc. 2 avril	Jeudi 3 avril	Vendi. 4 avril	Samedi 5 avril	Lundi 7 avril
Blé No. 1 Nord	.95	.96	.96	.97	.98	.97
2 Nord	.92	.93	.93	.94	.95	.94
3 Nord	.88	.89	.89	.90	.91	.90
Avoine 2 CW	.36	.36	.36	.37	.37	.36
3 CW	.33	.33	.34	.34	.34	.34
Orge 3 CW	.60	.61	.61	.62	.62	.61
4 CW	.54	.55	.55	.55	.56	.55
Lin 1 NW	2.03	2.07	2.11	2.11	2.12	2.05
2 CW	1.98	2.02	2.06	2.06	2.07	2.01
Seigle 2 CW	.63	.64	.64	.64	.64	.64
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.96	.97	.97	.97	.98	.98
Avoine 2 CW	.36	.36	.37	.37	.37	.37
Orge 3 CW	.60	.61	.61	.62	.62	.61
Lin 1 NW	2.03	2.06	2.11	2.11	2.12	2.05
Seigle 2 CW	.64	.64	.65	.65	.65	.64
Options						
Blé Mai	.97	.97	.97	.98	.99	.98
Juillet	.99	.99	1.00	1.00	1.01	1.00
Octobre	.98	.99	.99	.99	1.00	.99
Avoine Mai	.37	.37	.38	.38	.38	.37
Juillet	.38	.39	.39	.39	.39	.39
Orge Mai	.60	.60	.61	.61	.61	.60
Juillet	.57	.57	.58	.58	.58	.57
Lin Mai	2.03	2.07	2.11	2.11	2.12	2.06
Juillet	2.03	2.06	2.10	2.11	2.12	2.05
Seigle Mai	.65	.65	.65	.65	.65	.64

Expédiez-nous votre
CRÈME
et vous êtes sûr d'avoir
LES PLUS HAUTS PRIX
PLEINE MESURE
EPREUVES CORRECTES
LE SERVICE LE PLUS PROMPT
Expédiez à notre succursale la plus proche et économisez des frais d'express.
DOMINION CREAMERIES
Dauphin — Winnipeg — Ashern



LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA

M. Georges Goyau, l'écrivain catholique bien connu, publie de ce temps-ci dans la "Revue des Deux Mondes" une étude très attachante sur les origines religieuses du Canada. Nous détachons quelques pages de cette magnifique "épopée mystique", comme l'appelle l'éminent académicien.

Une lutte allait s'engager entre les appels des Jésuites et ces sottes plaisanteries de salon dont M. le vicomte d'Avenel, dans son livre sur "Richelieu et la monarchie absolue", nous donne quelques échantillons. "D'une fille affamée de mari, on disait qu'elle en aurait été chercher au Canada." D'un homme poursuivi par des créanciers, et qui ne pouvait plus vivre en France, on annonçait: "il parle d'aller au Canada pour épouser la reine des Hurons." Mais tandis que les propos tenus dans les boudoirs ou dans les ruelles attachaient à ce lointain Canada une nuance de ridicule, les Jésuites, par leurs "Relations", conquéraient en faveur des pauvres sauvages du Canada la pitié des âmes françaises.

Cultivateurs, grandes âmes, religieuses, allaient répondre aux pressantes suggestions qui chaque année leur parvenaient d'outre-mer.

* * *

En 1634 arrivaient à Québec trente à quarante Percherons, amenés par le chirurgien Giffard, de Mortagne; ils furent suivis, douze mois après, d'un nouveau convoi. La compagnie de la Nouvelle-France avait assuré à Giffard la concession du beau domaine de Beauport, et lui-même allait donner en fief, à certains de ses compagnons, des parcelles de cette seigneurie. Les nouvelles qu'expédièrent en leur ancien terroir ces émigrés ne présentèrent pas le Canada sous un jour fâcheux; car quelques années plus tard, dans les rues d'Argentan, un cortège de jeunes hommes s'étant improvisé pour soulever la ville contre un prédicateur janséniste, les manifestants criaient à leurs concitoyens: "Suivez Jésus-Christ: la foi se retire de la France; allons au Canada!"

On était loin, sans doute, du chiffre annuel de cent cinquante colons que les Cent Associés s'étaient jadis obligés à transporter: leur médiocre situation financière excusait leur défaillance. En 1636, un contingent nouveau survenait, plus nombreux que les précédents arrivages; c'étaient cette fois des Normands, recrutés par une compagnie spéciale à laquelle les Cent Associés avaient concédé la côte de Beaupré. Le Jeune fut dans la joie lorsqu'on vint lui parler de la "grosse famille" de MM. de Repentigny et de la Poterie, et des "six damoiselles", et des "enfants beaux comme le jour," qui débarquaient à Tadoussac. Il songeait en remerciant Dieu: "Qui fera maintenant difficulté de passer nos mers, puisque des enfants si tendres, des demoiselles si délicates, des femmes naturellement appréhensives, se moquent et se rient de la grandeur de l'Océan?" Repentigny, qui avait apporté de la farine pour deux ans, apparaissait à Le Jeune comme le colon modèle. Trois-Rivières aussi, fief des Jésuites, se colonisait peu à peu: d'anciens interprètes, comme Hertel, comme Nicolet, y venaient prendre leur retraite, bons Français de Normandie qui, après avoir employé leur don des langues à causer fourrures avec les sauvages, se mettaient désormais à la disposition de la mission pour les entretenir de Dieu.

* * *

D'autres colons, cependant, ceux que Le Jeune rêvait de voir s'installer chez les sauvages errants pour les aider à se fixer, se faisaient plus longuement attendre; mais en 1637 cet avenir, aussi, commença de se dessiner. Au nombre des Cent Associés, il y avait un ancien diplomate de la Cour d'Henri IV et de Marie de Médicis, Brulart de Sillery; il avait jadis représenté son roi au delà des Pyrénées, au delà des Alpes. "Ambassadeur magnifique et dévot", tel était le surnom qu'à Rome on lui avait donné. Une crise de conscience, lors du jubilé de 1625, l'avait convaincu qu'entre ces deux épithètes il devait opter, pour unifier son âme, pour unifier sa vie: Sillery, l'un des premiers de ces grands convertis qui sont pour le XVIIe siècle une vraie parure morale, avait sacrifié la magnificence et préféré la dévotion. Il avait quitté son hôtel, licencié sa fastueuse maison; et s'étant fait prêtre, c'est pour Dieu seul, désormais, qu'il songeait à dépenser. Le Jeune apprenait, en 1637, que Sillery mettait à sa disposition une vingtaine d'ouvriers pour construire une résidence de Jésuites et pour défricher des terres. Le Jeune s'en fut fonder la mission nouvelle à quatre milles de Québec, à proximité des Algonquins: il représenta à Sillery que ce serait un lieu commode "pour arrêter et assembler les sauvages errants", et pour les convertir; et sans attendre son assentiment, il fixa là, tout de suite, deux familles algonquines, composées de baptisés. Voyant les Français travailler avec eux, ces sauvages publiaient partout que "ces Français étaient leurs pères et voulaient ressusciter leur nation, qui s'en allait mourant." Sillery répondit à Le Jeune par la donation d'une belle somme; et l'endroit fut baptisé Saint-Joseph de Sillery. Que ne pouvait-on, "aux Trois-Rivières, à la Rivière des Prairies, aux nations plus hautes", faire venir une main d'oeuvre française? Le Jeune, encouragé par ce premier essai, entrevoyait déjà sur le sol canadien un certain nombre de "réductions" organisées, comme elles l'étaient en ce Paraguay où la terre et les âmes, également soumises aux desseins du Créateur, produisaient, après quatre-vingts ans de labeur, des fruits excellents.

* * *

La Compagnie des Cent Associés, malgré "le peu de succès de ses affaires temporelles," donnait une obole, — l'obole de l'indigence, — pour l'hôpital de Saint-Joseph de Sillery; mais elle coopérait plus effectivement aux plans de Le Jeune en accordant aux sauvages devenus sédentaires, dans ses magasins de vente, les mêmes faveurs qu'aux Français, et en consentant aux fillettes indigènes qui se marieraient quelques concessions de terres défrichées.

A la cour, dans les cloîtres, on s'intéressait, aussi, à l'"arrêt" des sauvages. On accueillait quelques fillettes d'outre-mer; on les instruisait avec l'intention de les renvoyer là-bas, pour qu'elles fissent souche chrétienne, et souche enracinée. Il y en avait deux ou trois, dès 1636, chez les Hospitalières de Dieppe, et plusieurs communautés de France en demandaient. Au Carmel de Paris, en 1637, deux petites filles sauvages étaient baptisées: l'une avait pour parrain M. le Chancelier, et pour marraine la princesse de Condé; l'autre était conduite aux fonts baptismaux par M. des Noyers, secrétaire d'Etat, et Mme de Combalet, nièce du cardinal, qui bientôt allait devenir duchesse d'Aiguillon.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

Nous ne pouvons trop louanger votre remède

Disent M. et Mme T. Armstrong après avoir fait l'usage des Pilules Dodd pour les Rognons

Une femme d'Ontario qui souffrait de névralgie, de maux de tête et de dos, dit ce qu'elle pense des Pilules Dodd

Sprucedale, Ont., 7 avril (Spécial) — "J'ai pensé vous écrire et vous dire combien les Pilules Dodd nous ont été d'un grand secours à mon mari et à moi. Nous en avons pris plusieurs bouteilles et elles nous ont procuré un soulagement merveilleux. Je ne peux trop louanger votre remède."

Ce témoignage vient de Mme T. Armstrong, une personne très connue et respectée de notre localité.

La raison pour laquelle les Pilules Dodd occupent une place si importante dans la pharmacie de la famille est que presque toutes les maladies ordinaires, rhumatisme, lumbago, mal de dos, troubles urinaires, diabète, etc., sont occasionnées par les rognons malades. Demandez avec instance le remède qu'emploient vos voisins: les Pilules Dodd.

Mort d'un pionnier de l'Ouest

Cluny, Alta — M. François-Evariste Renaud, un des pionniers de l'Alberta, est décédé dans notre paroisse à l'âge de 74 ans et 3 mois. Il était né à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, en 1849, et avait épousé en 1875 Marie-Azilda Corriveau, de Montréal. En 1875, il alla s'établir à Winnipeg et quelques années plus tard, il émigra aux Etats-Unis et tint pendant quatre ans un hôtel dans le Dakota Nord. En 1890, il fut élu député de la division électorale de Bismark à la législature de Dakota Nord. Il revint au Canada en 1904 et acheta près de Gleichen, dans l'Alberta, une ferme qu'il cultiva pendant neuf ans. En 1914 il vint demeurer à Cluny. Il fut président de la commission scolaire de notre ville pendant six ans.

Ses funérailles furent des plus imposantes. Le service fut chanté dans l'église Saint-Joseph par le R. P. Rioux, assisté des RR. PP. Dougan et Arseneau, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Reilly, Moynier, Boyle, Courtney, Desjardins et Crétin. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Gleichen.

Le défunt laisse sa femme, un fils, J.-A. Renaud, de Gleichen, et quatre filles, Mmes E.-B. Bannatyne, de Cluny; A.-N. McLeay, de Gleichen; J. Kelly, de Peace River, et Mlle Yvonne Renaud, de Cluny.

Rhumatisme musculaire dompté — Quand quelqu'un souffre de rhumatisme musculaire, il ne saurait rien faire de mieux que de se frictionner avec l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Que la friction soit vigoureuse et dure jusqu'à ce que le mal soit disparu. Il y a beaucoup plus de puissance dans une petite bouteille de cette huile qu'on ne le croit.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

M. le Dr Lachance

Les membres de l'A. C. J. C. apprendront avec regret la mort du Dr Lachance qui, comme nous le disions il y a deux semaines, fut un des fondateurs de notre association au Manitoba. Nous ne redirons pas ici la renommée qu'il s'était acquise. Rappelons-nous seulement qu'il a été un de nos membres et que comme tel nous lui devons des prières pour le repos de son âme.

A Mme Lachance et à la famille l'A. C. J. C. offre ses plus sincères et plus profondes sympathies.

Notre magistrat de police

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Henri Lacerte, membre du Cercle La Vérendrye, vient d'être nommé magistrat de police à Saint-Boniface. L'A. C. J. C. croit que c'est un honneur pour elle de voir un de ses membres recueillir une charge si importante. Aussi souhaitons-nous à notre camarade Lacerte un heureux succès en même temps que nous lui offrons nos sincères félicitations.

Les enseignes

Dans un de ses numéros la Liberté publiait un article au sujet des enseignes. L'A. C. J. C. désire se joindre à elle en demandant aux commerçants canadiens-français de bien vouloir donner à la langue française la place qu'elle doit occuper sur la façade de leurs magasins. Ne craignons pas de montrer que nous sommes Canadiens français. Soyons fiers de notre titre et prouvons-le par des enseignes et des annonces bilingues.

Que tous les cercles de l'A. C. J. C. au Manitoba s'organisent en vue de faciliter le succès des enseignes et des affiches bilingues et aidons nos commerçants à se les procurer.

Nous désirons féliciter et remercier la compagnie Coca-Cola d'avoir distribué des circulaires bilingues à Saint-Boniface. Voilà une compagnie qui reconnaît l'importance du français, et pour lui témoigner notre reconnaissance, buvons du Coca-Cola annoncé en français!

Réunion intercercle

Il y a deux semaines, nous félicitions le Cercle Saint-Norbert de Letellier d'avoir organisé la première réunion intercercle au Manitoba. Aujourd'hui nous nous faisons un devoir de féliciter chaudement le Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste d'avoir organisé la deuxième.

Suivons leur exemple. Le Comité régional serait satisfait s'il pouvait annoncer encore trois ou quatre de ces réunions avant le congrès de juin.

Séance au Collège

Lundi, le 24 mars, les élèves actuels et anciens du Collège de Saint-Boniface offraient une séance à Sa Grandeur Mgr Béliveau pour le remercier de leur avoir donné son séminaire, où pourra se continuer l'oeuvre d'éducation et de formation qui nous est absolument nécessaire. La séance fut un succès et nous félicitons les acteurs et surtout leur directeur, le R. P. Longpré, S.J.

Un fait à remarquer c'est que presque tous les acteurs sont membres de l'A. C. J. C.

A Letellier

Vraiment il nous fait plaisir de souligner le geste du Cercle Saint-Norbert de Letellier. Rappelons brièvement les faits. Le gouvernement Bracken envoyait "un char démonstratif des récoltes fourragères" à travers les campagnes. Or le Cercle Saint-Norbert s'aperçut que tous les conférenciers accompagnant cette démonstration étaient anglais. Il fit donc des réclamations et obtint un conférencier canadien-français dans la personne de M. Villeneuve. C'est un exemple que nous devons suivre et qui prouve que nous obtiendrons ce que nous voudrons obtenir. Ne l'oublions pas, des occasions semblables se présentent assez souvent et nous devrions en profiter. Il viendra alors un temps où nous n'aurons plus besoin de faire ces démarches.

Nos constitutions

Nous attirons l'attention des cercles sur l'article suivant des constitutions de l'Union régionale:

"Aucune motion ne peut être présentée devant le Conseil régional sans qu'avis en ait été donné au Comité régional un mois d'avance, et que le texte autorisé en ait été publié dans le Semeur ou communiqué aux groupes affiliés."

Le malentendu

Evidemment le Cercle Provencher ne nous a pas compris et nous lui conseillons de relire l'article intitulé: "Nos cercles", paru dans la Liberté du 11 mars. Nous avons dit: "Nous aimerions voir Provencher... nous écrire plus souvent" et nous n'avons pas dit: "Nous aimerions voir le nom du Cercle Provencher plus souvent dans les colonnes réservées à l'A. C. J. C." Il y a une grande différence entre les deux textes.

La fête de Dollard, le 24 mai

Cette année, le Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. inaugurera la veillée d'armes, à l'occasion de la fête de Dollard. Cette veillée, qui aura lieu le soir du 23 mai, consistera en une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement, au cours de laquelle l'aumônier du cercle prononcera une allocution.

Tous les jeunes gens de Saint-Boniface sont priés de se joindre aux membres de notre cercle dans cet acte de piété publique.

Nous avons tous quelques défaillances à réparer et quelques résolutions à formuler. C'est le moment propice; dans le silence de la nuit, aux pieds de Jésus-Hostie, faisons acte de réparation. Faisons l'aveu sincère et entier de nos faiblesses religieuses et nationales. Rentrons en nous-mêmes, ouvrons le livre de notre vie et détachons-en nos manquements. Soyons francs avec nous-mêmes. Soyons prêts à confesser notre lâcheté en face des ennemis de notre foi.

Au point de vue national, que nous sommes loin de la perfection! Nos protestations multipliées d'attachement et de fidélité, quels en ont été les résultats pratiques? Ne nous sommes-nous pas contentés d'affirmations sonores, mais vagues et peut-être creuses?

En face du Christ, purifiés par la pénitence et fortifiés par l'Eucharistie, à l'exemple de Dollard et de ses compagnons, formulons des résolutions. Nous serons de francs catholiques, nous étudierons notre religion, nous la vivrons, nous la défendrons.

De nos jours, ce qui est désolant, ce qui désarme les lutteurs, c'est l'indifférence religieuse. La parole de Dieu tombe sur les pierres du chemin et ne produit rien. Préparons nos coeurs. Ameublissons-les, remuons-en toutes les parties et les enseignements divins y prendront racine et donneront des fruits de salut.

Nous serons de véritables patriotes. Nous aimerons notre patrie d'un amour profond. Nous serons prêts à la défendre toujours.

Soyons des Dollard. Francs et sans dol, allons au combat. Ne nous laissons pas leurrer par les politiciens à solde. Allons droit notre chemin, réclamant toujours nos droits et exigeant justice partout.

Jeunes gens de Saint-Boniface, nous vous convions au pied de l'autel. Répondez promptement et généreusement. Assurons tous ensemble un grand triomphe à Jésus et célébrons dignement la mémoire des braves du Long-Sault.

Le président du Cercle
La Vérendrye de l'A. C. J. C.,
J.-C. FOURNIER.

Au Cercle La Vérendrye

Réunion du 30 mars

La réunion de dimanche dernier, bien que peu nombreuse, fut très intéressante. Le camarade Paul Prince était chargé d'y fournir le travail et il s'acquitta de sa tâche avec grande habileté. Il avait choisi pour sujet: "La langue et le droit naturel", traité plutôt philosophiquement, qu'il développa avec méthode, clarté et précision.

Nos droits, dit-il, sont forts de par la constitution, mais ils sont doublements forts s'ils sont fondés sur le droit naturel, qui est le droit acquis de par l'ordre divin. Ce droit naturel ressort de la loi naturelle, basé par là même sur l'ordre de Dieu; il est donc un droit divin.

Le camarade Prince nous démontre avec succès que le droit d'un peuple à sa langue est du droit naturel. Nous sommes les possesseurs de notre langue parce que nous en sommes les auteurs. Ce bien est grand, noble et beau; voilà pourquoi nous le chérissons et que nous luttons si énergiquement pour le conserver.

Le camarade termine son travail en nous indiquant la relation qui existe entre nos droits constitutionnels et le droit naturel.

On parle ensuite de la veillée d'armes en l'honneur de Dollard, durant laquelle le Père aumônier fera une allocution en rapport avec la fête.

On discute ensuite pendant quelques instants sur des sujets divers; l'on fait quelques propositions, puis l'ajournement est dans l'ordre.

Nous souhaitons qu'à l'avenir un plus grand nombre assiste aux réunions et profite des travaux qui y sont donnés.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le 30 mars au soir avait lieu à Saint-Jean-Baptiste la deuxième réunion intercercle. Quinze membres du Cercle Saint-Norbert de Letellier vinrent assister à cette réunion et célébrer avec nous le vingtième anniversaire de la fondation de l'A. C. J. C. C'est la première fois que l'on célèbre l'anniversaire de l'association au Manitoba.

La lecture pieuse traita de l'apostolat près des camarades. "Rien ne vaut l'apostolat par les égaux." C'est un devoir de charité qui consiste à verser son âme dans celle d'autrui. L'apostolat est saturé de difficultés et la pratique en est très difficile. La première qualité requise est la hardiesse chrétienne. Il faut être hardi à sauver ses camarades. Un camarade se perd, a une cour de flatteurs, c'est celui-là qu'il faut choisir. Les paroles de salut déposées dans l'âme de ce jeune homme auront leur effet et un jour il dira à son bienfaiteur: "Vous êtes bon, vous m'aimez mieux que les autres et vous m'avez sauvé".

La leçon de catéchisme fut sur le sacrement de baptême. Ce sacrement efface le péché originel, les péchés actuels, et remet les peines dues au péché. Il imprime un caractère et est absolument nécessaire au salut. Qui peut baptiser? Quelle est la manière de baptiser, telles sont en résumé les points qui furent expliqués par M. l'aumônier. Les questions posées aux membres furent bien répondues.

Puis le camarade C. Brodeur, président du Cercle Saint-David, présente le conférencier de la soirée dans la personne de M. l'abbé Primeau, procureur du diocèse. Pendant une heure et quart, l'intéressant conférencier nous tint sous le charme de sa parole chaude et persuasive. Il se dit d'abord heureux de célébrer avec nous le vingtième anniversaire de notre association. Il rappelle brièvement les causes qui ont déterminé la naissance de l'A. C. J. C. Trois grands défauts existaient alors au sein de notre société: la triple devise de l'A. C. J. C. devait remédier à ces maux. Le respect humain dans la vie catholique fut combattu par la piété, une piété toujours avouée, sincère. La paresse intellectuelle, petit défaut mignon des Canadiens, fut combattue par l'étude. L'égoïsme, facteur qui rend tout effort stérile, fut combattu par l'action.

L'A. C. J. C. est donc une école de formation. Orientée vers un but, elle est une force. La vie des cercles est rendue utile par les réunions et les discussions et un groupe organisé est une bénédiction pour une paroisse. Le conférencier termine cette partie de sa conférence en recommandant aux jeunes de ne pas craindre de paraître catholiques.

Puis M. l'abbé Primeau nous donne alors quelques impressions de son récent voyage en Europe. En Grande-Bretagne, le dimanche est fidèlement observé. Contraste frappant avec notre Canada, où nombre d'usines ouvrent leurs portes aux ouvriers le dimanche. A Londres il y a une population de sept millions. Il nous décrit brièvement le palais du roi, le parc, l'abbaye de Westminster, la cathédrale de Saint-Paul, la Tour de Londres.

La Belgique est un pays où l'on pratique l'économie à un haut degré. Il n'y a presque pas d'automobiles, pas d'extravagances. Le peuple belge est un peuple heureux. Il nous fait alors la pittoresque description d'une ferme belge.

Puis le conférencier nous parla de Montmartre, où le dimanche n'est pas observé; de Lisieux où vécut la petite Thérèse; d'Ars, où un humble curé fit tant de bien; de Lourdes, où il fut lui-même témoin d'une guérison miraculeuse. Ce fut le sujet le plus poignant de cette magnifique conférence. Lourdes est considérée comme la protection de la France et tous les visiteurs y puisent une leçon de foi vivante.

M. le Curé, invité à dire quelques mots, insiste sur le bien qui peut se faire entre camarades. Un coeur d'apôtre laïc peut souvent faire beaucoup plus de bien qu'un prêtre. Il leur demande aussi de donner le bon exemple en tout et partout.

M. l'abbé Forest se réjouit de voir ces réunions intercercles et espère qu'elles se renouvelleront.

M. Brayère, président du Cercle Saint-Norbert, est aussi enchanté de constater la bonne entente qui existe entre les deux cercles de Saint-Jean-Baptiste et de Letellier. Il nous annonce que le Comité régional fêtera le vingtième anniversaire de l'A. C. J. C. à Saint-Boniface, le 21 avril prochain.

Le tout se termina par la prière.

BLUE RIBBON TEA

Quand vous comparez le thé "BLUE RIBBON" avec d'autre thé en paquets, n'allez pas le comparer à un thé que l'on vous offre au même prix.

Le thé "BLUE RIBBON" est le meilleur au Canada, sans égard au prix, et l'essai d'une tasse vous en convaincra.

PROVINCE DU MANITOBA

IMPOT SUR LE REVENU

INFORMATION IMPORTANTE

Concernant le rapport de la taxe sur le revenu

L'information requise sur les Formules 1 (Revenu personnel) est semblable à celle requise sur les Formules du Dominion, mais pour l'Impôt Provincial on accorde

Les déductions supplémentaires suivantes:

TAXE FEDERALE — Le montant de la Taxe du Revenu payé au Dominion en 1922, basé sur le revenu reçu en 1922.

ASSURANCE-VIE — Le montant de la prime d'assurance payé sur la vie de la personne faisant le rapport et des personnes qui en dépendent, n'excédant pas 10 pour cent sur les premiers $2,000 du revenu reçu et 5 pour cent sur la balance du revenu reçu.

Qui doit faire un rapport?

Toutes les personnes célibataires, veufs ou veuves, recevant un revenu de plus de $1,500. — Toutes les personnes mariées recevant un revenu de plus de $2,000.

Pourcentage de taxes payables

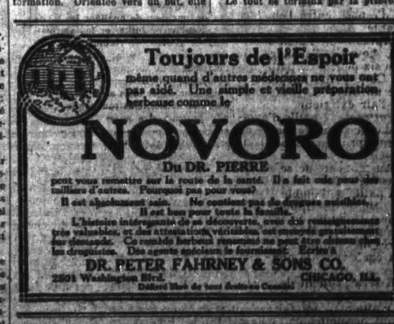
CELIBATAIRES — Deux pour cent sur le premier mille piastres ou partie de celui-ci de revenu taxable; deux et demi sur le mille piastres suivant ou partie de celui-ci de revenu taxable, en augmentant d'un demi pour cent pour chaque mille piastres additionnel de revenu taxable jusqu'à huit pour cent.

PERSONNES MARIEES — Un pour cent sur le premier mille piastres ou partie de celui-ci de revenu taxable; un et demi pour cent sur le mille piastres suivant ou partie de celui-ci de revenu taxable, en augmentant d'un et demi pour cent pour chaque mille piastres additionnel de revenu taxable jusqu'à sept pour cent.

Les rapports seront reçus au Bureau du Commissaire des Impôts, Edifice du Parlement, Winnipeg, au plus tard le 30 avril 1924.

E.-W. WATTS, Commissaire du Revenu

On peut se procurer des Formules de la Taxe sur le Revenu aux Bureaux Provinciaux des Epargnes, des Téléphones et des Municipalités







(Suite)

Elle riait de tout son coeur, et jouissait de son triomphe.

Hardinge, saluant gracieusement, reconnut sa défaite.

— Que cela vous serve de leçon, dit-elle.

— De leçon, Mademoiselle?

— Cela vous apprendra à faire la chasse aux rebelles.

— La jolie rebelle! murmura Roderick, s'inclinant profondément et tout à fait incapable de dissimuler son admiration.

— Vous ne voulez pas me comprendre, dit-elle d'un ton moitié sérieux, moitié badin; mais plus tard, peut-être, vous comprendrez. Je parle au lieutenant Hardinge, si je ne me trompe?

— Lui-même, Mademoiselle, à votre service; et n'aurais-je pas l'honneur de m'adresser à une personne de la famille Sarpy? Ce manoir est celui du seigneur Sarpy, que j'ai l'avantage de connaître.

— Je suis sa fille. Tout récemment de retour de France où j'ai passé plusieurs années.

— Seriez-vous la Zulma dont j'ai entendu votre frère parler si souvent?

— Elle-même.

Et cédant à sa gaieté expansive, elle éclata d'un rire argentin, semblant se rappeler quelque idée liée à ce nom. Elle invita Roderick à mettre pied à terre et à entrer chez elle, mais il dut s'excuser d'avoir déjà tardé trop longtemps à continuer sa route, et l'aventure se termina ainsi. Son épilogue romantique sera raconté dans les chapitres suivants.

Hardinge continua son voyage sans autres épisodes dignes d'intérêt. La route entre Québec et Trois-Rivières n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Il n'y avait pas de levées à travers les marais, pas de ponts au-dessus des cours d'eau et le chemin était coupé sur un espace de plusieurs milles par la forêt vierge à travers laquelle un étroit sentier était la seule issue.

Malgré toutes ces difficultés, néanmoins, notre cavalier arriva à Trois-Rivières le même soir, et il n'était pas dix heures, qu'il avait fait mettre son cheval à l'écurie et remis ses dépêches. Certes, il était horriblement fatigué lorsqu'il alla se reposer, mais cela n'empêcha pas la jeune cervelle de rêver et les jeunes lèvres de murmurer:

"Jolie rebelle!"

VIII

L'ermite de Montmorency

Son nom était Baptiste, mais il était connu sous l'appellation plus familière de Batoche. Sa demeure était une hutte près des chutes de Montmorency. Il y menait une vie d'ermite. Sa seule compagnie était une petite fille appelée Blanche, et un gros chat noir qui portait le nom fort approprié de Velours, car bien que l'animal fût laid et que ses yeux eussent toute l'apparence de ceux d'un démon plongé dans un rêve, sa fourrure était douce et lustrée comme du velours de soie. L'intérieur de la hutte dénotait la pauvreté, mais non l'indigence. On y voyait un garde-manger, dans un coin; un petit four construit dans la cheminée, à droite du foyer, des fagots et des bûches empilés de l'autre côté et divers ustensiles de cuisine, propres et polis, suspendus à la muraille. Dans l'angle le plus éloigné de la porte de cette unique chambre, et toujours dans l'ombre, était une alcove fermée par un rideau. Elle contenait une couchette basse sur laquelle était jetée une magnifique peau d'ours, la tête de l'animal reposant sur l'oreiller et ses yeux de flanelle rouge flamboyant, tournés vers les combles à quelques pieds au-dessus.

En arrière de la porte, il y avait un banc de bois pouvant servir de siège à deux ou trois personnes durant le jour. La nuit il tenait lieu de couchette à la petite Blanche. Une cavité circulaire pratiquée dans la grande pierre bleue du foyer était le gîte de *Velours*. Sur deux crochets, à portée de la main, reposait une longue et lourde carabine, bien vieille mais encore en bon ordre, grâce à laquelle, aussi longtemps qu'il pourrait la porter, Batoche n'était pas exposé à passer un jour sans manger, car le gibier abondait dans les environs. Aux poutres étaient suspendus quantité de petits sacs de semence, de cornets de papier remplis de fleurs sauvages desséchées, des touffes d'herbes médicinales dont l'odeur âcre et pénétrante remplissait la chambre et frappait tout d'abord l'étranger, à son entrée dans la hutte. La retraite de Batoche était éloignée d'au moins un mille de toute autre habitation.

A cette époque, le pays, aux environs des chutes de Montmorency, était encore peu habité. Le plus prochain village dans la direction de Québec était Beauport, où les habitants même étaient comparativement peu nombreux. La hutte de l'ermite était éloignée de la grand'route, à moitié chemin environ de cette route au Saint-Laurent, sur la rive droite des chutes et juste en face de l'endroit où les eaux plongent dans le bassin de roche au fond du précipice. De sa petite fenêtre solitaire, Batoche pouvait apercevoir les chutes en tout temps le jour et la nuit, brillantes comme des diamants sous les rayons du soleil, reluisant d'un éclat argentin au clair de lune, ou se précipitant dans les plus épaisses ténèbres sous la lueur phosphorescente de leur écume. Leur musique aussi résonnait toujours à ses oreilles et formait comme une partie de son être. Elle le suivait durant son travail et accompagnait sa pensée durant le jour; elle l'endormait, le soir, lorsque s'éteignait le dernier tison dans l'âtre, et elle le réveillait toujours aux premières lueurs de l'aurore. Les saisons, pour lui, étaient marquées par les changements qui s'opéraient dans le bruit de la cataracte, roulement de tonnerre quand venaient les fontes de neige au printemps, ou les grandes pluies de l'automne; léger murmure, quand les ardeurs de l'été réduisaient le torrent à un étroit ruisseau, et gémissement plaintif semblable à celui des fils électriques, lorsque certains vents d'hiver venaient frôler la cascade entourée de glaces.

La passion de Batoche pour sa cataracte, extravagante peut-être, était bien dans son caractère, comme nous le verrons; mais réellement, les chutes de Montmorency sont au nombre des plus belles oeuvres de la nature sur ce continent. Nous tenons tous à visiter les chutes de Niagara, au moins une fois dans notre vie; mais à part la largeur du cours d'eau, elles n'ont aucune supériorité sur celles de Montmorency.

En hauteur, elles leur sont bien inférieures, le Montmorency étant près de cent pieds plus élevé au-dessus du niveau inférieur que le Niagara. Le volume d'eau plus considérable du Niagara augmente le bruit de la chute et la buée qui en remonte; mais le tonnerre de Montmorency se fait aussi entendre à une grande distance, et sa colonne de vapeur est un beau spectacle sous les rayons puissants du soleil ou sous les éclairs fulgurants d'un orage. Les décors de cette scène grandiose sont certainement plus beaux que ceux du Niagara, en ce qu'ils sont beaucoup plus sauvages. Le paysage aux alentours est rude, rocheux et couvert de forêts. En face s'étend au loin et au large le majestueux Saint-Laurent, au milieu duquel repose la belle Ile d'Orléans, un pittoresque jardin. Mais c'est surtout en hiver que les chutes de Montmorency sont belles à voir. Elles présentent alors un spectacle unique au monde.

Les hivers canadiens sont remarquables par leur sévérité, et presque chaque année, pendant quelques jours au moins, le mercure descend à vingt-cinq ou trente au-dessous de zéro.

Quand arrivent ces grands froids, les eaux impétueuses du Montmorency sont arrêtées dans leur cours précipité, et, sous leur manteau de glace, elles apparaissent comme un voile de dentelle blanche jeté sur le bord du précipice et suspendu dans l'espace. Avant que la congélation se complète, néanmoins, il se produit un autre phénomène bien singulier. Au pied des chutes, où l'eau bouillonne et remonte sous forme de globules liquides et de vapeur impalpable, une éminence se forme graduellement, s'élevant constamment en forme de cierge, jusqu'à ce qu'elle atteigne une hauteur considérable, parfois un quart ou un tiers de la hauteur de la chute elle-même.

Elle est connue sous le nom de Cône. Les Canadiens français l'appellent plus poétiquement le *pain de sucre*. Dans les beaux jours de janvier, quand les blancs rayons du soleil d'hiver viennent caresser, comme en se jouant, cette pyramide de cristal, font étinceler ses veines d'émeraude et illuminent d'un rayon réfractaire les cavités circulaires par lesquelles l'air comprimé se fraie un passage, l'effet des rayons prismatiques est enchanteur. Des milliers de personnes visitent Montmorency chaque hiver dans le seul but de jouir de ce spectacle. Il est inutile d'ajouter que les jeunes gens visitent le Cône dans le dessein plus prosaïque de glisser sur les *toboggans* ou les traîneaux du sommet de ce pic de glace jusqu'au milieu du Saint-Laurent.

IX

Le hurlement du loup

C'était une heure après le coucher du soleil et l'obscurité était déjà presque complète. Batoche avait attisé le feu et préparé la petite table sur laquelle il avait placé deux assiettes d'étain avec couteaux et fourchettes. Il sortit de sa poche un gros couteau qu'il ouvrit et plaça aussi sur la table. Il retira ensuite du garde-manger un pain bis qu'il mit à côté des assiettes. Ayant ainsi apparemment complété ses préparatifs pour le souper, il s'arrêta et sembla prêter l'oreille aux bruits du dehors.

"C'est étrange, murmura-t-il, elle n'est jamais en retard comme cela."

Il se dirigea vers la porte qu'une bouffée de vent ouvrit toute grande au même moment et regarda longtemps et attentivement à droite et à gauche.

"La neige est épaisse, dit-il, le sentier qui vient de la grande route est obstrué. Peut-être a-t-elle perdu son chemin... mais non; elle ne l'a jamais perdu jusqu'ici."

Il ferma la porte, arpenta la chambre avec distraction et après avoir regardé tout autour de lui pendant une ou deux secondes, il se laissa choir dans une chaise basse garnie de lanières de cuir, devant le foyer. Pendant qu'il est assis là, saisissons l'occasion d'esquisser cet être singulier. Sa figure était expressive, le menton long et pointu, la mâchoire ferme. Les lèvres étaient serrées comme celles d'un homme taciturne, sans toutefois lui donner un air renfrogné, car, aux deux coins étaient gravées deux lignes comme celles de vieux sourires qui auraient enfoui là leurs joies pour toujours. Un nez long et assez épais, dont les narines se dilataient aux moindres impressions. Les os des joues proéminents. Un beau front, mais un peu trop aplati aux tempes.

De longues et minces mèches de cheveux blancs s'échappaient de son grand bonnet de peau de renard. Son teint était bronzé et sa figure sans barbe.

Ce dernier trait passe pour être la caractéristique d'une faible vitalité, mais il distingue aussi fréquemment l'excentricité, et Batoche était évidemment un excentrique, comme l'indiquait l'expression de ses yeux; des yeux d'un gris froid, mais lançant par moments de sauvages éclairs. La réflexion du brasier leur donnait une apparence fantastique.

Batoche resta ainsi assis pendant au moins une demi-heure devant le feu, ses longues mains maigres enfoncées dans ses poches, son *casque* de peau de renard rejeté sur un côté de la tête et les yeux distraitement fixés sur les flammes.

Malgré l'immobilité de sa posture, il était évidemment en proie à de profondes émotions, car la lueur blafarde qui se jouait sur sa figure révélait dans sa physionomie le jeu de pénibles pensées.

De temps en temps, il murmurait d'une voix à moitié articulée des paroles que le chat noir paraissait comprendre, car il ronronnait pendant quelque temps dans son nid demi-circulaire, puis, se levant, arrondissait le dos et regardait son maître avec une expression de tendre sollicitude dans ses yeux verts.

Mais Batoche ne pensait guère à Velours, ce soir-là. Son esprit était entièrement occupé de la petite Blanche qui, étant allée à Québec pour quelques commissions, suivant son habitude, n'était pas encore de retour.

Le vent gémissait lugubrement autour de la petite hutte qu'il ébranlait parfois comme s'il avait voulu la renverser de ses fondements. Les pins et les hêtres du voisinage, violemment secoués par la tempête, faisaient entendre des craquements sinistres, et du sommet des chutes s'élevait un sourd grondement plein de tristesse.

Soudain, au milieu de tous ces bruits, l'oreille exercée du vieux solitaire distingua un cri singulier venant du côté de la route. C'était un aboiement aigu et perçant suivi d'un gémissement plaintif. Il se redressa, tendit l'oreille et écouta de nouveau. La fourrure de Velours était maintenant hérissée et ses moustaches étaient raides comme des fils de fer. De nouveau, le hurlement lugubre retentit, rendu plus distinct et plus frappant par un coup de vent violent et soudain.

"Un loup, un loup!" s'écria Batoche en s'élançant de son siège. Il arracha son fusil des crochets et se précipita hors de la maison. Sans un instant d'hésitation sur la direction qu'il devait prendre, il courut vers la grand'route.

— "Non, oh! non; c'est impossible", murmurait-il, tout haletant, dans sa course rapide, "Dieu ne voudrait pas la jeter dans la gueule du loup."

Il atteignit bientôt la route et s'arrêta un instant sur le bord du chemin pour écouter. Il ne fut pas désappointé, car à cent ou deux cents pas de lui, il entendit, pour la troisième fois, le hurlement menaçant du loup.

Alors le chasseur se retrouva tout entier dans Batoche. Il devint à l'instant un homme nouveau. La taille courbée se redressa, les membres affaiblis se raidirent nerveusement, les yeux sinistres lancèrent des éclairs comme pour illuminer l'espace qui s'entendait devant eux et l'expression vague et mélancolique des traits s'effaça pour faire place à une seule expression dure et farouche, celle du chasseur à l'affût. Un instant lui suffit pour déterminer l'exacte direction d'où venait le bruit. Avec mille précautions, il s'avança d'arbre en arbre d'un pas imperceptible à l'oreille et en retenant son souffle, jusqu'à ce qu'il eût atteint les abords d'un fourré. Là, il s'attendait à surprendre le loup. Longtemps et avec la plus grande attention, il épia à travers les broussailles.

"C'est un repaire de loups", murmura-t-il. "Ce n'est pas une paire, mais bien quatre ou cinq paires d'yeux qui brillent là dans les ténèbres. Il faut exterminer promptement cette engeance redoutable. Il ne faut pas les laisser établir leurs quartiers d'hiver si près de ma cabane."

A ces mots, il épaula sa carabine et visa avec soin. Il avait le doigt sur la détente et allait faire feu, quand il sentit le canon de son fusil se détourner de sa position et se diriger tranquillement, mais irrésistiblement vers le sol.

— Pas de folies, Batoche. Garde les munitions pour d'autres loups que ceux-ci. Tu en auras besoin, dit une voix d'un ton bas et mystérieux.

Le chasseur reconnut aussitôt Barbin, un fermier de Beauport.

— Que fais-tu ici? lui dit-il.

— Pas le temps de répondre à tes questions ce soir. Tu le sauras plus tard.

— Et qui sont ceux-là, dans ce fourré, là-bas?

— Mes amis et les tiens.

Batoche secoua la tête d'un air de doute et marmotta quelque chose qui signifiait qu'il voulait avancer, et se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Il était ennemi des rôdeurs de toutes sortes et voulait savoir à qui il avait affaire avant d'abandonner ses recherches.

Un léger sifflement se fit entendre et le fourré devint aussitôt désert.

Bardin essaya de le retenir, mais l'impatience commençait à s'emparer du vieillard et il s'arracha violemment à l'étreinte du fermier.

— Pas de folies, Batoche, je le répète. Tu sais qui je suis et tu dois comprendre que je ne serais pas dehors, dans un tel endroit et par une nuit pareille, sans nécessité. Ceux-ci sont mes amis. Pour des raisons suffisantes, ils ne doivent pas être connus à présent. Crois-moi; n'avance pas plus loin. D'ailleurs, ils sont invisibles maintenant.

— Mais pourquoi ces cris étranges?

— Le hurlement du loup est notre cri de ralliement.

— Le loup!

— Ne comprends-tu pas maintenant?

Le vieillard passa rapidement la main sur son front et sur ses yeux; puis, laissant retomber son fusil, et saisissant Barbin au collet, il s'écria:

— Est-il possible! Je savais bien que cela viendrait, mais je ne m'y attendais pas si vite. Le loup, as-tu dit? Ah! seize ans, c'est long, mais ça passe, Barbin. Nous sommes vieux, aujourd'hui, mais pas encore cassés...

Il aurait continué sur ce train, mais son interlocuteur l'arrêta tout à coup.

— Oui, oui, Batoche, c'est comme ça. Tiens-toi prêt, comme nous le faisons. Mais il faut que je parte; mes compagnons m'attendent. Nous avons de la besogne sérieuse à faire ce soir.

(A suivre)

Avez-vous des nausées, des gaz, des brûlements d'estomac, des aigreurs?

VOICI UN REMEDE TRES SIMPLE A EMPLOYER

C'est vraiment un merveilleux soulagement que celui que vous procurent dix ou vingt gouttes de Nerviline dans un peu d'eau sucrée. La Nerviline est également efficace pour les crampes et les spasmes. Pour vous protéger contre ces maladies, ayez toujours à votre portée une bouteille de cette bonne vieille Nerviline. Elle soulage douleurs. Bon pour usage interne toute votre famille de cesterne ou usage externe. 35 sous chez tous les marchands.

Empoisonnement de sang

C'est folie de tailler ces cors au rasoir quand pour 25 sous vous pouvez vous procurer une bouteille de l'Extracteur de Cors de Putnam qui depuis cinquante ans enlève sans douleur cors et verrues. Pas d'échec si vous usez du Putnam. Refusez tout substitut. 25 sous partout

Il ne suffit pas de manger pour être bien

Votre table peut être chargée de mets appétissants et qui se digèrent bien et cependant vous ne prenez pas de forces. Quelle en est la cause? Le foie est lourd, l'estomac est surchargé, les intestins sont paresseux. Les Pilules du docteur Hamilton vous soulageront rapidement. Elles rendent forts les gens malades parce qu'elles libèrent l'organisme de toutes les impuretés qu'il contient. Ceux qui régularisent leur organisme avec les Pilules du docteur Hamilton ne souffrent pas d'indigestion, de constipation; ils se sentent vigoureux parce que leur organisme fonctionne très bien. Pour revitaliser et stimuler tout votre organisme pour secouer votre léthargie et votre fatigue, rien ne vaut les Pilules du docteur Hamilton. Elles vous donneront certainement de l'entrain, une belle apparence et bonne santé. 25 sous chez tous les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal.

M. ELIE AUGER, 1077, rue St-André, Montréal, SE FELICITE D'AVOIR EMPLOYE LES

PILULES MORO

pour les HOMMES


M. ELIE AUGER,
1077, rue St-André, Montréal.

Depuis plusieurs mois je me sentais affaibli, abattu, j'étais amaigri et je souffrais souvent d'indigestions, de maux de tête. Après avoir pris quelques boîtes de Pilules Moro je me suis mieux porté. J'ai continué l'emploi du même remède quelque temps, et j'ai vite recouvré ma santé d'autrefois. Je crois vraiment qu'il n'y a pas, pour les hommes, de remède comparable aux Pilules Moro. M. Elie Auger, 1077, rue St-André, Montréal.

Combien d'hommes digèrent mal! Combien éprouvent, après chaque repas, les symptômes pénibles de mauvaise digestion! Combien sont obligés de se priver des aliments qu'ils préfèrent parce que ces aliments augmentent leurs malaises.

Quelle est la cause de ces mauvaises digestions? On peut la définir en deux mots: la faiblesse de l'estomac, l'épuisement de tout le système. Le remède alors approprié est bien les Pilules Moro qui fortifient tout le système et activent les fonctions de l'estomac.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

EFFETS MERVEILLEUX DES

PILULES ROUGES

Je suis très satisfaite des Pilules Rouges que j'ai employées comme moyen de me faire du sang et de tonifier mon système. Depuis que je les ai prises, je ne ressens plus cet abattement, cette lassitude dans les jambes; je mange bien et j'ai les forces nécessaires pour mon travail. Mme E. Patry, 7 C. Nashua, N.-H.

J'avais perdu la santé quand j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges; j'étais faible et très pâle; la digestion me fatiguait beaucoup et la moindre contrariété me portait à pleurer. Maintenant je suis toute changée, c'est-à-dire que je me porte mieux que jamais. Mme Noé Bourdeau, 6 North Mohawk, Cohoes, N.-Y.

Je dormais mal et je me levais le matin encore plus nerveuse que je l'avais été la veille. Je souffrais aussi de douleurs internes et tout travail était pour moi une torture. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont donné des forces et ont calmé mes nerfs. Je dors maintenant en me couchant; je me sens à l'aise au lever et je jouis d'une bonne santé. Mme [illegible] Lachapelle, 1348, rue Demontigny, Montréal.

J'étais toujours lasse, le plus léger travail me terrassait; à l'heure des repas j'étais sans appétit et l'odeur seule des mets me donnait des haut-le-coeur. Un jour, ma mère me conseilla de prendre des Pilules Rouges pour augmenter mes forces. J'ai suivi son conseil et, après quelques semaines je me sentais déjà si à l'aise que je fus assurée de mon rétablissement. Peu après, en effet, j'étais très bien. Mme Léonce Jionet, 244 Cumberland Road, Lowell, Centralville, Mass.

J'avais eu des hémorragies; j'étais très faible, nerveuse et portée à la neurasthénie. Plusieurs traitements que j'avais suivis avaient d'abord paru me soulager, mais, peu de temps après, j'étais revenue au même point. En lisant dans les journaux les annonces des Pilules Rouges j'ai cru bon d'aller consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je me félicite aujourd'hui de cette décision, car grâce aux conseils reçus et aux Pilules Rouges prescrites, les forces me sont revenues. Mme N. Lafrance, 702, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Lorsque j'étais jeune fille, j'étais peu forte, bien chétive et pâle, puis j'avais des douleurs de dos et de côtés. J'ai pris des Pilules Rouges et tout de suite il y eut du changement. Les forces me sont revenues peu à peu et mes douleurs se sont passées. Jamais depuis je n'ai ressenti de ces malaises d'autrefois et c'est pourquoi je recommande les Pilules Rouges aux femmes faibles. Madame Valmor Soucy, 40, 2ème rue, Arctic, R.-I.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les [illegible] sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, LIMITEE, 274, St-Denis, Montréal

Vos oreilles bourdonnent-elles

Quand vos oreilles bourdonnent, que vous avez des maux de tête, que vous entendez difficilement, défiez-vous du catarrhe. M. J.-A. Hamill, de Greenwood, P. E., souffrait de cela et écrit: "Personne ne pouvait plus souffrir du catarrhe que j'en ai souffert durant plusieurs années. [illegible] "Catarrhozone" [illegible] INHALEUR CATARRHOZONE [illegible] The Catarrhozone Co. [illegible]

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Les inscriptions de "homesteads" pendant le mois de mars au bureau de Prince-Albert indiquent un sérieux progrès sur le mois correspondant l'année dernière. Il y a eu 121 entrées, contre 49 en 1923, et 16 octrois à d'anciens soldats, contre 9 en 1923.

* * *

M. et Mme Gustave Miteau, de Hoey, sont arrivés jeudi à Prince-Albert, d'un voyage de quatre mois en Europe, au cours duquel ils ont visité en auto la Belgique, le sud de la France et une partie de l'Italie. Leurs compagnons de voyage, M. et Mme Renuart, qui sont allés jusqu'en Egypte, seront de retour ici vers le 20 avril.

* * *

M. Jérémie Beauchamp, après avoir passé deux ans et demi à Rosedale, Alta, est revenu au milieu de nous et a repris son ancienne entreprise d'autos de louage.

* * *

A la grande manifestation de vendredi soir, à Winnipeg, en faveur du projet de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, notre ville était représentée par MM. P.-W. Mahon, échevin, et Ralph Miller, président de l'association des marchands de détail. Notre député provincial, M. Charles McDonald, qui se trouve actuellement à Ottawa, se joindra à la délégation qui doit se présenter devant le gouvernement.

* * *

Nos félicitations à M. et Mme Jules Casgrain, à qui est né un fils le 1er avril.

GRAVELBOURG

La Saint-Jean-Baptiste

Cette année, le 24 juin prochain, Gravelbourg fêtera avec éclat et avec pompe la fête nationale: la Saint-Jean-Baptiste. C'est ce que viennent de décider les directeurs de cette société à leur dernière assemblée, dimanche dernier. Nous espérons que les Canadiens français du sud de la Saskatchewan et même de plus loin se feront un devoir et une obligation de venir assister à ce grand ralliement patriotique dans notre ville. Pendant quelque temps, une grande annonce et un programme détaillé de cette fête paraîtront dans ce journal.

Projets d'industrie

Dans une instructive conférence, donnée à la salle Saint-Jean-Baptiste, dimanche le 30 mars dernier, M. l'abbé Pierre Gravel, missionnaire colonisateur et fondateur de Gravelbourg, a émis très opportunément à son nombreux auditoire le projet d'établir plusieurs industries nouvelles dans la localité. Déjà, il y a un peu plus d'un an, notre sympathique concitoyen, M. A.-D. Coupal, fondait une grande minoterie des plus modernes, évaluée à $100,000, où les fermiers peuvent aller faire moudre leur blé et autres céréales à d'avantageuses conditions, tout en conservant les sous-produits, tels que le son et le gru. A cette magnifique entreprise, M. l'abbé Gravel suggère très judicieusement de joindre la culture de la betterave à sucre et l'établissement d'une grande raffinerie à cet effet, la création d'entrepôts frigorifiques et de salaisons, le développement de l'industrie laitière et l'établissement d'une tannerie. Le sol argileux et fécond de Gravelbourg devrait produire à profusion la betterave à sucre.

Des entrepôts frigoriques, où les denrées — beurre, oeufs, légumes, viandes — achetées au rabais pendant le temps de l'abondance, seraient conservées copieusement en dépôt par chaque famille pour les saisons où ces articles de consommation [illegible]

[illegible]

marché local pour nos cultivateurs. Par concommitance, l'aisance serait dans toutes nos familles et la prospérité financière dans la localité. La pratique de la vertu d'économie compléterait les moyens de succès. Puissent les voeux du savant conférencier et de ses auditeurs se réaliser à brève échéance et faire de Gravelbourg une paroisse des plus riches et des plus progressives de l'Ouest canadien, aussi bien par ses industries que par ses établissements d'agriculture.

Visiteurs

MM. les abbés A. Gravel, curé de Mazenod, L. Paulhus, vicaire à Ponteix, A. Leclaire, vicaire de Meyronne, D. Saint-Cyr, vicaire à Laflèche, étaient de passage à Gravelbourg la semaine dernière. M. l'abbé Pierre Gravel vient de nous quitter pour aller reprendre son travail de colonisation dans l'Est.

MANITOBA

LORETTE

Mercredi soir le 2 courant, nous avions une des plus belles et des plus utiles conférences agricoles que nous ayions jamais eu à Lorette. Le conférencier, M. I. Villeneuve, nous entretint sur la production économique du lait. L'intérêt de la réunion fut encore accentué par la série de questions que posèrent au conférencier les auditeurs. On voyait chez tous un véritable désir de se renseigner. Voilà la vraie manière de tenir des conférences à la fois utiles et agréables.

M. Tovell, président de l'Association Coopérative des Producteurs de lait, nous entretint pendant une demi-heure sur les opérations de cette société.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface avait tenu à assister à cette assemblée. Les paroissiens de Lorette remercient Sa Grandeur d'un tel honneur et d'un si précieux encouragement. M. l'abbé A. Fortin accompagnait Sa Grandeur.

Nous remarquions encore dans l'assemblée le R. P. A. Roberge, curé de Sainte-Anne des Chênes, ainsi que M. l'abbé A. Moquin, curé de Sainte-Geneviève.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que MM. Octave Saint-Amant et Avila Bissonnet, à l'hôpital depuis assez longtemps, sont presque complètement guéris maintenant.

* * *

Il achève, le temps prohibé pour le mariage. Deux semaines encore, les jeunes, et vous pourrez convoler. On se demande qui arrivera premier dans la course des aspirants.

LAURIER

Dimanche soir, 30 mars, dans notre salle paroissiale plus que comble, nos jeunes gens nous donnaient une représentation dramatique et musicale. Comme ils avaient tous à coeur de bien faire les choses, ils se préparèrent avec soin; aussi le succès a-t-il couronné leurs efforts. Tous remplirent si bien leur rôle que leur nom mérite d'être publié. Ce sont: MM. Philippe Gamache, Edmond et Albert Gauthier, Antoine Deslauriers, Léon Soquet, Charles Trottier, Ovide Barthelette, Louis Watson, M. et Mme Eugène Clément, Miles Marie Boisvert, Marie et Amélie Assaffly, Aimée Soquet, Edouardina et Solange Barthelette.

* * *

Mme Albert Lavallée nous a quittés définitivement samedi matin pour aller rejoindre son mari à Letellier. C'est une bonne famille qui nous quitte.

* * *

Notre liste de malades a compté plusieurs personnes. [illegible]

[illegible]

Naissance — Marie-Cécile, enfant de Honoré Gamache et de Cécilia Frenette. [illegible]

SUFFREN

Le 30 mars, M. Villeneuve est venu [illegible]

[illegible]

Tabac en Feuilles

Pourquoi payer plus que 30 sous la livre pour du tabac en feuilles quand nous pouvons vous fournir de la marchandise de première qualité à ce prix.

Rouge Havane
Havane
Petit Rouge
Petit Havane

Un assortiment de 5 livres de ces lignes pour $2.00, franc de port

Rouge et Quesnel, 50 sous la livre

Argent remis si la marchandise n'est pas telle que représentée

Comptant à Winnipeg:

La Londe & Cie

Téléphone A 2646

235, rue Donald — Winnipeg

miner sa conférence, M. Villeneuve a fait quelques remarques sur l'élevage des volailles.

Remerciements et invitation de revenir encore, M. l'orateur; il nous fait toujours plaisir d'entendre quelqu'un nous adresser la parole en français.

Mettons en pratique les suggestions qui nous ont été faites et Saint-Joseph de Suffren sera bientôt, nous en sommes certain, une paroisse florissante. Surtout, que notre légion de vieux garçons n'oublie pas ce qu'a dit M. Villeneuve au sujet de la chose la plus importante sur une ferme, à savoir une bonne femme.

* * *

Il y a encore quelques terres vacantes aux environs où nous aimerions voir quelques bonnes familles catholiques venir s'y faire un "chez eux". A ceux qui ont un coeur courageux et des bras vigoureux, bienvenue!

TRANSCONA

La partie de cartes que les demoiselles ont donnée le 6 avril a eu un succès inespéré. Il faisait si beau ce soir-là qu'il n'en coûta à personne de sortir pour la veillée. Environ deux cents personnes s'intéressèrent à la partie de "whist". C'était la douzième partie de cartes de la secode série. Elle eut lieu dans notre salle paroissiale, coin des rues Rosseau et Léola. Elle fut organisée au profit de notre école et les recettes s'ajouteront à celles des précédentes.

Parmi l'assistance nous avons remarqué, avec le plus vif plaisir, un grand nombre d'étrangers venus de Saint-Boniface et de Winnipeg, spécialement les RR. PP. Carmel et Coll, C.SS.R., qui nous ont honoré de leur présence.

Les noms des gagnants sont les suivants:

Dames — 1er prix, Mlle B. Viens, du Sacré-Coeur; 2me prix, Mlle Rose Gauthier; 3me prix, Mme Joseph Bélanger; consolation, Mme B. Carrière.

Messieurs — 1er prix, M. A. Paquette; 2me prix, M. L. Savoie; 3me prix, M. J. Beaulieu; consolation, M. A. Rougeau.

Prix d'entrée, M. Joseph Aubertin.

Prix de la rafle, M. Raoul Sicotte. Le second article fut gagné par M. A. McAlvoy.

M. A. Sicotte nous chanta une jolie chanson comique. M. Raoul Carrière nous chanta "Le Credo du paysan". Le troisième numéro au programme fut donné par les jeunes demoiselles Clara Lamoureux, Dolorès Carrière, Juliana Blaquière, Bella Gauthier et Yvonne Laurent. M. Henri Sicotte nous chanta une chanson comique. Mlle Dolorès Carrière et Mlle Eva Dumonte chantèrent également.

Retraite paroissiale

Les paroissiens ont été convoqués pendant une semaine entière aux pieds du divin Maître, dans le recueillement de leur église, pour les pieux exercices de leur retraite annuelle. Sous l'action bienfaisante de la grâce divine et de la parole enflammée des RR. PP. Carmel et Coll, C.SS.R., les sympathiques prédicateurs de ces exercices spirituels, nos paroissiens ont vécu près du Dieu de nos tabernacles [illegible]

[illegible]

Dimanche prochain, le 13 avril, aura lieu dans notre salle paroissiale la [illegible]

LA BROQUERIE

[illegible]



M. Alexandre Spénard, avantageusement connu dans le commerce des automobiles, vient de se joindre au département de ventes de la maison Breen Motor Co. Ltd., où il sera heureux de rencontrer ses amis. En tout temps il sera à la disposition de ceux qui chercheront des occasions dans l'achat d'automobiles.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Il nous est rarement donné d'assister à d'aussi intéressantes séances que celle qui eut lieu vendredi après-midi à l'école du village, devant une nombreuse assistance de parents et d'amis, venus là pour encourager le travail des enfants et y applaudir de tout leur coeur.

Il s'agissait d'abord d'études préparées par quelques élèves et présentées au public sous forme de discours. L'élève choisit un sujet quelconque, le plus conforme à son goût et à ses aptitudes, le développe, l'approfondit et finalement monte sur l'estrade et fait son discours. Cette méthode, tout à fait louable et avantageuse sous bien des rapports, a été inaugurée il y a déjà quelque temps sous l'inspiration des dévouées maîtresses. Nous ne pouvons que les en féliciter, ainsi que leurs élèves. N'est-ce pas là, en effet, un agréable moyen de cultiver l'intelligence, d'orner l'esprit, d'enrichir la mémoire et en même temps dompter la timidité si naturelle chez les enfants? Dans un tel travail, l'élève est tenu, pour ainsi dire, de s'exprimer clairement et simplement; il lui faut trouver le mot juste, chercher des expressions heureuses, enfin intéresser sans fatiguer, et ce n'est point le moins difficile dans l'art de parler publiquement.

Quelques-uns de ces jeunes orateurs firent preuve d'une assurance parfaite, qu'eut certainement enviée plus d'un plus expérimenté qu'eux dans cet art.

Voici les sujets qui furent traités en français et en anglais:

"Present professions in regard to politics", M. L. Hamende.
"Jacques Cartier", Mlle S. Guyot.
"Victoria", Mlle C. Vaison.
"Jeanne d'Arc", M. René Jacob.
"Oysters", Mlle S. Charbonneau.
"Dairying", M. Gilbert Rhéaume.
"Jessica, character of Shakespeare", Mlle R. Jeannotte.
"Jules César", M. E. Rhéaume.
"The factory system, its evils and remedies", Mlle M. Vaison.
"Shakespeare", Mlle Catherine Leseach.

Vint ensuite un concours d'épellation entre les élèves des grades 3, 4, 5, 6, 7 et 8, des écoles suivantes: Village, Saint-Patrick, Verdun, Lamennais et Valpoy. Trois élèves de chaque école devaient y figurer. Mlle Lottie Dumas, élève du grade 6 de l'école du village, sortit victorieuse de ce concours, qui sera suivi d'un autre par écrit de trois cents mots, auquel ne participeront que les vainqueurs des concours précédents. Le vainqueur de ce dernier sera favorisé d'un voyage à Winnipeg, toutes dépenses payées.

* * *

C'est avec regret que nous annonçons la mort, survenue en France, de M. Justin Maître. M. Maître, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, [illegible]

[illegible]

MM. J. et A. Allard, deux des plus [illegible]

[illegible]

cependant, dans la poêle, pour aller ensuite fortifier les estomacs de carême!

* * *

Durant l'heure sainte, vendredi soir, le chant fut exécuté par les petits garçons, sous l'habile direction de Mme Laflèche.

* * *

M. J. Bernay, gérant de la banque, a été retenu chez lui pendant quelques jours par une attaque d'influenza.

SAINT-BONIFACE

A quand le nettoyage moral?

Boisson impure

En considération de la campagne de propagande récemment entreprise pour attirer de nouveaux citoyens à Saint-Boniface, ouvriers ou manufacturiers, nos autorités municipales ont dépensé une énergie fébrile à l'amélioration extérieure et à l'avancement hygiénique de notre ville. Cendres, déchets de cuisine, vieux papiers, etc., disparaissent rapidement. L'inspecteur de santé a reçu des ordres sévères. On visite les maisons impropres au logement, on en chasse les occupants; c'est très bien, les lois de l'hygiène doivent être observées. Nos édiles ont-ils toutefois songé à dépenser quelque énergie à la correction des tares morales qui affligent notre ville et dont on ne peut taire l'importance?

Le nombre toujours croissant des lieux de commerce illicite et honteux ne les effraie-t-il pas et ne feront-ils pas évacuer aussi ces maisons où se fabrique et se débite le "home brew" malsain? Un très petit nombre de ces commerçants sont molestés dans leur sale besogne. Est-ce protection ou simplement négligence? Les journaux de Winnipeg nous rapportent de fréquentes saisies; il n'en est rien à Saint-Boniface, ou à peu près. Attend-on pour agir que l'opinion publique, alarmée par tant de désordre, se manifeste, inspirant la crainte qui est le commencement de la sagesse?

Si seulement les victimes de cette boisson impure savaient l'impossibilité physique pour le manufacturier à domicile de produire un alcool propre à la consommation! Pour la fabrication industrielle de l'alcool, en effet, on se sert d'appareils à colonnes très perfectionnés et aussi très dispendieux, dont l'installation dépasse les connaissances et souvent les moyens des fabricants hors la loi; on ne fait usage que des moûts devant produire l'alcool le plus pur, alors que ces derniers emploient souvent des matières premières impropres à la fermentation alcoolique. Finalement on soumet la liqueur obtenue en première distillation à un procédé de distillation subséquente à différentes températures, appelée rectification, permettant ainsi de purifier le premier produit de toute matière étrangère.

Ce sont là autant de points nécessaires à la fabrication d'un alcool pur, impossibles pour le manufacturier ne possédant qu'un alambic imparfait, rudimentaire et grossier. C'est ainsi qu'il offre à ses clients une boisson de qualité inférieure contenant les résidus huileux de la distillation, formés de différentes substances plus ou moins toxiques, dont l'alcool amylique, qui est un narcotique puissant. Voilà qui explique les maux de tête, les étourdissements, le dégoût, la sensation d'engourdissement et d'impuissance éprouvés par le consommateur de ce breuvage poison.

Guerre donc aux empoisonneurs publics!

On construirait une addition au Collège

A la suite de la récente visite à Saint-Boniface du R. P. Filion, provincial des Jésuites au Canada, on parle sérieusement d'agrandir le collège cet été. Le nouveau bâtiment, qui mesurerait cent pieds de longueur par cinquante de largeur, serait à l'épreuve du feu et servirait de dortoir, de salles d'étude et de salle de récréation [illegible]

[illegible]

Funérailles du Dr Lachance

[illegible]

Décès de Mlle Marie-Jeanne Marion

[illegible]

mardi passé et était en bonne voie de guérison quand elle succomba à une syncope du coeur qui l'emporta en très peu de temps. Elle était âgée de 19 ans et était employée dans les bureaux du Pacifique Canadien depuis un an. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 h. Le chant sera donné par les membres de la Congrégation de Marie, dont elle faisait partie.

La défunte laisse, outre son père et sa mère, trois frères et quatre soeurs.

Nous prions la famille Marion d'agréer nos bien sincères condoléances.

Concert de la Ligue des Demoiselles Catholiques

Le 11 mai il y aura grand concert donné par les demoiselles de la L. D. C. F., assistées d'artistes de Winnipeg et de Saint-Boniface. Ce concert sera sous le patronnage de Sa Grandeur Mgr Béliveau. Le programme varié et choisi promet d'être très intéressant. Les billets seront bientôt mis en vente.

Ce concert aura lieu dans la salle du Collège.

* * *

La rafle du chapelet en or qui devait avoir lieu le 27 avril est remise au 11 mai, soir du concert.

Balle au camp

A une première assemblée des amateurs de la balle au camp, le bureau de direction de l'équipe senior de Saint-Boniface fut constitué comme suit:

Président, M. H. Bourgeault; 1er vice-président, M. J. Mathieu; 2me vice-président, M. R. Pelletier; secrétaire-trésorier, M. A. Prendergast; gérant, M. G. Bibeau. MM. G. Bédard et Aimé Lévêque sont aussi du nombre des administrateurs.

Les parties de ligue seront toutes jouées au Stadium de Winnipeg. On se propose de donner des parties d'exhibition sur le terrain du vieux collège de temps à autre, les dimanches après-midi.

* * *

M. A.-A. Préfontaine, de la Cie Western Stone, fut nommé secrétaire-trésorier de la "Winnipeg Senior Baseball League", la semaine passée. M. J.-A. Blais en fut nommé assistant secrétaire-trésorier.

PETITES NOTES

M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Saint-Adolphe, revenant d'un voyage dans l'Est, était de passage à l'archevêché cette semaine.

* * *

M. F.-X. Lavoie a été nommé bailli en remplacement de M. L. Lavallée, qui doit bientôt nous quitter pour aller demeurer aux Etats-Unis.

* * *

Les familles Lachance, de Moissac, Potvin et Poitras remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort du Dr Lachance.

* * *

M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur, est de passage à Saint-Boniface.

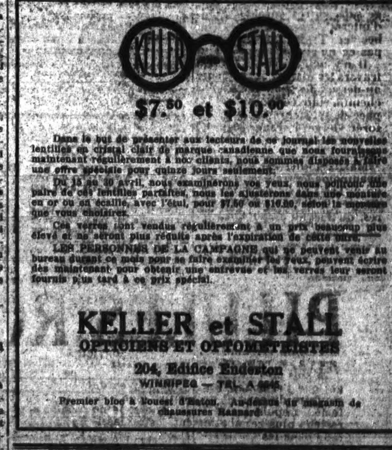
UNION CANADIENNE

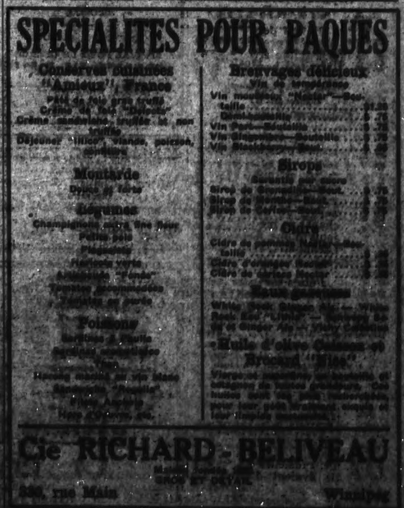
L'assemblée annuelle des actionnaires de l'Union Canadienne eut lieu mardi passé, le 1er avril. Les rapports des activités de l'année fiscale prenant son terme furent présentés par les présidents des différents comités et acceptés par l'assemblée. Un amendement à la constitution donnant à M. l'aumônier droits et privilèges d'administrateur fut aussi ratifié et l'on procéda à l'élection des directeurs qui donna le résultat suivant: MM. F.-X. Lavoie, N. Jutras, A. Pambrun, R. Pelletier, H. Deschambault, Eugène Lemay, J. Lévêque, G. Bibeau et J. Préfontaine. M. l'abbé Edmond Lavoie demeure aumônier.

Exécution retardée

Montréal — L'exécution du jeune New-Yorkais Walter Muir, qui devait être pendu à Valleyfield vendredi matin, pour le meurtre de Henri Laviolette, a été retardée. Les avocats du condamné ont obtenu un sursis de l'hon. juge en chef Lafontaine, qui a fixé l'exécution au 11 juillet prochain. Ils invoquent une illégalité dans la mise en accusation.

Premier pansement — On se sert d'acide carbolique dans certaines usines et boutiques pour cautériser les blessures et les coupures des ouvriers. Il vaudrait beaucoup mieux avoir toujours à la portée une bouteille de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Elle agit aussi rapidement, ne nuit pas à la peau et ne brûle pas la chair.





Bonnes Nouvelles de la MAISON BLANCHE

Attendez et Voyez

La MAISON BLANCHE

annonce l'achat d'un nouveau stock de vêtements de tous genres pour hommes, femmes et enfants, au montant de

$42,509.50

Ce stock a été acheté des liquidateurs

à 41 sous dans la piastre

prix du gros

Ce nouvel achat, en plus de notre stock actuel, sera offert au public dans notre propre magasin à des prix qui révolutionneront le district.

Attendez et voyez notre page entière d'annonces dans le prochain numéro de ce journal



Les Vraies Valeurs Bleues

C'EST une chose excellente de pouvoir se fier à une garantie comme celle que fournit cette étiquette: de bonnes valeurs dans de bonnes marchandises. Vous trouverez les étiquettes bleues et blanches sur les marchandises choisies dont nous garantissons spécialement la qualité supérieure. Et vous trouverez ces marchandises marquées aux prix les plus bas possibles pour être vendues toute l'année, en maintenant le haut degré de qualité qui les distingue.

Vous n'avez jamais couru aucun risque en achetant chez Eaton. Vous avez l'assurance d'obtenir pour votre argent ce qu'il y a de mieux dans la saison. Servez-vous de l'étiquette Eatonia comme guide dans vos achats. Il est très économique d'acheter chez Eaton en tout temps.

Robes d'intérieur Eatonia, $2.50

Jolis modèles, tissus durables, beaux styles simples, à bon marché

IL n'est pas difficile de choisir une robe pour le ménage dans ce groupe attrayant. Ce sont toutes des robes de belle apparence, fraîches et brillantes, comme un matin de printemps.

Styles droits, styles blouses, en joli guingan carreauté et chambrai attrayant, avec poignets, collets, et quelquefois des jabots d'organdie blanche et de piqué ou de chambrai en couleurs diverses. Jolies rayures en biais, bordure organdie, poches et boutons fantaisie. Toutes les grandeurs de 36 à 46, et un soin tout particulier a été apporté à faire ces grandeurs parfaites. Ces jolies robes Eatonia ne se vendent que $2.50.

Section des robes d'intérieur, 4me étage, Hargrave

Reticules Eatonia, $3.95

Ce qu'il y a de mieux en fait de qualité et de bon marché

RAREMENT nous avons vu de si jolis réticules à ces si bas prix. Les cuirs, les couleurs, les styles, le fini, tout est à la perfection pour répondre aux goûts les plus difficiles. Variétés étonnantes.

Littéralement des douzaines de styles attrayants — pouches, modèle fermés et ouverts, enveloppes en veau velouté, crêpes, castor et imitation de crocodiles, doublures en jolies soies et en cuir. Toutes les couleurs au choix, noir, taupe, sable, gris et brun. Valeurs exceptionnelles à $3.95.

Section de la bijouterie, rez-de-chaussée, Donald

Satin duchesse Eatonia

LE satin noir a fait sa marque évidemment sur la mode du printemps. Il n'y a rien de plus joli pour les robes chics de toute occasion.

Voici une nouvelle particulièrement intéressante. C'est un tissu tout soie, d'un fini luisant, d'une verge de large. En noir seulement. Prix, $1.98 la verge.

Section de la soie, 4me étage, Portage

Chemises de nuit étampées, 98 sous

LES patrons les plus charmants pour les doigts habiles à broder. Jolis dessins de fleurs délicats qui paraîtront extrêmement bien en blanc ou en couleur. L'étoffe splendide pour la broderie: souple et ferme, et aussi très durable. C'est encore un exemple de la valeur Eatonia.

Les chemises sont du style "slip-over", étampées en trois styles différents, cou rond, carré ou en forme de "V". Toutes avec manches courtes.

Section des marchandises de fantaisie, 4me étage, Donald

Taies d'oreillers étampés, 98 sous

LA très belle qualité de coton blanc employé pour faire ces taies d'oreillers aura l'approbation immédiate de toutes les femmes.

C'est un coton qui résistera à de fréquents lavages et vaudra le temps qu'on passera à le broder. Taies de 44 pouces, bonnes et pratiques, étampées de jolis dessins faciles. Les extrémités sont étampées pour festons ou pour broderie à jour. Pas d'erreur pour la qualité ou la valeur de ces belles taies d'oreillers. Elles représentent la valeur Eatonia dans ce qu'elle a de meilleur. La paire, 98 sous.

Section des marchandises de fantaisie, 4me étage, Donald

Sacs d'eau chaude "Wear-Well"

Garanti deux ans

UN sac qui a tout pour le recommander dans les familles. La meilleure qualité de caoutchouc rouge, travail supérieur, le plus beau fini, bon marché. Grandeur no 2.

L'un des points les plus remarquables du sac d'eau chaude "Wear-Well", c'est que le col est spécialement construit pour ne pas couler. Une autre garantie contre cet inconvénient est sa construction sans couture et la qualité supérieure du caoutchouc employé. $1.50.

Section de la pharmacie, rez-de-chaussée, Donald

Peignes de toilette, "Wear-Well" Prix de vente, 50 sous

UN peigne destiné à durer longtemps et à donner satisfaction. En caoutchouc noir et dur, neuf pouces, dents grosses et fines, bien fini.

C'est un peigne qui récompensera largement en durée de service son prix d'achat. Valeur Eatonia à l'épreuve de la plus stricte enquête. Prix, 50 sous.

Section de la pharmacie, rez-de-chaussée, Donald

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Fermé à 1 h. le samedi

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG CANADA

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Fermé à 1 h. le samedi

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FONTAINE & BOULANGER font mieux — Que ce soit pour une installation de lumière, d'appareil à chauffer l'eau ou de poêle électrique.

FONTAINE & BOULANGER font mieux — Etes-vous sur le point d'acheter une machine à laver, un appareil chauffe-bains, un poêle électrique.

FONTAINE & BOULANGER font mieux — Manquez-vous de lumière, votre fer à repasser ne chauffe-t-il plus, la machine à laver refuse-t-elle de fonctionner — Inutile d'appeler ailleurs.

FONTAINE & BOULANGER font mieux
[illegible] Ave. Provencher Téléphone N 1?23

ON DEMANDE — Pour l'arrondissement scolaire de Sainte-Marthe no [illegible], une institutrice bilingue possédant un diplôme de 1re ou de 2me classe. Ces diplômes sont exigés. Ecole ouverte le plus tôt possible. S'adresser à P. Haden, sec.-trés., Sainte-Marthe via Rocanville, Sask. 45p

ON DEMANDE locataire avec famille préférablement, succession Victor Champagne, 10 milles au sud de Winnipeg: 200 acres: 150 prêts à ensemencer, 40 guéret d'été, 13 luzerne, 1? mil et trèfle: bonne maison, grands bâtiments, graineries, pâturages, etc. S'adresser à Raphaël Champagne, administrateur, Saint-Norbert, Man. 44p

A VENDRE — Maison moderne, 4 chambres, à Norwood. S'adresser à M. Victor [illegible], 220, rue Desmeurons, Norwood. 44p

A VENDRE OU A LOUER — Une boutique de forge avec tous ses outils. Pas d'opposition. S'adresser à Jos.-A. Cormier, La Salle, Man.

ON DESIRE LOUER boutique de barbier et salle de billard dans bon centre du Manitoba, ou boutique de barbier (3 chaises) à Winnipeg. S'adresser Boîte ?, la "Liberté". 46p

BREUVAGE DELICIEUX fait avec la Poudre Nectar. Soluble dans l'eau. Chartreuse, Anisette, Menthe, Gin, Cognac, Rum, Benedictine, Kummel, Cacao, etc. Prix 75c pour 1 gallon. Recette pour faire sirop, cordiaux, etc., envoyée avec commande. Bouteille, bouchons, capsules, étiquettes, instruments etc. de toutes grandeurs. Cie Richard Béliveau, Winnipeg.

FERME A VENDRE — 160 acres en bon état, avec bâtiments, située à six milles de la gare de Camper, Man. S'adresser à A.-J. Mennie, 100 Victory Bldg., Winnipeg. 44

A VENDRE — Etalon Percheron, gris fer, 1?10 livres, âgé de sept ans. Bonne généalogie, très bon reproducteur. Bonnes conditions si vendu immédiatement. S'adresser à Magloire Lacroix, ? rue D'Orsonnens, Norwood. Tél. N [illegible] 44p

M. ALEXANDRE SPENARD désire annoncer à ses amis qu'il est maintenant à leur service chez [illegible] MOTOR CO. LIMITED pour les automobiles: Chevrolet, Oakland et la fameuse Oldsmobile, la machine à six cylindres la moins dispendieuse sur le marché du monde.
Téléphone A [illegible] Rés. [illegible] K [illegible]

Superbe occasion

A VENDRE

Quelques centaines de barils assortis, fermés ou ouverts, de

[illegible] gal.	30 gal.	20 gal.	10 gal.	5 gal.
$4.00	$3.50	$3.00	$2.50	$2.00

en parfaites conditions

S'adresser à
Calissano Co. Ltd.
330, rue Main, Winnipeg
Tél. N 7676 — Casier postal 2950

E. S. D. PROULX

Téléphone N 1783
[illegible], rue de la Morénie, Saint-Boniface

[illegible]—La corde	$ 8.50
Deux cordes	$16.00
Cyprès (Jack Pine)—La corde	$ 7.00
Deux cordes	$13.75
Tremble—La corde	$ 6.00
Deux cordes	$11.50

CHARBON

[illegible]—"Lump", criblé une fois	$13.00
[illegible]—"Lump", criblé deux fois	$12.50
[illegible]—"Stove"	$11.50

Les commandes sont remplies promptement et livrées la même journée à St-Boniface et à Winnipeg

[illegible]

Parisian Hairdressing and Beauty Parlors
[illegible], Garry, Winnipeg

WINNIPEG

Deux hommes masqués dépouillent un caissier de $4,000 à Winnipeg

Deux hommes masqués et armés ont arrêté David Bryce, comptable des magasins P. & B., pendant qu'il se rendait du bureau de sa compagnie, 108, rue Princess, au bureau-chef de la Banque Royale, et lui ont enlevé les $4,000 qu'il avait sur lui. Ils se sont ensuite échappés dans une automobile volée après avoir ligoté le chauffeur.

La police, appelée immédiatement, n'a trouvé aucune trace des bandits.

Ce vol d'une extraordinaire audace a eu lieu lundi à 2 h. 30 de l'après-midi.

Tél.—Atelier: A 7900 — Rés.: B 1352

J.-A. LAROCQUE
TAILLEUR
219, Edifice Montgomery
Coin des rues Portage et Notre-Dame

COMPLETS FAITS SUR MESURE
COMPLETS TOUT FAITS DE $18 A $35
Satisfaction garantie

Réparations, nettoyage et repassage exécutés promptement

Une visite à l'adresse ci-haut mentionnée sera grandement appréciée

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura une assemblée générale mercredi le 9 courant, à 3 h. p.m., dans la salle des Chevaliers de Colomb canadiens-français, édifice Home Investment, 468, rue Main. Les membres et toutes les dames de langue française désireuses de joindre la Fédération sont cordialement invitées.

Mlle Desmonde Gagnon

Lundi matin a été célébré à l'église Sainte-Marie le service funèbre de Mlle Desmonde Gagnon, décédée à Sainte-Agathe des Monts, P. Q. La défunte était fille de feu Louis Gagnon et petite-fille de l'hon. James McKay. Elle laisse un frère, Orille, de Montréal, et six soeurs: Mmes Shannon, M. Gavin, Moorman, Miles Eva, Camille et Claire Gagnon.

Notre Devise est "Satisfaction"

Quand vous consultez un oculiste au sujet de vos yeux, vous vous sentez réconforté. Vous savez ce qu'il faut faire pour opérer un soulagement.

Si l'on vous prescrit des verres, demandez à votre oculiste ce qu'il pense du service de notre maison. Il vous dira de nous apporter votre prescription.

Nous donnons la plus grande attention à chaque client, et notre devise est satisfaction.

ROBERT-S. RAMSAY
OPTICIEN
333, rue Donald — Tél. N 7951

AU SACRE-COEUR

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a fait un grand succès de la partie de cartes qui a eu lieu mardi dernier. Le programme musical comportait un chant par M. Brodeur. Il dut se rendre aux instances de la foule et chanter une seconde fois. Mme Dr Estell et M. Caron nous chantèrent un magnifique duo, lequel fut très apprécié. En rappel, Mme Estell chanta une jolie romance.

Puis vint la distribution des prix. Comme c'était le 1er avril, les prix étaient de nature à réjouir les amateurs de poisson. Mlle Marguerite Roy gagna le premier prix des dames, Mlle Marguerite Guertin reçut le second prix et Mme Gingras le troisième, tandis que Mlle E. Gagné eut le prix de consolation.

M. A. Phaneuf, de Grande Clairière, a gagné le premier prix pour messieurs, M. Léon Corbotte le deuxième prix et M. Joseph Dion eut le troisième. M. Jos. Lavoie a pu se consoler en recevant le dernier prix.

* * *

Le R. P. Emard, O.M.I., de retour des Etats-Unis, où il a prêché des missions, est passé au presbytère au commencement de la semaine. Il est en route pour Meyronne, Sask., où il va prêcher une autre mission.

* * *

Le R. P. Patton, O.M.I., curé de la cathédrale d'Edmonton, était aussi de passage, en route pour International Falls, où il va prêcher une retraite préparatoire à la grande fête de Pâques.

* * *

Le R. P. Labonté, curé de Kenora, en voyage d'affaires à Winnipeg, est venu passer une journée au Sacré-Coeur.

* * *

Il y aura répétition de la chorale, vendredi soir, à la suite du chemin de la croix.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers de classe en mars:

Cours commercial: Blanche Vien.

7me grade: Valéria Gareau, Denis Bélair.

6me grade: Gérard Leveillé, Paul Aubin.

5me grade: Léona Bourbonnais, Marguerite Doyle.

4me grade: Jeanne Aubin, Jean Brassard.

3me grade: Germaine Séguin, Jean Carignan.

2me grade: Marg. Guay, Wilfrid Cardin.

1er grade: Norbert Guertin, Lorette Rhéaume.

Jardin de l'enfance: Jeanne Guay, Joffre Charlebois.

Classe de musique: Maurice Prud'homme, Lucienne Bédard.

* * *

Très nerveuse — M. Emile Kiebert, de Cleveland, Ohio, écrit: "Ma femme était très nerveuse, quand elle mettait les mains dans l'eau froide, ses doigts se paralysaient et devenaient blancs, comme s'ils étaient morts. Elle avait toujours les pieds terriblement froids et surtout la nuit, ce qui l'empêchait de dormir, elle souffrait également d'une singulière démangeaison. Elle prit cinq bouteilles de Novoro du Dr Pierre et maintenant ces symptômes ont disparu, elle dort bien et son appétit s'est remarquablement amélioré." Depuis près de cent cinquante ans ce remède végétal est connu comme un médicament pour le sang. Il fortifie et régularise les organes de production et de purification du sang. Il a aussi un effet salutaire sur le système nerveux. Essayez-le. Ne le demandez pas pharmacien. Des agents spéciaux seuls peuvent le procurer. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

CAFE BREAULT
240, RUE MAIN, WINNIPEG
(En face du Bureau Industriel)
Bons et plantureux repas à des prix raisonnables, service rapide.
Nous sommes les successeurs du "National Lunch"

Adolphe Huot
MARCHAND TAILLEUR
64, ave. Provencher, St-Boniface
Téléphone N 2870
SPECIAL
Magnifiques complets tout faits
$19.50 à $38.00
SPECIAL POUR LE CLERGE
Complets noirs: $[illegible], $[illegible], $35
Pardessus noirs: $[illegible]
Pantalons tout faits: $[illegible] à $[illegible]
Nettoyage français: $1.50
30 ans d'expérience — 18 ans chez Styles & Humphries

A.-G. LEVEQUE
DESSINATEUR EN FOURRURES
annonce à sa clientèle qu'il a ouvert un salon de fourrures au numéro 291, rue Fort, et qu'il est prêt à effectuer tout travail.
291, RUE FORT — TEL. A 5207

MAGASIN DE FLEURS OLYMPIA
Fleurs naturelles — Emblèmes funéraires
Livraison à toute heure, dans toutes les parties de la ville
314, RUE DONALD — TEL. A 1941

E. CHAPUT
Entrepreneur de plomberie et de chauffage
Travaux promptement exécutés
Estimés gratuits
526, avenue Notre-Dame
Tél.—Bureau: A 8743 — Rés.: N 8293
WINNIPEG



POURQUOI VOUS FAIRE OPERER?
pour l'appendicite, la pierre, les maladies de l'estomac ou du foie, quand HEPATOLA fait le travail sans douleur et sans risque pour votre vie ni perte de temps. Ne contient pas de poison. Non vendu par les pharmaciens.
Madame Geo.-S. Almas
Seule manufacturière
230, 4me Ave. S., Saskatoon, Sask.
Téléphone 4855
Prix: $6.50. Colis postal, $6.75

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS
FRANCAISE
En Europe avec luxe et confort
De l'embarcadère couvert de N.-York à celui du Hâvre
EN ANGLETERRE EN SIX JOURS
"PARIS" .... 23 avril, 14 mai, 11 juin
"FRANCE" .... 21 mai, 18 juin, 9 juillet
Fameux paquebots à une classe
NEW-YORK—HAVRE—PARIS
Chicago 16 avril, 21 juin — La Savoie 3 mai, 7 juin
Roch'beau 19 avr., 4 juin — Suffren ..13 mai, 28 juin
NEW-YORK—VIGO (Espagne)—BORDEAUX
La Bed'nais 15 av., 27 mai — Roussillon 6 mai, 17 juin
Service Canadien d'Europe à Halifax
Départs de Bordeaux tous les 21 jours par les bateaux confortables Roussillon et La Bourdonnais
Adressez-vous à tous les agents ou à [illegible], agent général, 348, Main, Winnipeg
Tous les départs ont lieu à 11 h. a.m.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A [illegible].

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. [illegible] (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30.